



MERCREDI 8 JANVIER 1992

No 34943 - 112e année
J.A. 2300 La Chau-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 310
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Hélicoptère abattu en Croatie

Observateurs de la CE tués

Cinq observateurs de la Communauté européenne (CE), quatre Italiens et un Français, ont été tués hier en Croatie. L'hélicoptère qui les transportait a explosé en vol après avoir «vraisemblablement» été touché par un missile.

Page 2

Drogue en Suisse

Bilan effroyable

Triste bilan: 403 personnes sont mortes d'une surdose de drogue l'an passé en Suisse, soit 122 de plus qu'en 1990. Le nombre des victimes a particulièrement augmenté dans le canton de Zurich où l'on a enregistré 116 décès.

Page 4

Saint-Imier

La crèche bouge

Le 15 janvier, un barème de pension différencié, fonction du salaire des parents, sera appliqué à la crèche La Pelouse, de St-Imier. Pour certains, la facture grossit fortement, pour d'autres elle maigrit. Mais pour l'essentiel, les prix demeurent plutôt en-deça des institutions neuchâteloises par exemple.

Page 13

La Chau-de-Fonds

Cridor joue à Tridor

Les meilleurs éducateurs... des parents, ce sont les enfants. Toutes les jardinières vous le diront! En soutenant la création d'un jeu éducatif pour apprendre à trier les déchets, Cridor a mis dans le mille. Tous les organismes pédagogiques et l'Union des Villes suisses s'y intéressent fort. En avant les petits pions et vive le tri!

Page 13

Croisade économique-électorale à Tokyo

Roulez américaines plaide Bush

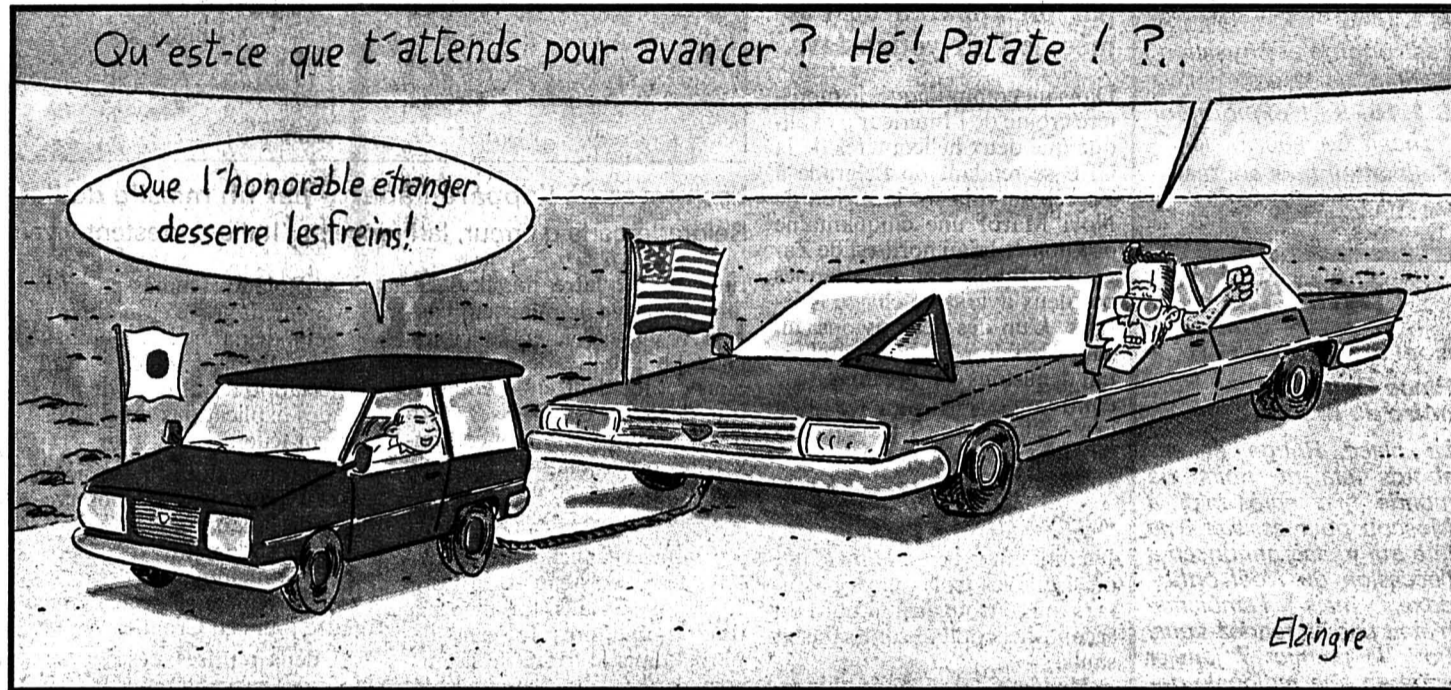
Au premier jour de sa visite officielle au Japon, le président George Bush a directement annoncé la couleur hier en demandant l'ouverture des marchés nippons aux produits étrangers et particulièrement américains.

M. Bush, qui a entrepris cette croisade pour obtenir de nouvelles concessions commerciales de la part du Japon - et sauvegarder ses chances de réélection en novembre prochain - a souligné à son arrivée à Kyoto: «Je veux améliorer l'accès des biens et services américains à ces marchés japonais».

A cet égard, un responsable nippon a confirmé que 23 grandes entreprises allaient faire en sorte d'augmenter leurs importations de produits manufacturés de plus de 10 milliards de dollars, dont la moitié en provenance des Etats-Unis.

Les sociétés d'électronique, machines et automobiles ont l'intention d'importer pour un total de 26,5 milliards de dollars pour l'exercice budgétaire 1993, soit une hausse de 10,2 milliards par rapport à l'exercice 90, a-t-il ajouté.

Pour sa part, Noburu Hatakeyama, le vice-ministre du puissant ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), a annoncé que 88 entreprises japonaises avaient l'intention d'augmenter leurs importations annuelles mondiales de 10 milliards de dollars pour l'exercice budgétaire 1993. Le gouvernement n'a aucun moyen de s'assurer que ce chiffre sera bien atteint car la décision revient aux entreprises et à elles seules, a-t-il toutefois noté. Accompagné d'une vingtaine d'hommes d'affaires, dont le



PDG de Chrysler Corp Lee Iacocca, M. Bush a assuré à un groupe d'étudiants de Kyoto qu'il venait «en ami» et qu'il avait certaines idées dont il voulait s'entretenir avec les responsables japonais aujourd'hui.

De son côté, M. Iacocca a d'emblée affirmé qu'ils ne demandaient pas l'aumône. «Nous n'avons aucune excuse à présenter à quiconque. Nous sommes les leaders», a-t-il déclaré.

VENTES EN CHUTE LIBRE

Le chef de l'exécutif américain, arrivé dans l'après-midi à Tokyo, a visité dans la matinée le palais impérial de Kyoto, l'ancienne capitale du Japon. Ce moment de détente ne devait pas faire oublier au président l'objet de sa visite ni la situation qui prévaut dans son pays. La veille de son arrivée au pays du Soleil levant, ont été publiés les chiffres de l'industrie automobile pour

1991, les pires depuis 1983: les ventes de Ford ont chuté de 13,6% et celles de Chrysler, de 14,7%. Les résultats de GM seront publiés ultérieurement.

Les ventes de voitures japonaises ont également baissé mais beaucoup moins. Les ventes d'automobiles et de pièces détachées représentent les trois-quarts du déficit commercial de 41 milliards en faveur du Japon.

Avant l'arrivée de M. Bush, le premier ministre Kiichi Miyazawa s'est montré conciliant. Il a assuré Washington que le Japon ne ferait pas faux bond à un ami dans le besoin et demandé aux Japonais de faire preuve de «compassion» à l'égard d'une

industrie automobile américaine frappée de plein fouet par la récession. On pense au Japon que Detroit est incapable de rester en compétition sans concessions extérieures, comme une limitation «volontaire» des exportations de la part de Tokyo.

«Je n'ai pas vraiment besoin de la compassion de M. Miyazawa», a lancé le PDG de General Motors Robert Stempel. «La raison de notre venue au Japon cette fois-ci n'était pas que nous venions en position de faiblesse mais au contraire en position de force (...) Nous accompagnons le président pour cette seule raison, que l'Amérique peut être fière des produits qu'elle fabri-

que, fière de sa technologie. Aussi venons-nous ici non pour demander de la compassion mais de l'action. L'objectif de ce voyage est: premièrement, ouvrez les marchés, deuxièmement, examinons le déséquilibre commercial chronique».

MANIFESTATION

Par ailleurs, à l'occasion de la visite du président George Bush, des manifestations d'agriculteurs se sont déroulées hier dans tout le Japon pour protester contre la demande de Washington que le Japon accepte du riz américain. D'autres manifestations étaient prévues au cours de la visite de quatre jours. (ap)

OPINION

Les belles japonaises

«Nous venons en position de force, l'Amérique est fière de ses produits, fière de sa technologie». L'homme qui bombe ainsi le torse à Tokyo est Robert Stempel, le big boss de General Motors où l'on va supprimer 74.000 emplois. Il accompagne le président Bush avec ses copains de Ford Motors et de Chrysler. Ensemble, les trois constructeurs d'automobiles américains prévoient plus de six milliards de pertes pour l'exercice écoulé, suite à une baisse de 10% des ventes.

Ce n'est pas une visite de courtoisie qu'effectue M. Bush au Japon, en compagnie de 23 grands industriels. Il vient plaider la cause des exportateurs étrangers et celle des Américains en particulier, en faveur d'une ouverture du marché nippon.

L'excédent commercial dans les échanges entre les deux plus grandes puissances économiques du monde penche toujours solidement en faveur du Japon. Il sera à nouveau de plus de 40 milliards de dollars pour Tokyo dont les trois quarts dus à l'exportation de voitures. Avec 2,2 millions de véhicules vendus l'an dernier, les Japonais détiennent 30% du marché américain. Les grands constructeurs de Detroit, si fiers de leur production, ne vendent que... 13.000 véhicules au Japon.

M. Bush demande au gouvernement japonais d'assouplir ses mesures protectionnistes, requête à laquelle le premier ministre Miyazawa répond favorablement. Mais, très laconiques, les distributeurs japonais se demandent comment vendre plus cher un produit moins bon que le leur!

Sans insister lourdement, ils mettent le doigt sur le point sensible de l'industrie américaine: elle est de moins en moins performante, le rapport prix-qualité plaide en faveur de produits japonais, quant aux comparaisons socio-économiques, niveau des salaires, heures de travail, vacances, etc., mieux vaut ne pas en parler tant la différence des mentalités est grande au sein des entreprises japonaises et américaines.

Polis, comme on l'est toujours en Asie où l'on sourit pour mieux montrer les dents, les représentants du gouvernement ont assuré M. Bush qu'un effort serait fait mais qu'en définitive, la décision dépend des commerçants et des consommateurs japonais.

Les Américains ne doivent pas se faire trop d'illusions car une baisse conjoncturelle pousse le Japon sur le palier de la stagnation. Pour la première fois, depuis onze ans, le marché intérieur de l'automobile accuse une baisse de 4%. Ce n'est pas précisément le moment le plus favorable pour inciter les vendeurs de voitures japonais à conseiller à leurs clients d'acheter américain.

La croisière électorale de M. Bush au Japon qui vise à une relance de l'emploi en Amérique, ne portera pas ses fruits d'ici novembre. S'il est réélu, le président aura alors le temps de se pencher sur le douloureux problème de la formation professionnelle des jeunes Américains qui laisse à désirer, ce qui est aussi une des causes profondes de la récession américaine.

Gil BAILLOD

Hockey sur glace - Le HCC bat GE Servette

Un léger mieux



Duel entre les deux numéros 13

Pedersen (maillot blanc) a eu plus de chance que le Genevois Giroud. (Impar-Galley)

● Lire en page 7

Théâtre de La Chau-de-Fonds

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

Le spectacle divertissant à ne pas manquer - Pour jeunes de 7 à 77 ans

Ce soir, 9 et 11 janvier à 20 heures - 12 janvier à 15 heures

Yougoslavie: cinq observateurs européens tués près de Zagreb

Hélicoptère de la CEE abattu

La quatrième journée de cessez-le feu en Yougoslavie a été marquée par un événement tragique: cinq militaires de la mission d'observation de la CEE, un Français et quatre Italiens, ont été tués hier après-midi dans l'explosion de leur hélicoptère abattu en vol par un missile air-air, tiré par un appareil de l'armée de l'air yougoslave.

Dans un communiqué, le ministre croate de l'Intérieur a expliqué que deux hélicoptères de la CEE se rendant de Belgrade à Zagreb survolaient la région de Novi Marof une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Zagreb lorsqu'ils ont été attaqués par deux avions de chasse fédéraux. L'un des deux avions, un Mig-21, selon Radio Zagreb, a fait demi-tour et a tiré un missile contre un des hélicoptères qui a explosé tandis que l'autre parvenait à se poser intact à Madjarevo, 3 km plus loin.

«NON VOULU»

Un diplomate belge, Hans Kint, ainsi que les trois autres passagers qui se trouvaient à bord du second hélicoptère sont sains et saufs.

Un témoin de l'incident, le receveur de la poste de Novi Marof, Vlado Milak, 54 ans, a dit avoir vu les deux avions fédé-



Les restes de l'appareil abattu par un missile de l'aviation fédérale Belgrade parle d'erreur, la France et l'Italie protestent vivement. (AP)

raux tirer quatre missiles. Et, dans la soirée, le ministère yougoslave de la Défense a reconnu la responsabilité de ses forces dans cet incident «non voulu et tragique». Il a exprimé ses «profonds regrets» et annoncé l'ouverture d'une enquête urgente, menaçant les coupables de poursuites judiciaires.

L'officier français tué, le lieutenant de vaisseau Jean-Loup Eyche, 34 ans, faisait partie des 60 militaires français déployés dans le cadre de la mission de 330 observateurs communautaires, a relevé le ministre de la Défense. Le ministre des Affaires étran-

gères Roland Dumas a parlé d'événement grave et inadmissible et a demandé à son ambassadeur à Belgrade «d'élever une protestation ferme et de demander des explications au gouvernement fédéral».

Cette agression, la troisième de ce type contre des observateurs de la Communauté européenne, est de nature à compromettre le maintien du cessez-le feu globalement respecté depuis quatre jours en Croatie.

A deux reprises, ces derniers mois, des hélicoptères de la CEE avaient été pris pour cibles par des tirs d'armes automatiques sans être touchés.

raux de l'armée fédérale et de la garde nationale croate, ainsi que dans des unités des deux camps.

PAS DE COMBATS

Aucun combat n'a été rapporté hier sur le front croate et les orthodoxes ont pu fêter Noël dans le calme. Ces cérémonies religieuses, qui se déroulent le 7 janvier selon le calendrier julien, avaient été interdites par l'ancien régime communiste.

Le blocus de Dubrovnik, partiellement réduit le mois dernier, a été complètement levé, ont affirmé des responsables de la ville.

Après avoir refusé catégoriquement le déploiement de quelque 10.000 casques bleus, le président de la «république serbe de Krajina», Milan Babic, a souhaité rencontrer M. Boutros-Ghali ainsi que Cyrus Vance, promoteur du plan de paix.

Milan Babic avait entraîné dans son attitude de refus les responsables de la région de Slavonie, Baranja et Srem occidentale, (est de la Croatie à dominante serbe). (ap)

Suspension

La présidence fédérale, où ne siègent que la Serbie et le Monténégro, a suspendu de ses fonctions hier soir le commandant de l'aviation militaire yougoslave, le général Zvonko Jurjevic, a annoncé l'agence Tanjug. (ats, afp)

BRÈVES

Noël orthodoxe Place Rouge noire de monde

La place Rouge et ses abords étaient noirs de monde hier après-midi à Moscou pour assister à la fête qui y était annoncée à l'occasion du Noël orthodoxe, mais l'ambiance n'était pas au rendez-vous. Pour le premier 7 janvier érigé en fête nationale depuis les premières années de la révolution bolchevique, les autorités ecclésiastiques et municipales avaient convenu de festivités autour de l'église St Basile, au pied des murs du Kremlin.

Sida

Plus de 446.000 cas

Les gouvernements de la planète avaient fait état de 132.071 nouveaux cas de sida à la fin de l'année dernière, ce qui porte le bilan global à 446.681 cas dans le monde, a annoncé hier l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Inflation dans la CEE

Novembre à 0,4%

L'inflation a atteint en novembre 0,4% dans l'ensemble de la Communauté européenne, contre 0,5% le mois précédent, a annoncé hier l'organisme communautaire de statistiques Eurostat. Sur un an, l'inflation est donc de 4,8% contre 4,4% à la fin octobre, selon Eurostat.

Présidentielles philippines

Mme Marcos candidate
Imelda Marcos, la veuve du défunt dictateur Ferdinand Marcos, a annoncé hier son intention de se présenter aux élections présidentielles aux Philippines pour succéder à la présidente Corazon Aquino. Juste avant l'annonce de sa décision, Mme Marcos poursuivait pour fraude fiscale, détournement de fonds et pots de vin plaçant non coupable devant un tribunal philippin.

Tchécoslovaquie

Transition presque réussie
Deux ans de réformes économiques soutenues ont placé la Tchécoslovaquie sur la voie d'une transition réussie vers l'économie de marché mais la tâche restant à accomplir demeure considérable, indique l'OCDE dans une étude consacrée à ce pays.

France: Fabius succède à Mauroy

Le Parti socialiste change de jockey

Grand tumulte dans le landerneau politico-médiatique depuis vendredi dernier à propos des états d'âme des dirigeants du Parti socialiste français. Ouverture des journaux télévisés, une de tous les quotidiens, Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS va-t-il passer la main? Un quotidien plus rusé que les autres, «Le Parisien» pour ne pas le nommer, est allé jusqu'à interviewer la vieille maman du premier secrétaire, laquelle a confirmé, en toute naïveté, que son fiston en avait plus qu'assez des querelles intestines.

Paris
Renato BURGY

Aujourd'hui que la démission est acquise, la presse française consacre autant d'espace et d'énergie à supputer les chances des uns et des autres de devenir premier secrétaire ou premier ministre ou président de la République. Ces prises de catch entre caciques à l'intérieur d'un parti passionnent-elles les Fran-

çais autant que l'amplitude que leur donnent les médias pourrait le laisser entendre?

Certainement pas. Le citoyen lambda même s'il remplit régulièrement ses devoirs civiques et s'inquiète de la politique de son pays ne se mobilise guère autour des querelles de prééminence, qu'elles se situent à gauche autour de Fabius, Jospin, Rocard, Delors, et autres, ou à droite.

DOMINOS

Le départ annoncé de Pierre Mauroy n'est donc pas un événement historique; cela dit il n'est pas sans intérêt de s'interroger sur le pourquoi et sur le jeu de dominos qui va suivre. Le PS reste le premier (tout juste) parti de France.

Donc, ayant mené le PS dans les plus basses eaux qu'il ait connues depuis dix ans, Pierre Mauroy, excédé par les critiques, se sentant incapable de redresser le parti qui en a bien besoin, se retire dans sa mairie de Lille après avoir soi-disant réussi le dernier congrès-bidon du parti en décembre 91. Un symbole s'en va.

Après de sourdes négociations internes, voilà que celui qui fut déjà le successeur de Mauroy à Matignon devient son successeur à la tête du PS qu'il visait il y a trois ans déjà, nous avons nommé Laurent Fabius, dit Laurent-le-Magnifique, depuis toujours chouchou de François Mitterrand. Mais Laurent Fabius n'est-il pas déjà président de l'Assemblée, c'est-à-dire l'un des tout premiers personnages de l'Etat? Et le voilà, lui qui fut le plus jeune premier ministre de la Ve, abandonnant le somptueux hôtel de Lassay (sa résidence officielle) pour le triste bâtiment de la rue de Solferino. Il faut croire que le premier secrétaire a de l'influence et qu'il compte bien peser sur les prochaines grandes décisions que le président de la République et le parti devront prendre: mode de scrutin, élections, choix du candidat à la présidence.

L'objectif est mis sur les législatives de 1993 et, surtout, les présidentielles de 1995. Fabius est-il capable de redresser la barre? Réponse dans les mois à venir. R. By

La Chine redoute toute commémoration du Printemps de Pékin

Parlementaires canadiens renvoyés

Trois parlementaires canadiens ont été expulsés hier vers Hong Kong par les autorités chinoises alors qu'ils avaient décidé de visiter une prison et de déposer une gerbe de fleurs place Tien An Men en souvenir des manifestants du Printemps de Pékin en 1989.

La police chinoise a interpellé les députés canadiens et le ministre chinois des Affaires étrangères a informé l'ambas-

sade du Canada à Pékin que les trois élus devaient immédiatement quitter le territoire de la république. Ottawa a protesté contre cette expulsion, la première par la Chine d'un groupe de parlementaires étrangers.

M. Svend Robinson, Mme Beryl Gaffney et M. Geoff Scott ont été interpellés hier matin alors qu'ils s'apprêtaient à rentrer des responsables chinois pour discuter de la question des droits de l'homme.

Ils avaient rendu visite di-

manche avec des amis à deux dissidents emprisonnés. Ils ont raconté après leur arrivée à Hong Kong qu'après être montés dans un car et alors qu'on leur disait les conduire à leur hôtel, ils avaient été emmenés dans un commissariat et maltraités.

L'ambassadeur canadien Fred Bild a été convoqué au ministère chinois des Affaires étrangères où il lui a été notifié que les trois élus «s'étaient engagés dans des activités incompatibles avec leur statut». (ap)

Les délégations arabes en route pour Washington

Processus de paix relancé

Après l'adoption de la résolution 726 par le Conseil de sécurité de l'ONU condamnant la décision d'Israël de bannir 12 Palestiniens, les délégations arabes ont fait savoir hier qu'elles iraient finalement participer à la troisième phase des négociations de paix au Proche-Orient à Washington.

Bassam Abou Charif, conseiller politique de Yasser Arafat, a confirmé hier depuis Tunis que, «dans les prochaines 24 heures, toutes les délégations, y compris les Palestiniens, seront à Washington pour reprendre les négociations avec Israël».

«Sur la base des communiqués de l'OLP de Bassam Abou Charif et d'Ahmed Abdoul Rahman (porte-parole de la centrale), la délégation palestinienne quittera Amman hier pour Washington», a déclaré Hanan Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne.

Le chef de la délégation jordanienne, Abdoul Salam Majali, avait aussi annoncé que les re-

présentants jordaniens allaient reprendre les négociations. Syriens et Libanais devraient aussi leur emboîter le pas.

Cette résolution «condamne fermement la décision d'Israël, puissance occupante, de procéder de nouveau à des expulsions de civils palestiniens» et demande à l'Etat hébreu de «s'abstenir» de pratiquer de telles expulsions. (ap)

Tué à Gaza

Les forces israéliennes ont abattu un Palestinien et en ont blessé vingt hier à Gaza, lors d'un accrochage avec des centaines de jeunes gens. Les jeunes Palestiniens protestaient contre la décision d'Israël d'expulser douze activistes palestiniens, a-t-on déclaré de source palestinienne. (ats, reuter)

Le calme n'est pas revenu à Tbilissi

L'armée tire sur la foule

Les adversaires du président géorgien déchu, Zviad Gamsakhourdia, ont ouvert hier des négociations avec l'Arménie, où il a trouvé refuge, pour obtenir son extradition, selon un journaliste local. Les autorités arméniennes ont cependant démenti lui avoir offert l'asile politique. A Tbilissi, plusieurs personnes ont été blessées hier lors d'une manifestation pro-Gamsakhourdia qui a réuni plus de 2000 personnes.

Les pourparlers d'extradition se tiennent à Idjevan, ville frontalière arménienne où Zviad Gamsakhourdia se trouve avec 120 partisans après avoir fui Tbilissi. Selon le journaliste,

Zviad Gamsakhourdia et sa famille ont passé la nuit dans une pension de famille d'Idjevan, sous la protection de ses partisans et de gardes arméniens. Il a ajouté que les négociateurs géorgiens et arméniens attendaient un représentant de Zviad Gamsakhourdia.

Par ailleurs, plusieurs personnes ont été blessées hier après-midi lors de la manifestation de soutien à l'ancien président géorgien. La foule de 2000 personnes défilait dans les rues de la capitale géorgienne depuis environ trois heures lorsqu'une douzaine d'hommes est arrivée et a ouvert le feu sur la foule. (ats, afp, reuter)

AVIS OFFICIEL

Piscine des Arêtes

La piscine sera **fermée au public**

du dimanche 12 janvier à 18 heures au dimanche 19 janvier 1992.

La réouverture est fixée au lundi 20 janvier 1992 à 9 heures.

Office des sports

132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

LE CONSEIL COMMUNAL

DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE À BAN

Avec l'autorisation du Président du Tribunal de district de La Chaux-de-Fonds, le Conseil communal met à ban la fourrière pour véhicules aux Abattoirs exploitée par la Direction de police et située sur l'article No 2312 du cadastre des Eplatures.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer dans ce dépôt.

Les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Les contrevenants seront passibles de l'amende prévue par la Loi. La Chaux-de-Fonds, le 18 décembre 1991.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le Chancelier: D. Berberat
Le Président: Chs Augsburger
Mise à ban autorisée
La Chaux-de-Fonds, le 23 décembre 1991

Le président du tribunal civil
Yves Fiorellino

132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

La nouvelle Peugeot 309 GTI 16:

PUISSANCE



Réfléchissez sur toute la ligne, fiable partout et en tout temps, étonnamment puissante: la nouvelle Peugeot 309 GTI 16 est une voiture de sport racée. Sous le capot: un moteur high-tech - le moteur 1,9 l et ses 16 soupapes, 108 kW/147 cv - qui a fait ses preuves en compétition. De la puissance en toute sécurité avec une suspension sportive pour une excellente tenue de route. Et pour arrêter la 309 GTI 16 en toute confiance, quatre puissants freins à disque assistés (ventilés à l'avant).

- Technique 16 soupapes, 108 kW/147 cv, 1905 cm³
- 8,2 sec de 0 à 100 km/h, vitesse de pointe supérieure à 210 km/h
- 4 phares longue portée additionnels dans le spoiler avant
- Jantes en alliage léger avec pneus taille basse
- Sièges sport, volant sport
- Verrouillage central avec commande à distance
- Lève-vitres électriques avant
- 8,3 l/100 km (parcours mixte)

Courez dès maintenant chez votre concessionnaire Peugeot Talbot pour l'essayer.

Peugeot 309 GTI 16, 3 portes, Fr. 26 950.-.
Financement et leasing avantageux par Peugeot Talbot Finance.

PEUGEOT 309

VIVRE SA LIBERTÉ.



PEUGEOT. SUR LES AILES DU SUCCÈS.

DEMANDES D'EMPLOI

Ouvrier suisse cherche emploi comme **chauffeur poids lourds**
Tout de suite ou date à convenir.
Ecrire sous chiffres C 132-714434 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

OFFRES D'EMPLOI

CALIFORNIE
(Environ de Los Angeles)
Sympathique famille cherche **jeune fille**
pour s'occuper de 2 enfants (4½ et 1½ ans).
Entrée en fonction immédiate ou à convenir.
Renseignements par personne connaissant la famille au 039/44 16 61 ou 41 32 49.

PLACETTE LA PLACETTE, le grand magasin des idées neuves où acheter est un plaisir, où vendre donne davantage de satisfaction.

La Chaux-de-Fonds

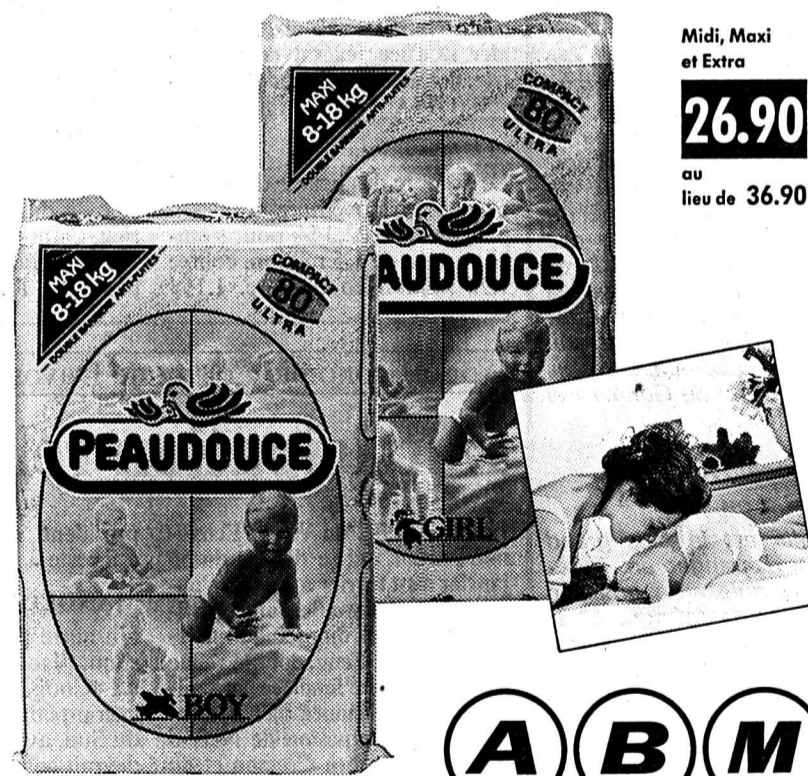
Pour compléter son équipe, PLACETTE La Chaux-de-Fonds cherche deux **apprentis(es) vendeurs(euses)** pour les rayons Hi-Fi et ménage... Suisse(esse) ou permis C. Entrée tout de suite.

Intéressés(es)? Envoyez votre candidature ou téléphonez au chef du personnel, case postale 261, 2301 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 42 32.

PEAUDOUCE Girls et Boys

Couches-culottes ultra-absorbantes. Encore plus efficaces.

Prix de lancement jusqu'à épuisement du stock
Mini **14.90** au lieu de 19.90



Midi, Maxi et Extra **26.90** au lieu de 36.90



Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

SMH CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES NOUVEAUX PRODUITS

Dans le cadre de développement de nouveaux habillages horlogers et pour renforcer notre équipe de prototypistes, nous désirons nous adjoindre la collaboration d'un

mécanicien ou micromécanicien

- Nous demandons:**
- connaissances de la boîte de montre
 - connaissances des machines CNC
 - sens des responsabilités
 - efficacité et efficience
 - adaptation à un travail varié

- Nous offrons:**
- travail au sein d'une petite équipe
 - horaire libre
 - salaire selon capacités
 - avantages sociaux d'un grand groupe

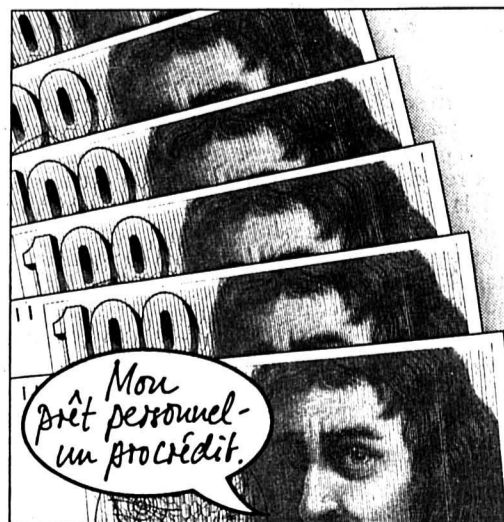
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à l'adresse ci-dessous:

Centre de développement des nouveaux produits SMH
c/o Tissot S.A.
Rue de Boujean 9
Case postale 3256
2500 Bienne 3

Reussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!



410-1



Mon prêt personnel - un procrédit.

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom Prénom
Rue No
NP/Dom cile
Date de naissance Signature
A adresser dès aujourd'hui à ou téléphoner
Banque Procrédit **039 - 23 16 12**
25, Av. L.-Robert 08.00 à 12.15 heures
2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

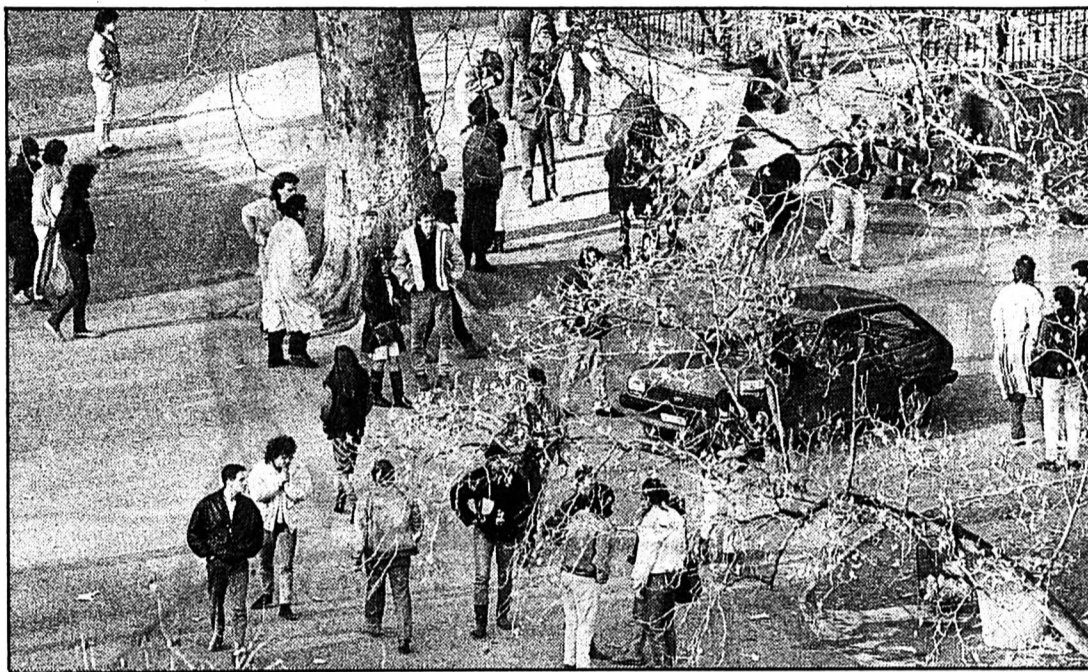
Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

A.4-4/2/M 3-4326/4-4

La drogue a fait plus de 400 morts en Suisse l'an passé; Zurich particulièrement touchée

Effroyable bilan

Triste bilan: 403 personnes sont mortes d'une surdose de drogue l'an passé en Suisse, soit 122 de plus qu'en 1990. Le nombre des victimes a particulièrement augmenté dans le canton de Zurich où l'on a enregistré 116 décès, 50 de plus que l'année précédente. Dans les six cantons romands, la drogue a tué 80 personnes en 1991, 12 de plus que l'année précédente. A l'exception de Genève, le nombre des décès est en hausse dans tous les cantons romands. C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée auprès de toutes les polices cantonales.



Le Platzspitz de Zurich, de funeste mémoire

Avant sa fermeture, l'un des «hauts lieux» de la drogue en Suisse.

(Widmer-a)

Depuis 25 ans que les décès dus à la drogue sont comptabilisés, la progression a été constante. De 35 morts en 1975, on est passé à 107 en 1981, 205 en 1988, 281 en 1990 et 403 en 1991.

Seuls cinq cantons ont enregistré une diminution du nom-

bre des victimes de la drogue, dont Genève où il est passé de 32 en 1990 à 21 l'an passé. Tous les autres cantons romands ont enregistré une hausse des décès provoqués par la consommation de drogues dures. C'est particulièrement le cas de Neuchâtel où le nombre des victimes a sextuplé, passant de deux à 12.

Vaud a enregistré 25 décès (+6), Fribourg 11 (+3), Valais 8 (+2), le canton du Jura 3 (+2) et le Tessin 10 (+1). C'est à nouveau dans les cantons de Zurich et de Berne que la drogue a fait le plus de victimes. Ce sont les cantons les plus peuplés, mais aussi ceux qui ont les plus importants marchés

ouverts de la drogue avec le Platzspitz et le Kocherpark. 116 toxicomanes sont décédés dans le canton de Zurich l'an passé, soit 50 de plus qu'en 1990. Il s'agit là d'un «triste record», selon l'expression de la police zurichoise. La ville de Zurich a enregistré 70 victimes de la drogue, dont 21 à la Platzspitz ou aux

alentours. Dans le reste du canton, on a enregistré 46 décès.

Dans le canton de Berne, la drogue a fait 66 victimes l'an passé, soit sept de plus qu'en 1990. Viennent ensuite les cantons d'Argovie avec 28 victimes (+17), Vaud (25/+6), Bâle-Ville (23/+7), Genève (21/-11), Lucerne (20/+14) et Saint-Gall (16/-7). Seuls Obwald et Appenzel Rhodes-Intérieures n'ont pas enregistré de décès dus à un abus de drogue.

MAUVAIS DOSAGES ET SIDA

Fred Stettler, président de l'Association suisse des intervenants en toxicomanie, rappelle toutefois que l'alcool et le tabac provoquent chaque année la mort de milliers de personnes. Selon lui, plusieurs phénomènes expliquent la forte progression en 1991 des décès de toxicomanes: beaucoup sont provoqués par l'injection de poudre trop pure. En outre, de nombreux toxicomanes sont déjà très affaiblis par le Sida.

A cela s'ajoute que la volonté des autorités d'en finir avec les marchés ouverts de la drogue rend la vie des toxicomanes encore plus difficile. Fred Stettler considère que la remise sous contrôle de drogue aux toxicomanes de longue date devrait être autorisée. (ap)

8 janvier 1943 - Le conseiller aux Etats neuchâtelois Max Petitpierre est élu président de la Chambre suisse de l'horlogerie lors de l'assemblée des délégués siégeant à Berne. Il est appelé à remplacer Albert Rais, nommé juge au Tribunal fédéral.

BRÈVES

Migros en 1991 Chiffre d'affaires de 12 milliards

En 1991, les douze sociétés coopératives régionales Migros ont réalisé des ventes de 12,087 milliards, en hausse de 5,5% par rapport à l'année précédente, a communiqué hier la Fédération des coopératives Migros (FCM), à Zurich. L'assortiment des produits maison ayant renchéri de 2,5%, l'augmentation réelle du chiffre d'affaires de détail des coopératives Migros se monte à 3%, a ajouté la FCM.

Radio Suisse Internationale François Gross rédacteur en chef

François Gross a été nommé rédacteur en chef de Radio Suisse Internationale (RSI). Il entrera en fonction le 1er avril prochain et remplacera Mme Elsbeth Danzeisen qui prend sa retraite à fin février, a annoncé hier RSI. Journaliste connu au-delà des frontières de la Suisse romande, François Gross, 60 ans, a été durant 20 ans rédacteur en chef du quotidien fribourgeois «La Liberté». Il est ensuite devenu éditeur pour la Suisse alémanique de quatre quotidiens romands, soit «L'Impartial», «La Liberté» et «La Tribune de Genève» et «Le Pays».

Tchécoslovaquie Ringier en tête

Ringier est le plus grand éditeur étranger en Tchécoslovaquie. La maison d'édition de Zofingue (AG) possède des participations majoritaires dans 12 quotidiens et hebdomadaires tchécoslovaques, a précisé le responsable du développement des affaires Thomas Trub, lundi soir à Zurich. Ces différents journaux représentent un tirage de deux millions d'exemplaires.

Kaspar Villiger Poignet cassé à ski

Le conseiller fédéral Kaspar Villiger gardera un souvenir douloureux de ses vacances de Noël. Il s'est en effet cassé le poignet droit en faisant une chute à ski de fond dans les Grisons. C'est ce qu'a confirmé hier le porte-parole du Département militaire fédéral (DMF) Daniel Eckmann. Bien que ressentant certaines douleurs, le conseiller fédéral est en mesure de travailler.

Le chômage partiel à son plus haut niveau depuis 1983

Un million et demi d'heures chômées

Le chômage partiel continue d'augmenter en Suisse. Il a atteint en novembre dernier son niveau le plus élevé depuis huit ans. 34.109 personnes travaillant dans 1.154 entreprises ont été touchées, soit 6.062 employés et 232 entreprises de plus qu'au mois précédent. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées dans les cantons de Zurich, Saint-Gall et du Valais, a indiqué hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Le nombre des heures de travail perdues en novembre dernier a progressé de 22,3 % pour s'établir à plus de 1,5 million, contre 1,25 million en octobre. 1.154

entreprises ont recouru à des réductions de l'horaire de travail. En novembre 1990, 1.671 travailleurs répartis dans 117 entreprises avaient chômé 112.717 heures, a précisé l'OFIAMT. Il faut remonter à juin 1983 pour trouver un nombre d'heures plus élevé (1,73 million), alors que le record en la matière a été enregistré en janvier 1976 (3,8 million).

GENÈVE ET LE VALAIS

Zurich, Saint-Gall, Berne et Genève ont totalisé à eux seuls la moitié des heures chômées. Les plus fortes hausses ont été enregistrées dans les cantons de Zurich, Saint-Gall et du Valais.

Avec plus de 717.000 heures perdues, l'industrie des ma-

chines, des appareils et des véhicules a été la branche économique la plus touchée. 17.039 personnes, travaillant dans 320 entreprises de ce secteur, ont dû réduire leur horaire de travail. D'importantes diminutions d'horaire sont également survenues dans l'industrie des métaux, le bâtiment et le génie civil, l'industrie horlogère, la bijouterie ainsi que dans l'industrie du bois et du meuble.

La hausse du chômage partiel se poursuit à un rythme très soutenu depuis plusieurs mois, souligne l'OFIAMT. Les signes de reprise économique n'étant pas encore très affirmés, l'évolution ne devrait pas beaucoup changer dans les mois à venir. (ap)

Grève dans la branche du marbre et du granit

Echec des négociations

Les négociations entre le syndicat du bois et du bâtiment FOBB et l'Association suisse des producteurs de pierre (NVS) à propos de la convention collective de travail de la branche du marbre et du granit ont échoué hier à Zurich. La FOBB va étendre progressivement la grève à tous les cantons, d'ici la prochaine rencontre du 16 janvier, a indiqué hier soir le secrétaire central Eric Herzog.

La grève a touché hier une cinquantaine de travailleurs à Soleure, Kreuzlingen (TG) ainsi que dans les Grisons et à Bâle-Ville. Une centaine de sculpteurs sur pierre, marbriers et tailleurs de pierre s'étaient mis en grève lundi déjà à Lucerne pour pro-

tester contre la disparition du contrat collectif.

La grève s'étendra aujourd'hui à deux entreprises de Zurich et d'Argovie. Dès le 13 janvier, s'il en va de la volonté de la FOBB, les 65 entreprises suisses de la branche qui compte 900 collaborateurs seront toutes en grève.

Le NVS avait dénoncé unilatéralement la convention collective de travail l'année dernière. Selon la FOBB, le nouveau contrat proposé dégraderait massivement les conditions de travail. Le syndicat demande comme préalable la prolongation de l'ancienne convention jusqu'à l'entrée en vigueur d'un nouvel accord. (ats)

Un ancien diplomate iranien juge la Suisse

Flatteur et moralisateur

Intitulé «La Suisse, une civilisation paisible», un livre édité par la Librairie arabe à Genève brosse un portrait flatteur à vocation didactique de notre démocratie. Premier ouvrage de cette importance en langue arabe sur la Suisse, il émane d'un ancien diplomate iranien en poste à Berne, M. Mahmoud Lavassani, qui ne craint pas d'illustrer son dithyrambe à l'aide de dictons arabes traditionnels et de versets coraniques.

Basé sur les expériences personnelles de l'auteur et diverses études, ce livre, qui passe en revue l'histoire, la géographie, le système politique et économique de la Suisse, est une première, précise-t-on à la Librairie arabe. Dans son avant-propos, M. Lavassani encourage les lecteurs arabes à prendre en tant que «modèle de bonne conduite» la civilisation du peuple helvétique, «dont l'histoire n'a jamais été polluée de colonialisme».

Démunie des richesses dont bénéficie d'autres pays, dépourvue d'accès aux mers, la Suisse s'est abstenue d'ambitions coloniales ou impérialistes pour mieux se placer parmi les

puissances économiques et financières contemporaines, estime l'ancien diplomate, pour qui une double «tradition artisanale et scientifique» est à la base du miracle économique suisse.

ANECDOTES

Diverses anecdotes révélatrices des mœurs helvétiques ponctuent également le récit de Mahmoud Lavassani, notamment la contravention infligée à un président de la Confédération en exercice, «de fonctionnement sûr et rapide de la poste», l'efficacité de la police, l'amour du travail, la paix sociale, etc.

Enfin, le dernier chapitre est consacré aux dangers qui guettent l'Helvétie: «Désintégration familiale», «tendance à légaliser certains phénomènes malades (drogue)», ainsi que l'«afflux des réfugiés étrangers».

En guise de conclusion, M. Lavassani invite les Suisses à trouver rapidement des remèdes à tous ces maux, afin d'éviter que «cette admirable et splendide civilisation ne tombe dans l'oubli de l'histoire». A la Librairie arabe, on souhaite que son livre serve de référence pour les milieux d'affaires arabes. (ats)

World Economic Forum de Davos

Participation relevée

La cuvée 1992 du World Economic Forum, qui se tiendra du 30 janvier au 4 février à Davos, s'annonce une nouvelle fois prestigieuse. En plus du premier ministre chinois Li Peng, dont la venue a été confirmée lundi, les organisateurs ont annoncé hier notamment la participation de Nelson Mandela, d'Edith Cresson et du premier ministre turc Demirel, confirmant ainsi une première liste de participants donnée par l'AFP. La présence de Boris Eltsine et de Frederik de Klerk n'est en revanche pas encore assurée.

La Communauté des Etats Indépendants (CEI) sera représentée au symposium annuel des décideurs internationaux par les présidents de plusieurs républiques. On attend ainsi le président ukrainien Leonid Kravtchouk et son homologue du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbajev, ainsi qu'Edouard Chevardnadze et les maires de Moscou Gavriil Popov et de Saint-Petersbourg Anatoli Sobtchak.

Le World Economic Forum espère également la venue du

président russe Boris Eltsine, qui reste à confirmer.

MANDELA ET CRESSON

Un autre point fort du symposium, placé sous le thème général «Coopération globale et mégacompetition», sera l'Afrique du Sud, avec une délégation qui devrait comprendre le président Frederik de Klerk, le chef spirituel du Congrès national africain Nelson Mandela et le chef du parti zoulou Inkatha Mangosuthu Buthelezi. La participation du président sud-africain n'est toutefois pas encore confirmée. En revanche, la présence du premier ministre français Edith Cresson a été confirmée de source officielle française avant de l'être par les organisateurs. Si son homologue britannique John Major ne sera pas présent à Davos, la Grande-Bretagne sera représentée par l'héritier du trône, le prince Charles.

Sont attendus également le nouveau premier ministre turc Souleiman Demirel accompagné de son ministre féminin de l'Economie, ainsi que le président colombien Cesar Gaviria et le président vénézuélien Carlos

Andres Perez. Henry Kissinger, Akio Morita, Karl Otto Poehl et Paul Volcker co-présideront comme prévu le symposium, auquel devraient participer encore certains chefs d'Etat et de gouvernement du pays du Groupe des Sept, espèrent les organisateurs.

LI PENG À BERNE

L'invitation à M. Li a été lancée en octobre dernier par le président du World Economic Forum, Klaus Schwab, lors du symposium annuel organisé chaque automne à Pékin par le World Economic Forum.

Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) avait confirmé lundi la venue du premier ministre chinois et annoncé une rencontre le 29 janvier à Berne avec le président de la Confédération René Felber.

Les organisateurs doivent fournir ces prochains jours de plus amples renseignements sur la participation au Forum et sur l'organisation, a indiqué une porte-parole. On connaîtra la liste définitive des participants lors d'une conférence de presse le 21 janvier à Genève. (ats)

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES de boîtes de montres, complet, avec connaissances CNC et programmation, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres E-132-714304, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE **CHERCHE POSTE À RESPONSABILITÉS**, à La Chaux-de-Fonds, libre tout de suite. Ecrire sous chiffres X 132-714414 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Jeune homme, avec permis de conduire, cherche à faire **LIVRAISONS** La Chaux-de-Fonds ou environs. ☎ 038/53 14 52 heures repas. 132-503213

JEUNE EMPLOYÉE DE COMMERCE, suisse, cherche emploi à mi-temps, région La Chaux-de-Fonds, Sonceboz. Etudie toutes propositions. ☎ 032/97 18 53 132-503864

SECRÉTAIRE TRILINGUE (allemand, français, anglais), cherche emploi 50-75%. Ecrire sous chiffres T 132-714432 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● immobilier

A louer au Locle, dans maison d'ordre, spacieux **3 PIÈCES NEUVES, GARAGE**. ☎ 039/31 29 06, repas. 157-900788

A louer au Locle, rue de l'Avenir, **GARAGE**. ☎ 039/31 29 06, repas. 157-900789

A vendre, tout de suite, dans immeuble La Fontana, rue du Locle 1a, **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**. Etat neuf, véranda, avec possibilité de place de parc couverte. Prix Fr. 250 000.-. ☎ pour visiter 039/32 18 18. 157-900790

Urgent! A louer au Locle **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Dès le 1er février 1992. Balcon. ☎ 039/31 57 83, midi 157-900795

A louer au Locle **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**. 1er février 1992. Fr. 505.- charges comprises, ☎ 039/31 56 25. 157-900792

A louer, 1er février, centre La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, Fr. 750.- charges comprises. ☎ 039/23 06 14, soir 132-502989

A louer, tout de suite ou à convenir, avec petite conciergerie **3 PIÈCES AVEC CHEMINÉE**, cuisine agencée, Fr. 870.- charges comprises. ☎ 039/28 34 29, soir. 132-503855

A louer, La Chaux-de-Fonds **2 1/2 PIÈCES, ASCENSEUR (5e)**. ☎ 039/28 55 16, soir. 132-503813

Tout de suite **APPARTEMENT 5 GRANDES PIÈCES**, centre ville, neuf, 2e étage, Fr. 1300.- plus charges. ☎ 039/28 05 05, heures bureau. 132-12801

A louer tout de suite, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 4 PIÈCES** remis à neuf. Fr. 1200.-. ☎ 039/26 66 51 132-503777

A louer à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES** dès 1.2.1992. Fr. 720.- charges comprises. ☎ 039/23 29 34 132-503858

Loue, La Chaux-de-Fonds, Est place du Marché, **APPARTEMENT 3 CHAMBRES** cuisine, salle de bains, hall entrée, non rénové Fr. 550.- plus charges. Même étage: appartement 2 chambres, cuisine, W.-C., hall entrée, non rénové. Fr. 350.- plus charges. ☎ 038/45 14 56 132-503863

● chambres à louer

La Chaux-de-Fonds, **JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE**. Demi-pension possible. ☎ 039/26 98 95 132-503591

● amitié-mariage

JEUNE HOMME 26 ANS sérieux et sympa désire rencontrer jeune fille pour sorties et amitié durable, aimant le foot, la musique, les voyages. Photo souhaitée. Ecrire sous chiffres E 28-719825 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

● divers

ORGANISTE anime **MARIAGES**, sociétés, bals, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78 470-106

RÉNOVATIONS D'APPARTEMENTS, menuiserie, peinture, tapis. ☎ 039/31 27 42 157-900794

● à vendre

LAVE LINGE «AEG», FRIGIDAIRE «BAUKNECHT». Etat de neuf, prix à discuter. ☎ 039/28 06 79, répondeur. 132-500123

● marché de l'occasion

A vendre, cause départ **PEUGEOT 205 GR**, 49 000 km, 1986. Prix à discuter. ☎ 039/31 56 25. 157-900793

Cherche **BREAK** expertisé, maximum 1600. Environ Fr. 5000.-. ☎ 039/28 49 38 132-503866

● nos amies les bêtes

A vendre **CHIOTS 2 MOIS** Springer Spaniel. ☎ 039/31 23 21. 157-900798

TROUVÉ aux Roches-Voumard, jeune chienne croisée avec collier métal, non tatouée. **À PLACER CHIEN CROISÉ**, collie-BA, 2 ans, affectueux. SPA, ☎ 039/31 81 34. 157-900791

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)

Annonces commerciales exclues

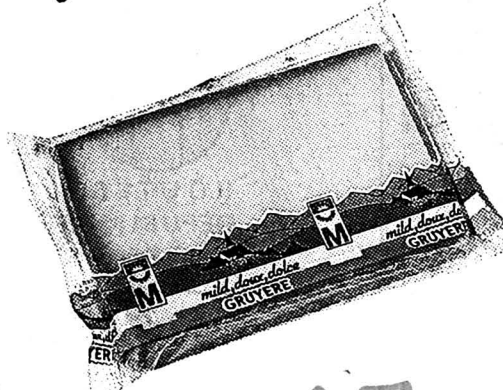
Luttez contre le renchérissement!

Profitez davantage des offres spéciales Migros.

La promotion-fraîcheur:

Offre spéciale du 8.1 au 14.1

Gruyère 1a doux



Le kg ~~1930~~ **15.-**

La super-promotion:

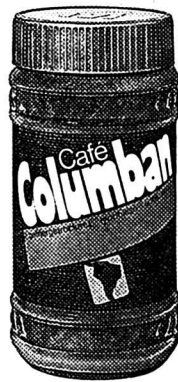
Offre spéciale du 8.1 au 14.1

Voncafé Bonarom

200 g ~~6.-~~ **4.60**
(100 g 2.30)

Café Columban

200 g ~~7.-~~ **5.60**
(100 g 2.80)

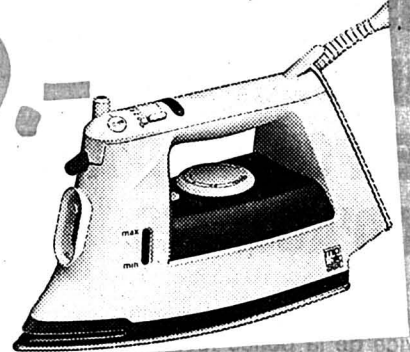


La surprise:

Fer à repasser à sec et à vapeur MIO-STAR MI 10

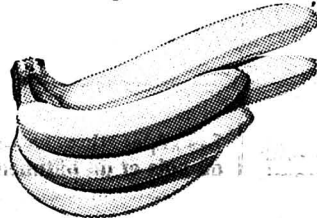
Avec débit de vapeur réglable, thermostat en continu, vapeur constante, pulvérisateur, adoucisseur rapide. Garantie 2 ans.

~~40.-~~



Offre spéciale du 8.1 au 11.1

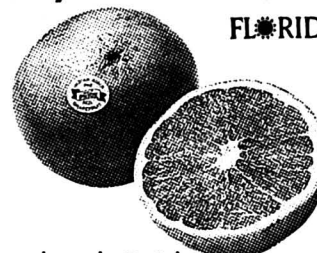
Bananes de 1ère qualité



Le kg **1.50**

Offre spéciale du 8.1 au 11.1

Grapefruits à chair rose «Ruby Red» de Floride



Le cabas de 2-3 kg **1.90**

Le filet de 1 kg env. **2.-**

Multipack du 8.1 au 14.1

Tous les flans en gobelet de 125 g



~~-.55~~ **-.45**
(100 g -.36)

A partir de 2 gobelets au choix

Offre spéciale du 8.1 au 14.1

Pois mange-tout surgelés



350 g ~~3.40~~ **2.70**
(100 g -.77,1)

Offre spéciale du 8.1 au 11.1

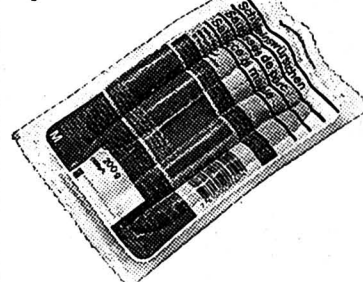
Pommes de terre Nicola du pays



Le cabas de 2,5 kg **2.80**
(1 kg 1.12)

Offre spéciale du 8.1 au 14.1

Saucisses de porc 4 pièces



200 g ~~3.50~~ **2.80**
(100 g 1.40)

Offre spéciale du 8.1 au 14.1

Margarine Mabona



250 g ~~1.55~~ **1.20**
(100 g -.48)

et Mabona 10



250 g ~~1.85~~ **1.50**
(100 g -.60)

MIGROS

Jusqu'au samedi 11 janvier

Emincé de poulet

surgelé, en barquette d'environ 300 - 400 g

Kg ~~14.50~~ **11.50**

Jusqu'au samedi 11 janvier

Rôti de porc épaule

Kg ~~16.50~~ **13.50**

Ragoût de porc
Kg ~~15.50~~ **12.50**

Jusqu'au samedi 11 janvier

Lard fumé à cuire

Morceau d'environ 200 g

Kg ~~18.-~~ **14.-**

MIGROS

Hockey sur glace - Première ligue: le HCC se défait de GE Servette

Un léger mieux



Rod - Mercier

Le premier s'apprête à manifester sa joie, le second son désappointement.

(Impar-Galley)

8.1.1978 - Au Madison Square Garden de New York, Jimmy Connors domine Björn Borg en finale du Masters. L'Américain s'impose 6-4 1-6-4.

8.1.1989 - Hippolyt Kempf fait honneur à son titre de champion olympique du combiné nordique en remportant l'épreuve Coupe du monde de Schonach.

Hockey sur glace

Fronde haut-valaisanne

Aïe! En se retirant battus de la patinoire de Saas-Grund, les hockeyeurs loclois ont réalisé une bien mauvaise opération.

Page 8

Hockey sur glace

Misère, misère...

Pour une fois, les absents n'ont pas eu tort hier soir à Neuchâtel, où l'équipe locale et Rapperswil ont offert un pauvre spectacle aux 890 spectateurs présents.

Page 9

Patinage artistique

Véritable répétition générale



Du 20 au 26 janvier prochains, Lausanne accueillera les Championnats d'Europe de patinage artistique. Une compétition qui servira de véritable répétition générale avant les Jeux olympiques d'Albertville pour la Française Surya Bonaly (photo AP) et tous les autres patineurs de l'élite continentale.

Page 11

● LA CHAUX-DE-FONDS - GE SERVETTE 7-3 (1-1 5-1 1-1)

Sans que l'on puisse réellement parler du fameux choc psychologique qui fait généralement suite à un changement d'entraîneur, le HCC a remporté sans bavure le choc au sommet qui l'opposait à GE Servette. Vainqueurs, les pensionnaires des Mélèzes n'en auront pas moins poursuivi sur la voie qui est la leur depuis le début de l'exercice: celle de l'à peu près. Car une fois encore, une fois de plus, le HCC n'a convaincu personne.

Par Jean-François BERDAT

Autant le dire d'emblée, ce choc au sommet n'aura pas tenu les promesses qu'il avait engendrées. La faute à qui? A GE Servette d'abord, qui n'a jamais justifié son grade de coléader, au HCC ensuite qui, après un bon demi-match clairsemé de doute, s'est contenté de l'essentiel, à savoir pas grand-chose.

LE HCC SUR ORBITE

S'ils n'ont pas convaincu, les protégés de Riccardo Fuhrer ont néanmoins constamment maîtrisé la situation. Et cela quand bien même les Genevois ont par deux fois pris les devants. Il n'aura cependant guère fallu qu'une minute à Steudler pour répondre, dans un premier temps, à Sprugasci. A peine trois, un peu plus tard et au même Steudler, pour annuler une réussite de Hinni consécutive à un essai non transformé du coach chaux-de-fonnier.

Reste que le second but d'un Steudler revigoré - tiens, tiens... - aura placé définitivement le HCC sur orbite. Rohrbach puis Zbinden, alors que Léchenne - si, si, il a joué... - chauffait le banc dit d'infamie, poursuivaient le travail avant que le fringant Niederhauser ne porte le coup décisif. La suite, la fin, ne consista plus qu'en un remplissage pas toujours agréable à l'œil.

À 50%

Vainqueur, le HCC n'aura donc pas totalement convaincu. «Je suis satisfait à 50%» notait du reste Robert Paquette au sortir du vestiaire. Le coach du HCC se voulait cependant rassurant: «Pas d'inquiétude, cela ira mieux samedi...»

Riccardo Fuhrer pour sa part abondait dans le sens du Canadien: «Nous avons fait ce qu'il

fallait ce soir. La patience représente l'une des composantes essentielles du hockey d'aujourd'hui et, ce soir, nous avons su attendre notre heure. Cela dit, nous pouvons faire beaucoup mieux, ce qui démontre que nous, avons encore bien à faire...»

Et d'enchaîner: «Le score est trop net, qui ne reflète pas véritablement la physionomie de la rencontre. GE Servette s'est avéré un bon adversaire, qui nous a poussés dans nos derniers retranchements...»

UN MATCH VOLÉ

Dans le camp genevois, l'atmosphère était tout naturellement sensiblement différente. «Quelle part, le match a été volé» se lamentait Larry Rush. Et le mentor des Vernets de s'expliquer: «On nous a refusé un but

que l'on a accordé dans l'autre camp... De plus, les Chaux-de-Fonniers étaient six sur la glace au moment de leur sixième réussite. Reste que le HCC est une équipe mieux équilibrée que la nôtre. L'expérience fait la différence. Même si GE Servette n'a pas évolué sur sa vraie valeur ce soir, La Chaux-de-Fonds a démontré que sa position de leader était parfaitement justifiée. De plus, nous avons disputé ce soir notre meilleur match de la saison...»

Voilà donc le HCC bien installé en tête de son groupe. Pas question cependant de se reposer sur de quelconques lauriers. Le chemin est long encore qui mène à l'objectif que le club s'est défini. Mais comme Riccardo Fuhrer ne manque pas de patience, tous les espoirs sont permis...

J.-F. B.

Patinoire des Mélèzes: 1435 spectateurs.

Arbitres: MM. Moser, Bachmann et Kienholz.

Buts: 5e Sprugasci 0-1. 6e Steudler 1-1. 25e Hinni (Regali) 1-2. 28e Steudler (Murisier) 2-2. 30e Rohrbach 3-2. 32e Zbinden (à 4 contre 5) 4-2. 35e Niederhauser (Dessarzin) 5-2. 40e Léchenne (Steudler) 6-2. 51e Leimgruber (Dessarzin) 7-2. 57e Corthay 7-3.

Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.

La Chaux-de-Fonds: Jurt; Ott, Rohrbach; Murisier, Raess; Meier, Sklentzas; Zbinden, Fuhrer, Leimgruber; Steudler, Léchenne, Rod; Pedersen, Dessarzin, Niederhauser.
GE Servette: Hagmann; Schneeberger, Mercier; Engeler, Meylan; Hinni, Regali, Kaltenbacher; Cloux, Giroud, Hermann; Sprugasci, Heughebaert, Odermatt; Corthay.

Fleurier assure l'essentiel face à Star Lausanne

Une victoire précieuse

● FLEURIER - STAR LAUSANNE 4-1 (2-0 1-1 1-0)

Fleurier aura fait l'essentiel et c'est à peu près tout dans cette partie qui, sans atteindre des sommets, a toutefois été plaisante à suivre. Il est vrai que l'absence de Bartoli et de Maxime Lapointe avait contraint l'entraîneur Courvoisier à modifier ses deuxièmes et troisièmes lignes; ce qui s'est répercuté sur le rendement de l'équipe. Certains automatismes faisaient ainsi parfois défaut.

Une partie qui ne fut donc pas des plus faciles pour les Fleurians qui, après avoir pris deux longueurs d'avance en moins de quatre minutes, se sont faits bloquer par des Vaudois qui ont compensé leur manque de technique par un engagement et une volonté très grande.

AU BON MOMENT

La troupe de Courvoisier a certainement inscrit sa troisième réussite au bon moment, car avec seulement deux longueurs de retard à la mi-match, tout

était encore possible pour les gars de la capitale vaudoise.

Il faut dire, cependant, que la réussite n'était pas fleurissante hier soir, puisque le portier Mueller a été sauvé à quatre reprises par ses montants.

Reste que cette victoire est précieuse pour les Vallonniers, qui se rendront samedi aux Mélèzes pour un derby cantonal qui s'annonce d'ores et déjà passionnant.

Patinoire de Belleruche: 350 spectateurs.

Arbitres: MM. Neinniger, Walder, Betticher.

Buts: 3e Pluquet (Courvoisier, J. Jeannin) 1-0. 4e Cavin (Chappuis) 2-0. 32e Pahud (Liechti, Chappuis) 3-0. 40e Saegesser (Berta) 3-1. 60e Hummel (Barraud) 4-1.

Pénalités: 4 x 2' contre Fleurier, 8 x 2' contre Star Lausanne.

Fleurier: S. Aeby; P. Aeby, Morel; C. Lapointe, Cavin; Courvoisier, Pluquet, S. Jean-

LE POINT

Première ligue, groupe 1

Grasshopper - Dubendorf ... 10-2
Urdorf - Uzwil 1-2

CLASSEMENT

1. Thurgovie	13	10	3	0	83-	27	23
2. Grasshopper	14	10	3	1	93-	38	23
3. Uzwil	14	9	2	3	46-	27	20
4. Winterthur	12	6	3	3	59-	36	15
5. Dubendorf	14	7	1	6	59-	53	15
6. Lucerne	14	6	2	6	53-	52	14
7. St-Moritz	14	6	2	6	51-	52	14
8. Wil	14	3	5	6	42-	54	11
9. Urdorf	13	4	2	7	44-	52	10
10. Arosa	14	4	0	10	46-	71	8
11. Illnau-Eff.	13	2	2	9	47-	89	6
12. Chiasso	13	1	1	11	30-	102	3

Groupe 2

Zunzgen - Langenthal 2-8
Langnau - Seewen 9-5
Adelboden - Grindelwald 5-4

CLASSEMENT

1. Langnau	14	12	2	0	84-	31	26
2. Langenthal	14	11	1	2	76-	40	23
3. Wiki-Müns.	13	9	0	4	72-	59	18
4. Berthoud	12	8	0	4	60-	35	16
5. Soleure	13	6	2	5	55-	54	14
6. Worb	13	6	2	5	60-	63	14
7. Seewen	14	5	2	7	42-	61	12
8. Thoune	12	3	4	5	39-	46	10
9. Grindelwald	14	4	1	9	54-	70	9
10. Adelboden	14	2	3	9	40-	63	7
11. Marzili-L.	13	2	2	9	41-	72	6
12. Zunzgen	14	2	1	11	44-	73	5

Groupe 3

Chx-de-Fds - GE Servette ... 7-3
Monthey - Yverdon 2-7
Saas-Grund - Le Locle 6-2
Fleurier - Star Laus. 4-1

CLASSEMENT

1. Chx-de-Fds	14	10	3	1	74-	38	23
2. GE Servette	14	10	1	3	75-	43	21
3. Viège	13	9	2	2	58-	35	20
4. Moutier	13	7	3	3	53-	41	17
5. Fleurier	14	8	1	5	76-	62	17
6. Champéry	13	4	5	4	42-	49	13
7. Star Laus.	14	5	2	7	48-	57	12
8. Yverdon	14	4	3	7	69-	62	11
9. Villars	13	3	2	8	40-	56	8
10. Le Locle	14	4	0	10	46-	70	8
11. Saas-Grund	14	3	2	9	41-	67	8
12. Monthey	14	3	0	11	34-	76	6

Ce soir

20.15 Viège - Moutier
Villars - Champéry

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 10 décembre. 20 h: Star Lausanne - Monthey. 20 h 15: Yverdon - Villars. Samedi 11 décembre. 17 h 30: Le Locle - Viège. Moutier - GE Servette. 20 h: La Chaux-de-Fonds - Fleurier. 20 h 15: Champéry - Saas-Grund.

nin; Barraud, Monard, Hummel; Bourquin, J. Jeannin, Chappuis; Jeanneret; Liechti; Pahud.

Star Lausanne: Mueller; Macho, Friedli; Leuenberger, Schwytz; Baumgartner, Renggli, Piller; Waelti, Pain, Anthamatten; Saegesser, Berta, Kreuzer.

Notes: Fleurier sans Bartoli et Maxime Lapointe (suspendus).

(jyp)

Hockey sur glace - Première ligue: la volonté des Loclois n'a pas suffi

Fronde haut-valaisanne

● SAAS-GRUND -
LE LOCLE 6-2
(1-0 2-2 3-0)

Beaucoup l'on déjà dit ou écrit. Et la rumeur s'est confirmée. Il n'est décidément pas facile de battre Saas-Grund sur ses terres. Les Loclois l'ont compris hier soir en revenant très nettement vaincus par une équipe qui n'a pas fait dans la dentelle. Cruelle désillusion, car ils ont montré de réelles velléités à ne pas renouveler les expériences précédentes. En vain...

Les hommes de Duilio Rota sont très bien entrés dans le jeu. Tout de suite dans le bain, ils ont réalisé de belles actions.

Meilleurs techniquement parlant, ils ont réussi plus souvent qu'à leur tour à intercepter le puck et à partir en attaque. Sans succès pourtant. C'est un peu à contre-courant que le but de S. Bumann est arrivé, alors que les siens évoluaient en supériorité numérique.

REPRISE
SPECTACULAIRE

Spectaculaire début de deuxième période avec quatre goals dans les quatre premières minutes. Profitant d'un effet de surprise, D. Rota a égalisé et Vuillemez a pris un avantage... de très courte durée.

Coup sur coup, Maurer et Hunziker ont renversé la vapeur, ce qui a créé dans les rangs des Neuchâtelois une certaine panique. Après un assez long passage à vide, ils ont retrouvé leur efficacité. Cette volonté n'aura pas suffi pour revenir sur le score.

ON Y VA!

Le quatrième but d'Hunziker leur enlevait pratiquement tout



Vuillemez et Le Locle

Un avantage illusoire au tout début de la seconde période.

(Impar-Galley)

espoir. D'autant plus que Brux faisait encore mouche quelques minutes plus tard.

Même si la tactique des

Hauts-Valaisans n'était pas franchement délicate, mais plutôt du genre frondeur, il faut bien dire qu'elle a fonctionné à

merveille. Deux joueurs en avant qui fonce, les autres en défense, et on y va!

Un match qui s'est déroulé

sur un rythme d'enfer, au détriment de la qualité et de la beauté du hockey sur glace.

(paf)

Centre sportif de Wichel: 400 spectateurs.

Arbitres: MM. Frioud, Zwimpfer et Eggel.

Buts: 10e S. Bumann (H.-R. Andenmatten, Locher) 1-0. 21e D. Rota 1-1. 22e Vuillemez 1-2. 23e Maurer (Lauper) 2-2. 24e Hunziker (N. Zurbriggen) 3-2. 43e Hunziker (N. Zurbriggen) 4-2. 50e Brux (E. Bumann, Maurer) 5-2. 60e S. Bumann (Rotzer) 6-2.

Pénalités: 4 x 2' contre Saas-Grund et 3 x 2' contre Le Locle.

Saas-Grund: P. Zurbriggen;

H.-R. Andenmatten, S. Bumann; G. Bumann, E. Bumann; Anthamatten, Fux; Bregy, Rotzer, Locher; Maurer, Lauper, Brux; F. Andenmatten, Hunziker, N. Zurbriggen.

Le Locle: Lüthi, Dietlin, Colo; Gremaud, Mozzini; Kolly, Siegrist; Vuillemez, D. Rota, Weissbrodt; A. Rota, Melly, Anderegg; Barbezat, Pilorget, Niederhauser; Raval, Bonny. Notes: Saas-Grund sans X. Bumann (blessé). Le Locle sans Guerry, Becerra ni Dumas (blessés).

Du côté des juniors

GE Servette balaie

MOSKITOS A1

GE Servette - Lausanne 5-1. GE Servette - Fribourg 3-0. Classement: 1. GE Servette 10-20. 2. Sierre 9-14. 3. Fribourg 11-11. 4. Lausanne 10-9. 5. La Chaux-de-Fonds 10-6. 6. Ajoie 10-0.

MOSKITOS A2

GROUPE I
Forward Morges - Meyrin 3-2. Classement: 1. Franches-Montagnes 10-16. 2. Forward Morges 10-15. 3.

Meyrin 10-14. 4. Neuchâtel YS 11-11. 5. Yverdon 11-4. 6. Fleurier 10-2.

MOSKITOS B

GROUPE I

La Chaux-de-Fonds - Le Locle 3-0. Classement: 1. Moutier 9-18. 2. Tramelan 9-16. 3. FR Gottéron 7-10. 4. Les Ponts-de-Martel 9-10. 5. Ajoie 10-9. 6. La Chaux-de-Fonds 7-6. 7. Le Locle 8-6. 8. Les Franches-Montagnes 8-4. 9. Neuchâtel YS 9-3. 10. Saint-Imier 8-2.

Football - Papin

Réaction

Jean-Pierre Papin, l'avant-centre de l'équipe de France et de l'Olympique Marseille, s'est refusé à commenter la décision des dirigeants de l'AC Milan qui renonce à l'engager la saison prochaine; il s'est contenté de rappeler que le choix de sa destination ne dépendait pas de lui.

«On verra bien où j'irai au mois d'avril. Cela ne sert à rien d'avancer quoi que ce soit tant que rien n'est fait» a déclaré Papin dans une interview au quotidien Le Méridien.

«Si tout dépendait de moi, ce serait Milan, parce que Milan c'est autre chose, parce que les plus grands sont là-bas» a reconnu le capitaine marseillais. Qui a souligné: «Bernard Tapie a son mot à dire, car il a des intérêts à défendre».

Mais, quel que soit le club où il évoluera, l'avant-centre de l'équipe de France entend être «le roi, et plus que ça encore, car je suis dans un tel état d'esprit que je ne redoute rien». (si)

FC Saint-Gall

Du mouvement

Le Chilien Fabian Estay (23 ans) et le Brésilien Djair (20 ans) porteront les couleurs du FC Saint-Gall dans le tour final pour le titre, ce printemps.

Djair appartient à la Lazio de Rome, Estay est propriétaire d'un groupe de financement italien. En revanche, le Paraguayen José Cardozo (21 ans) a été cédé au club chilien d'Universidad Católica, club où évoluait, d'ailleurs, Estay.

Fabian Estay, demi-offensif jouant des deux pieds, était l'un des acteurs marquants de la dernière Coupe d'Amérique du Sud. Djair, de son nom complet Djair Kaye de Brito, est capitaine de la sélection brésilienne des moins de 21 ans, respectivement de la sélection olympique du pays. (si)

BRÈVE

Basketball

Coupe: Vevey passe

En huitième de finale de la Coupe de Suisse Vevey a pris le dessus sur Fribourg Olympic par 76-73 (37-44).

Rallye-raid - Paris-Le Cap: le motard français Gilles Lalay se tue

Stupide accident de la circulation...



Gilles Lalay

Le Français est la vingt-neuvième victime depuis la création du «Padak». (AFP)

Le rallye-raid Paris - Le Cap a perdu hier l'un de ses plus grands pilotes: le motard français Gilles Lalay a trouvé la mort au guidon de sa Yamaha, au cours de la 13e étape Franceville (Gabon) - Pointe-Noire (Congo).

Lalay, vainqueur du rallye Paris - Dakar en 1989, est entré en collision avec une voiture médicale de l'organisation venant en sens inverse.

La collision s'est produite à 11 h 30 sur le parcours de liaison Sibiti - Pointe-Noire, dans le Sud du Congo, à la sortie du secteur chronométré. Gilles Lalay était âgé de 29 ans et père de deux enfants. Il faisait partie de l'écurie italienne Yamaha-BYRD, qui avait décidé de se retirer de la compétition, et occupait la septième place au classement général motos.

«Il s'agit d'un stupide accident de la circulation, a déclaré un médecin de l'organisation. Cela s'est passé sur un parcours de liaison, où la circulation est à double sens. Gilles venait de sortir de la spéciale, il roulait vite. Il s'est déporté sur la gauche dans un virage. Le véhi-

cule médical qui se rendait à l'arrivée de la spéciale est arrivé à ce moment-là...»

Le chirurgien et le réanimateur présents dans le véhicule sont intervenus immédiatement et ont tenté sans succès, pendant près de deux heures, de ranimer le motard, décédé des suites d'un traumatisme crânien. «Il venait de courir la spéciale, peut-être s'était-il déconcentré» a ajouté le médecin.

SÉRIE NOIRE

Le décès de Gilles Lalay porte à 29 le nombre des victimes du Paris - Dakar, devenu cette année Paris - Le Cap, depuis sa création en 1979. Parmi ces victimes, le créateur du rallye Thierry Sabine, décédé dans un accident d'hélicoptère en 1986, en compagnie de cinq autres personnes, dont le chanteur français Daniel Balavoine et le pilote de l'engin, le Suisse François-Xavier Bagnaud.

On compte également, parmi les vingt-neuf victimes, six journalistes, cinq indigènes - dont trois enfants - écrasés, ainsi qu'un pilote de camion tué par balles près d'un village touareg

l'an dernier. Le 27 décembre dernier, en Libye, le pilote et le mécanicien d'une voiture d'assistance avaient trouvé la mort dans un accident survenu pendant un secteur de liaison.

CLASSEMENTS

13e étape, Franceville-Pointe Noire (677 km). Autos: 1. Saby (Fr), Mitsubishi, 1 h 12'06". 2. Vatanen (Fin), Citroën, à 23". 3. Waldegaard (Su), Citroën, à 2'18". 4. Weber (All), Mitsubishi, à 2'46". 5. Lartigue (Fr), Citroën, à 4'25".

Motos: 1. Peterhansel (Fr), Yamaha, 3 h 12'45". 2. Magnaldi (Fr), Yamaha, à 13'20". 3. Morales (Fr), Cagiva, à 14'03". 4. Lalay (Fr), Yamaha, à 14'49". 5. Trolli (It), Cagiva, à 15'03".

Classement général. Autos: 1. Auriol (Fr), Mitsubishi, 16 h 10'21". 2. Weber à 15'27". 3. Shinozuka (Jap), Mitsubishi, à 18'02". 4. Waldegaard à 1 h 32'23". 5. Vatanen à 2 h 48'55". Motos: 1. Peterhansel 46 h 17'22". 2. LaPorte (EU), Cagiva, à 31'53". 3. Arcarons à 43'33". 4. Morales à 45'12". 5. Mas (Esp), Yamaha, à 59'59". (si)

Hockey sur glace - LNA: après un départ laborieux, Berne est parvenu à passer l'épaule face à Bienne

Et «Rexi» montra la voie

● BERNE - BIENNE
7-2 (1-0 3-0 3-2)

Question: dans notre beau pays, quelle formation privée de ses deux étrangers est capable de battre Berne? Le temps passe et vous ne trouvez toujours pas. Arrêtez de chercher. La réponse est tout simplement: aucune. Orphelin de Yuldashev et Shirajev, Bienne a eu le mérite de tenir un tiers hier soir à l'Allmend. Par la suite, les Seelandais n'ont plus été capables de soutenir la comparaison face aux tenants du titre qui doivent une fière chandelle à un certain «Rexi» Ruotsalainen, l'homme qui a su tirer son équipe au moment où celle-ci commençait à balbutier. C'est ça, la classe!

Berne
Gérard STEGMÜLLER

Soyons francs. Personne, hier soir sur le coup de 20 heures, n'aurait misé un kopeck sur une victoire biennoise.

Déjà qu'en temps normal, c'est-à-dire avec un effectif complet de part et d'autre, Berne possède la pointe en dessus. Et de loin. On s'imagine dès lors le rapport des forces en présence quand la troupe de Dick Decloe est contrainte d'évoluer sans ses Soviétiques, tous deux blessés.

PENALTY MANQUÉ

Pourtant, malgré une très nette domination lors des dix minutes initiales, Berne ne parvenait pas à tromper la vigilance d'un Anken qui était au four et au moulin.

Avec un gardien en état de grâce, Bienne réussissait à faire douter les hockeys de la capitale fédérale, d'autant que Montandon manquait la transformation d'un penalty (16e). Ce n'est qu'à 57 secondes du premier coup de sirène que les spectateurs du «temple» pouvaient lâcher un ouf de soulagement, Bärtschi parachevant un excellent travail préparatoire de Haworth. Berne menait ainsi à la marque, mais Berne était sous-payé. Nettement.



Anken s'oppose à Rogenmoser
Une fois, pas deux...

(Keystone)

C'est alors que «Rexi» Ruotsalainen montra les crocs. Tout d'abord à la 26e minute, lorsqu'il tourna autour de la cage d'Anken et faillit tromper celui-ci comme un débutant. Ce fut finalement Rogenmoser qui mit tout le monde d'accord. Puis, une fois que Horak, comme à l'entraînement, eut porté la marque à 3-0, le Finlandais du CP-Berne y alla d'un petit numéro. Il traversa toute la patinoire, effectua deux coups de reins histoire de se frayer la voie royale, et Anken en reprenait pour son grade. A 4-0, les carottes étaient cuites. Et comme les «Ours» raffolent de ce genre d'ingrédients...

DU RENFORT À BIENNE

La troisième période allait permettre à Bärtschi de signer sa troisième réussite personnelle de la soirée, itou pour Haworth en ce qui concerne les assists. Les bougres auraient eu tort de se gêner, pardi!

Côté biennois, pas grand-chose à signaler à l'exception de deux goals qui ont uniquement meublé le décor. Les Seelandais n'ont de toute façon rien à se reprocher. Lorsque Berne, mis sur orbite par son stratège Ruotsalainen, accéléra la manœuvre, les gars du Stade de Glace regardaient passer la rondelle, impuissants. Cela devait être rageant mais ce n'était pas la première fois de la saison qu'une telle situation se produisait. Et, malheureusement pour eux, sûrement pas la dernière.

Berne s'est donc remarquablement ressaisi après son couac de dimanche face à Kloten. Pour Bienne, l'année 1992 ne commence pas de la meilleure des façons. On nous rétorquera que c'était prévisible; se déplacer en l'espace de 48 heures à Ambri-Piotta et à Berne n'a rien d'une sortie de contemporains.

Dans ce contexte, la partie que vont livrer, vendredi à domicile, les Seelandais face à Lugano pourrait faire office de détonateur. Nous écrivons bien pourrait. Yuldashev sera en tout cas de retour. Quant à Shirajev, qui a la rotule cassée, son absence des patinoires risque de se prolonger. A cet effet, les dirigeants biennois ont pris leur bâton de pèlerin afin de dénicher un nouvel étranger, qui sera, selon toute vraisemblance, un attaquant canadien dont le nom sera divulgué aujourd'hui déjà. Patience, donc. G.S.

Allmend: 10.524 spectateurs.
Arbitres: MM. Moor, Höltschi et Pfister.
Buts: 20e Bärtschi (Haworth) 1-0. 26e Rogenmoser (Ruotsalainen) 2-0. 34e Horak (Haworth) 3-0. 40e Ruotsalainen (à 5 contre 4) 4-0. 43e Bärtschi (Haworth) 5-0. 48e Bärtschi (Künzi) 6-0. 49e Metzger (Glanzmann) 6-1. 50e Howald (à 4 contre 5) 7-1. 54e Pfofi (Heiz) 7-2.
Pénalités: 8 x 2' plus 10' (Rutsch) contre Berne, 7 x 2' contre Bienne.
Berne: Tosio (52e Bühler); Rutsch, Rauch; Künzi, Leuenberger; Ruotsalainen,

Beutler; Clavien; Hagmann, Montandon, Howald; Horak, Haworth, Bärtschi; Rogenmoser, Vrabec, Triulzi; Hirschi; Burillo.
Bienne: Anken; D. Dubois, Steinegger; Schneider, Schmid; Schneeberger, Pfofi; Aeschlimann, Weber, Kohler; G. Dubois, Boucher, Martin; Heiz, Metzger, Cattaruzza; Glanzmann.
Notes: Bienne est privé des services de Yuldashev et Shirajev (blessés). Haworth est fleuri à l'occasion de son 150e match de Ligue nationale sous les couleurs du CP Berne.

Basketball - Le BBCC et Union NE à l'extérieur en Coupe de Suisse

Destins différents...

Pauvres Chaux-de-Fonniers! Qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe de Suisse, ils espéraient recevoir un gros bras de Ligue nationale A. Mais, si le sort a effectivement attribué une équipe attractive au BBCC - SF Lausanne - il a également contraint les pensionnaires de LNB à se déplacer sur les bords du Léman. La poisse...

Union NE: changements

Deux changements concernant les matches à venir d'Union NE (LNA): la rencontre Union NE - SF Lausanne du 18 janvier prochain se déroulera au Centre scolaire et sportif des Deux-Thielle, au Landeron (17 h 30), la Salle omnisports étant occupée par du badminton. Et puis, la partie FR Olympic - Union NE, initialement prévue le mercredi 22 janvier, a été avancée au mardi 21 janvier (20 h 15), une rencontre amicale de hockey sur glace Russie - Team Canada étant prévue le 22 à Fribourg.

puis, c'est surtout regrettable pour le public chaux-de-fonnier, qui aurait mérité un splendide spectacle.

Mais voilà: si les Lausannois n'ont pas voulu franchir La Vue-des-Alpes, les Chaux-de-Fonniers devront le faire...

BONNE PRÉPARATION

Inutile de préciser que la tâche de l'équipe de Pierre-Alain Benoît s'apparente à une mission impossible. «Une qualification tiendrait du miracle, admet l'entraîneur. Mais nous allons jouer avec tout notre cœur, et jeter toutes nos forces dans la bataille. Ce match, pour SF, s'apparentera à un pensum, car il n'y aura pratiquement personne dans les gradins. Nous allons donc tout faire pour, au moins, perdre de manière honorable.»

Et puis, cette rencontre permettra aux «jaune et bleu» de roder leurs systèmes, de manière

à aborder la seconde phase du championnat au top-niveau. «J'imagine que Tim Hoskins sera l'objet d'une surveillance spéciale. Il sera intéressant de voir ses capacités à jouer en équipier. Quoi qu'il en soit, et cela quand bien même l'issue ne semble faire aucun doute, ce sera une expérience profitable.»

Chapitre contingent: Sauvain est toujours blessé, et Michel Mühlebach sera absent pour raisons professionnelles. Par contre, Bernhard Müller et Alain Bottari sont bel et bien remis. De bon augure.

UNION NE: ATTENTION

A l'inverse de La Chaux-de-Fonds, Union NE a les moyens de passer ce cap des huitièmes de finale. Mais Lugano, qui peut compter sur des gars comme Tom Scheffler et Mark Fillmore, a mis un atout de plus

dans sa manche, qui a engagé l'Américain Jeff King, arrivé en droite ligne de CBA.

«Nous nous méfierons, confirme le directeur technique Julio Fernandez. Devant leur public, les Luganais voudront absolument réussir un truc. A nous d'être vigilants. Mais l'équipe me semble bien en jambes, nous devrions donc pouvoir éviter toute mauvaise surprise.»

R.T.

À L'AFFICHE

CE SOIR

Coupe de Suisse
(1/8es de finale)

19.00 Lugano (B) - Union NE (A)
20.00 SF Lausanne (A) - La Chaux-de-Fonds (B)

AUTRES PATINOIRES

● LUGANO - FR GOTTÉRON
2-4 (1-3 1-0 0-1)

Resega: 4400 spectateurs.
Arbitre: M. Moreno.
Buts: 5e Khomutov (Bykov, Schaller) 0-1. 7e Khomutov (Bykov, Schaller) 0-2. 11e Hofstetter 0-3. 20e Stehlin (Walder, Honegger) 1-3. 23e Aeschlimann (Gingras, Lüthi) 2-3. 49e Khomutov (Schaller) 2-4.
Pénalités: 4 x 2' contre Lugano, 6 x 2' contre FR Gottéron.
Lugano: Tosi; Domeniconi, Gingras; Bertaglia, Rogger; Sutter, Honegger; Ton, Aeschlimann, Eberle; Thöny, Lüthi, Thibaudau; Stehlin, Rötheli, Walder.
FR Gottéron: Stecher; Hofstetter, Balmer; Bobillier, Griga; Descloux. Brasey; Khomutov, Bykov, Schaller; Silver, Liniger, Maurer; Bordmann, Rottaris, Leuenberger.

● COIRE - AMBRI-PIOTTA 1-1
(0-1 1-0 0-0)

Hallenstadion: 2570 spectateurs.
Arbitre: M. Cléménçon.
Buts: 11e Viganò 0-1. 24e Lavoie (Micheli) 1-1.
Pénalités: 2 x 2' contre Coire, 3 x 2' contre Ambri-Piotta.
Coire: Bachschmid; E. Salis, Bayer; Stocker, S. Capaul; Fatkullin, Stoffel; Gull; Micheli, Lavoie, Schädler; Lindemann, Müller, Signorelli; Derungs, Ackermann, Werthan; M. Capaul, R. Salis, Ferrari.
Ambri-Piotta: Daccord; F. Celio, Tschumi; Müller, Riva; B. Celio, Reinhart; Fair, Malkov, Leonov; Jaks, N. Celio, Robert; Fischer, Lèchène, Viganò; Mattioni.

● ZOUG - OLTEN 6-2
(3-0 2-1 1-1)

Herti-Halle: 3521 spectateurs.
Arbitre: M. Ehrensperger.
Buts: 1re Yaremchuk (Antisin) 1-0. 9e Kessler 2-0. 14e Kessler (Yaremchuk, McLaren) 3-0. 21e McLaren (Kessler) 4-0. 24e Stastny (Polcar) 4-1. 25e Soguel (B. Schafhauser) 5-1. 51e Stastny (à 4 contre 3) 5-2. 52e Antisin (Yaremchuk, à 5 contre 4) 6-2.
Pénalités: 5 x 2' contre Zoug, 7 x 2' contre Olten.
Zoug: Schöpf; Kessler, Burkart; B. Schafhauser, Künzi; Stadler, P. Schafhauser; Antisin, Yaremchuk, McLaren; Steffen, Soguel, Neuenschwander; Lang, Schläpfer, Meier.
Olten: Aebischer (25e Friedli); Hirschi, Rüedi; Niederöst, Silling; Ghillioni, Gasser; Stastny, Polcar, Müller; Lauper, Vondal, Graf; Loosli, Lörtscher, Egli.

● ZÜRICH - KLOTEN 4-4
(1-1 2-1 1-2)

Hallenstadion: 11.500 spectateurs (guichets fermés).
Arbitre: M. Tschanz.
Buts: 5e Meier (Priakhin) 1-0. 6e Celio (Hollenstein) 1-1. 30e Nuspliger (Faic, Wick, à 5 contre 4) 3-1. 35e Vollmer (Nuspliger, Cadisch) 3-1. 38e Wäger (Hollenstein, à 5 contre 4) 3-2. 50e Celio (Hoffmann) 3-3. 51e Hollenstein (Eldebrink) 3-4. 57e Priakhin (à 4 contre 4) 4-4.
Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.
Zürich: Simmen; Rauch, Zehnder; Wick, Honegger; Faic, Guyaz; Schenkel, Weber, Tchistiakov; Priakhin, Meier, Hotz; Vollmer, Nuspliger, Cadisch.
Kloten: Pavoni; R. Sigg, Eldebrink; Mazzoleni, Bruderer; D. Sigg; Nilsson, Wäger, Celio; Schlagenhauf, Erni, Hollenstein; Hoffmann, Holzer, Fontana; Ruffener.

CLASSEMENT

1. FR Gottéron	27	19	3	5	136	76	41
2. Lugano	27	19	3	5	105	58	41
3. Berne	27	17	3	7	110	65	37
4. Ambri-Piotta	27	17	2	8	108	78	36
5. Zoug	27	13	2	12	105	97	28
6. Kloten	27	8	5	14	102	97	21
7. Zürich	27	8	4	15	101	123	20
8. Bienne	27	8	4	15	85	139	20
9. Olten	27	7	1	19	76	141	15
10. Coire	27	3	5	19	93	147	11

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 10 janvier, 20 h 30: Bienne - Lugano. Samedi 11 janvier, 17 h 30: Olten - Zürich. 20 h: Ambri-Piotta - Berne. Fribourg - Zoug. Kloten - Coire.

Patinage artistique - Les Championnats d'Europe à Lausanne

Véritable répétition générale

Le Centre intercommunal de glace de Malley à Lausanne sera le théâtre, du 20 au 26 janvier prochain, des Championnats d'Europe de patinage artistique. Le comité d'organisation lausannois a préparé avec un grand soin cette importante échéance, agendée juste avant les Jeux olympiques d'Albertville, ce qui rend encore plus attrayantes ces joutes européennes, véritable répétition générale avant les Jeux.

Avec la participation de 24 pays et 130 compétiteurs, ces championnats d'Europe proposeront sans doute un spectacle de choix. Le public lausannois aura

notamment l'occasion d'assister aux prouesses, chez les messieurs, de Viktor Petrenko, tenant du titre et vice-champion du monde 1991.

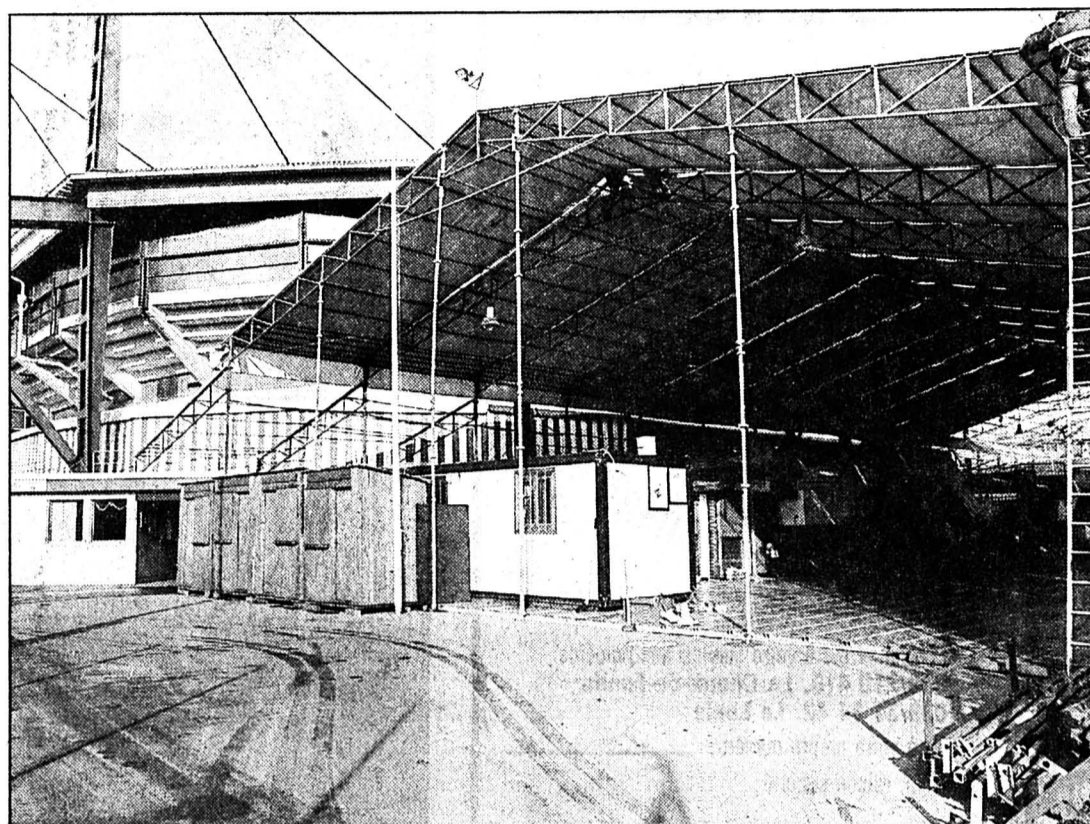
UN DUEL QUI PROMET

Quant à la compétition féminine, elle souffrira bien sûr de l'absence des Américaines et des Canadiennes, mais la seule présence de la sculpturale Française



Surya Bonaly, tenante du titre et grande favorite de l'épreuve, est riche de promesses.

L'épreuve des couples s'annonce très ouverte même si l'on devrait logiquement assister à



La patinoire de Malley

Le centre sportif lausannois s'est offert un sérieux lifting.

(ASL)

une domination des concurrents de l'ex-URSS, alors que la danse sur glace proposera un duel en forme de revanche entre les Soviétiques Marina Klimova-Sergueï Ponomarenko, vice-champions du monde et tenants du titre européen, et les virtuoses français Isabelle et Paul Duchesnay, champions du monde en titre et vice-champions d'Europe, dont les idées novatrices et l'au-

dace de leurs prestations sont toujours très goûtées du public.

LES HELVÈTES

Du côté helvétique, on note, chez les dames, la présence de la Biennoise Nathalie Krieg et ses célèbres pirouettes, préférée à la championne suisse en titre, Nicole Skoda, qui ne sera que remplaçante.

Chez les messieurs, c'est le

Zurichois Patrick Meier qui défendra les couleurs suisses, alors que dans l'épreuve des couples, deux paires s'aligneront, les Zurichois Saskia-Guy Bourgeois et les Lausannois Leslie-Cédric Monod.

En danse enfin, c'est à Valérie Le Tensorer et Jörg Kienzle (Bâle) que reviendra l'honneur de défendre les chances helvétiques. (si)

Leconte en Bundesliga

Le Français Henri Leconte a signé un contrat pour disputer le championnat de la Bundesliga allemande de tennis sous les couleurs du FC Nuremberg, qui débutera, en août prochain et comportera 10 journées. Leconte disputera, «au moins», quatre matches pour son nouveau club jusqu'à mi-septembre. (si)

Patinage artistique

Podiums à Avignon

Pour la deuxième année consécutive le Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds était invité ce week-end à la Coupe d'Avignon. Sept Chaux-de-Fonniers ont fait le déplacement.

Plusieurs podiums sont venus récompenser leurs efforts. L'un des plus beaux résultats est à attribuer à Aurélie Lequent, qui, bien que deuxième après le programme original du samedi est parvenue à gravir la plus haute marche du podium, dimanche chez les minimes A, après un superbe programme libre.

Plusieurs candidates sont montées sur la troisième marche du podium dans leur catégorie respective. Il s'agit de la petite sœur d'Aurélien, Julie Lequent chez les poussins, de Sabrina Di Nuzzo chez les minimes B et de Marlène Wehrli chez les cadets A. Quant à Natacha Romy elle a de peu manqué cette troisième marche en terminant quatrième sur 13 candidates.

Il ne faut pas manquer de souligner également la belle performance d'Alrika Soguel 2e chez les juniors B.

Quant à Véronique Quiby, Genevoise faisant partie du club chaux-de-fonnier, elle a gravi la première marche de ce podium chez les juniors A. Cette belle performance d'ensemble encourage à l'organisation de ce déplacement l'année prochaine. (sp)

TV-SPORTS

FR3
13.00 Sports 3 images

La5
18.30 Paris - Le Cap
20.25 Paris - Le Cap

RAI
23.05 Mercoledì sport

EUROSPORT
09.00 Paris - Le Cap
09.30 Natation
11.00 Ski acrobatique
13.00 Football
14.00 Paris - Le Cap
14.30 Football
18.00 New-catch
19.30 Gymnastique
21.00 Paris - Le Cap
22.00 Ski alpin
23.00 Football
24.00 Paris - Le Cap

Le programme

Samedi 18 et dimanche 19 janvier: entraînements.

Lundi 20 janvier, 18 h 30: tirage au sort.

Mardi 21 janvier, 19 h: cérémonie d'ouverture. 20 h: programme original des couples.

Mercredi 22 janvier, 9 h: danse, figures imposées. 14 h: programme original messieurs. 19 h: programme libre couples.

Judi 23 janvier, 14 h: danse originale. 18 h 30: programme libre messieurs.

Vendredi 24 janvier, 13 h 30: programme original dames. 18 h 30: danse libre.

Samedi 25 janvier, 14 h: patinage libre dames.

Dimanche 26 janvier, 14 h: gala de clôture.

Tennis - Rosset défait à Auckland

L'histoire se répète

Battu sur le même score (6-4 6-3) que lors de leur dernière confrontation à l'Open «indoor» de Paris, Marc Rosset n'a pas à rougir de sa défaite devant Alexander Volkov.

A Bercy, le Genevois avait capitulé sans gloire, alors qu'à Auckland, il s'est battu jusqu'au bout avec sérieux.

Récemment finaliste du tournoi de Wellington, le représentant de la Biélorussie est en passe de réussir un séjour fructueux en Nouvelle-Zélande. Tête de série No 3 à Auckland (doté de 180.000 dollars), le numéro 23 mondial a joué à son meilleur niveau contre le Suisse.

Il a commis un minimum de fautes directes. Pour prendre sa

revanche sur un adversaire contre lequel il comptait déjà deux défaites (la première à Wimbledon en 1990), Rosset devait absolument s'appuyer sur son atout-maitre, le service.

Le gaucher de Kaliningrad fit le break au dixième jeu de la première manche pour l'emporter 6-4. Rosset avait sans doute laissé passer sa chance à 3-3 lors-

que, menant 15-30, il ratait des retours de service sur la deuxième balle du Russe.

Au second set, le représentant helvétique retournait mieux et il prenait d'emblée le service adverse. Il gâchait une balle de break qui lui aurait permis de mener 3-0. Volkov refaisait surface en tirant parti des difficul-

tés que Rosset rencontrait avec son engagement.

RÉSULTATS

Simple messieurs, premier tour: Volkov (CEI-3) bat Rosset (S) 6-4 6-3. Washington (EU-7) bat Gomez (Equ) 6-3 6-2. Naewie (All) bat Ferreira (Afs-6) 6-1 6-1. Eltingh (Hol) bat Novacek (Tch-1) 7-6 (7-5) 7-6 (7-5). (si)

Ski alpin

600 jeunes à la Lenk



Des Neuchâtelois heureux

Du 2 au 9 janvier, 600 adolescents de tous les cantons et du Liechtenstein profitent d'une semaine de ski gratuite à la Lenk dans le Simmental. Neuf filles et quatre garçons ainsi que quelques moniteurs du canton de Neuchâtel (en photo) participent à ce 51e camp jeunesse de la FSS. (sp)

Le tournoi de Sydney décapité

Stich et Lendl out

Le tournoi de Sydney est décapité. Ses deux premières têtes de série, l'Allemand Michael Stich (1) et le Tchèque Ivan Lendl (2) sont en effet tombées au premier tour, respectivement victimes de l'Australien Todd Woodbridge et du Hollandais Richard Krajicek.

Le premier coup dur de la journée pour les organisateurs fut le fait d'un jeune Australien, Todd Woodbridge, 20 ans, 80e joueur mondial, vainqueur en trois sets (4-6 6-1 6-1) du champion en titre de Wimbledon.

Stich, peu inspiré, perdit six fois son service face à un Woodbridge porté par le public de sa ville natale. «Il faisait un peu trop chaud pour moi aujourd'hui» regrettait l'Allemand qui jouait à Sydney son premier tournoi en plein air depuis Flushing Meadow en septembre dernier et qui n'avait pas disputé de tournoi depuis un mois.

KRAJICEK MENACE

Lors du dernier US Open, Richard Krajicek avait eu deux balles de match face à Ivan Lendl avant de perdre en cinq sets. A Sydney, le Hollandais, 44e joueur mondial, s'est imposé

en trois manches après avoir perdu la première (5-7 6-3 6-3).

Krajicek (20 ans) est en forme. Il a travaillé sa condition physique en novembre et décembre. «Après une semaine de préparation en Allemagne, je suis arrivé en Australie le mercredi précédant Noël» expliquait le vainqueur de Lendl. Ce dernier ne semblait pas trop marqué par sa défaite.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Simple messieurs, premier tour: Woodbridge (Aus) bat Stich (All-1) 4-6 6-1 6-1. Krajicek (Hol) bat Lendl (Tch-2) 5-7 6-3 6-3. E. Sanchez (Esp-7) bat Skoff (Aut) 7-6 (7-0) ab. Korda (Tch-4) bat Baur (All) 6-3 7-5. Gustafsson (Su-5) bat Svensson (Su) 6-4 6-4. Le match Hlasek - Steeb a été reporté en raison de la pluie.

Simple dames, premier tour: Zrubakova (Tch-16) bat Wood (GB) 1-6 6-4 6-3. Date (Jap) bat Zvereva (CEI-13) 7-5 6-1. **Deuxième tour:** Martinez (Esp-5) bat Zardo (S) 2-6 6-4 6-2. Sanchez (Esp-2) bat Strnadova (Tch) 7-6 (7-0) 6-3. Garrison (EU-6) bat Kijimuta (Jap) 6-4 3-6 6-2. Whitlinger (EU) bat Appelmans (Bel-11) 6-1 6-3. (si)

Ne manquez pas
votre prochain rendez-vous
avec les lecteurs de
L'Impartial :

Soldes

Autorisés du 13.1
au 1.2.1992

Publicité presse autorisée
dès le 10 janvier 1992

Réservations
renseignements
conseils:

Publicitas est à votre service aux numéros
039/210 410, La Chaux-de-Fonds
039/31 14 42, Le Locle

ou à votre propre numéro: _____

Nom, raison sociale: _____

Coupon-réponse à retourner à Publicitas
Case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds
132-12536

40.-/60.-
SET À VAPEUR INOX
2 PIÈCES 18 CM, 3 PIÈCES 20 CM

DE 10.- À 18.-
CASSEROLE À MANCHE
SITRAM GALA 12-20 CM

DE 25.- À 50.-
ESPRESSO, 3-4 TASSES

14.-/16.-
POÊLE INOX, 30/35 CM

30.-/40.-
BOUILLIÈRE INOX
1,5/2,5 LITRES

PLACETTE
NOUVELLE CUISINE



M. Jean-Pierre
Aeschbacher
Rue de la Serre 16
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 45 51

Dès aujourd'hui et jusqu'à samedi

ACTION 10% sur articles en vitrine EST

Dès le 13 janvier et jusqu'au 31 janvier

10% sur les vins valaisans (bouteilles et chopines)

● Livraisons à domicile ●

132-12673

IMMOBILIER

A vendre cause
retraite
à La Chaux-de-Fonds
**magasin
tabacs-
journaux**
Dépôt loterie à
numéros.
A disposition:
**appartement
2½ pièces**
Loyer modéré.
☎ 039/23 56 61
132-503859

A louer au Locle
dans quartier résidentiel

**appartement
de 4½ pièces**

Rénové, cuisine agencée.
Balcon, cave.
Entrée à convenir.
☎ 038/53 50 82

450-1107

À LOUER, Staway-Mollondin 35

**places de parc
dans garage
collectif**

Loyer mensuel: Fr. 120.-.

Pour tous renseignements, s'adresser
à:



Fiduciaire de Gestion
et d'Informatique S.A.
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 60

132-12265

À LOUER

Rue de
la Balance
La Chaux-de-Fonds

**locaux commerciaux
de 82 m²**

situés au rez-de-chaussée,
convenant particulièrement à:
salon de coiffure, boutique, ma-
gasin d'informatique, etc.

Libre: tout de suite ou à convenir.

Loyer: Fr. 1600.- + charges.

132-12083



**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

DIVERS



**SECOURS SUISSE
D'HIVER**

**Appel à
la générosité de
la population de
La Chaux-de-Fonds**

Notre vente d'étoiles a lieu pendant la
semaine du 6 au 11 janvier 1992.

En cette période difficile pour de nombreux
habitants de La Chaux-de-Fonds, nous vous
sommes reconnaissants de l'aide généreuse
que vous nous accorderez en achetant notre
étoile.

Réservez bon accueil aux vendeurs qui
s'approcheront de vous!

Comité cantonal
neuchâtelois du Secours
suisse d'hiver:

Le président: Thierry Béguin

157-800472

ENTRE SOI SA LE PAILLASON

Après plus de 14 ans passés dans
la Vieille ville, nous déménageons.
Dès le jeudi 9 janvier 1992,
vous nous trouverez à la rue de la

SERRE 56

La Chaux-de-Fonds

(entre cinéma Scala et Boulangerie Marending)

Nouveau numéro de téléphone 039/23 58 23

**Venez nous voir,
une surprise vous attend!**

132-12053

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Fondation J&M Sandoz
du Locle**19 ans et
du changement**

L'année 1990, pour la Fondation Sandoz, «aura été celle des changements annoncés, des prévisions largement préavisées, qui ont pu dès lors être sereinement maîtrisées, sans panique ni hâte fébrile». En 1990, la Fondation J&M Sandoz a accueilli 25 élèves.

Page 15

Ecoles du Haut-Doubs

**Classes uniques
menacées**

Toutes les écoles à classe unique du Haut-Doubs pourraient fermer dans un avenir plus ou moins proche. Une mesure qui porterait un coup fatal à la ruralité et entraînerait à brève échéance la mort des villages.

Page 16

Manif des paysans
ajoulots**Le purin
de la colère**

Une quinzaine d'agriculteurs jurassiens ont bloqué, hier matin, la route aux frontaliers français à la douane de Damvant. Principal objet de la colère des Ajoulots: le refus par la Préfecture du Doubs d'octroyer à ces agriculteurs les cartes d'exploitants demandées pour les terres qu'ils louent sur sol français.

Page 19



Météo:
Temps en partie ensoleillé, passages nuageux en augmentation et quelques pluies probables.

Demain:
Souvent très nuageux avec des précipitations. Chutes de neige s'abaissent jusqu'à basse altitude.

Lac des
Brenets
750.34 mLac de
Neuchâtel
429.01 m

Fête à souhaiter mercredi 8 janvier: LUCIEN



6 à 11°

-2°

3°

Lever: 8 h 18
Coucher: 17 h 00Lever: 9 h 48
Coucher: 20 h 47

2000 m



L'Impartial

Des tarifs de pension différenciés, à Saint-Imier comme presque partout ailleurs

La crèche bouge...

Le 15 janvier, un barème de pension différencié, fonction du salaire des parents, sera appliqué à la crèche La Pelouse de Saint-Imier. Pour certains, la facture grossit fortement, pour d'autres elle maigrit. Mais pour l'essentiel, les prix demeurent plutôt en-deça des institutions neuchâtelaises, par exemple. Et un bref tour d'horizon révèle réflexions et projets dans tout l'Arc jurassien.

A Saint-Imier, le changement de tarif de pension a soulevé des réactions bien sûr, comme à La Chaux-de-Fonds, en août 90, lors du passage au barème différencié (jusqu'à là, la pension coûtait 14 fr par jour pour tout le monde).

Et dans une cité comme dans l'autre, le changement de système vaut une hausse de prix considérable pour les parents dont le revenu est jugé comme plutôt élevé. En clair et en gros, le prix de pension quotidien varie à Saint-Imier de 5 fr (pour un revenu mensuel brut n'excédant pas 1200 fr) à 34 fr (revenu de 7000 fr), par palier de 1 fr pour 200 fr de salaire. Pour le 2e enfant d'une même famille, on demande 75% de ce prix, 50% pour le 3e, la pension étant gratuite pour les suivants.

TRÈS COMPARABLES

«En fait, il ne s'agit pas d'une augmentation, mais d'une adaptation de tarifs: les recettes totales du poste «pension» suivent à peine l'évolution du coût de la vie, soit 6% de hausse au plus», précise René Lautenschlager, président de la fondation La Pelouse. Non sans souligner que pour les bas salaires, le prix demandé diminue nettement. «Notre barème est exactement

**Saint-Imier**

La crèche La Pelouse passe à des prix de pension différenciés, en s'alignant sur une pratique désormais généralisée.

identique à celui que la crèche de Moutier a adopté en 89, et correspond de très près à ce qui se pratique actuellement dans le reste du canton.»

Renseignements pris, les prix imériens, à salaire égal, sont plutôt inférieurs à ceux des Montagnes neuchâtelaises (de 14 à 40 fr par jour à la Chaux-de-Fonds, soit entre 1 et 5 fr de plus pour chaque palier, 24 fr par jour à la crèche des Bercles, en ville de Neuchâtel, etc.).

Le sociologue Pierre-Yves Troutot constate dans ses études que les pensions des crèches genevoises et vaudoises équivalent à 10-12% du revenu des ménages concernés; on arrive à peu près à la même proportion dans la région.

**L'ÉTAT BERNOIS
FAIT EXCEPTION**

Alors qu'elles sont à la charge des communes dans tout le reste de la Suisse romande, les crèches du canton de Berne et du canton du Jura (un héritage...) bénéficient d'un subventionnement étatique. En clair, les quelque 250.000 fr d'excédent de charges enregistrés à La Pelouse imérienne sont inclus à la répartition des charges.

A Saint-Imier toujours, René Lautenschlager souligne que la crèche ne s'est pas contentée d'adapter son barème de pension; les salaires des employés ont été réadaptés en 88, qui ne sont dès lors plus très loin des tarifs cantonaux et permettent

une satisfaction génératrice de continuité bienfaisante pour les enfants.

Par ailleurs, la fondation La Pelouse discute actuellement la possibilité d'ouvrir la crèche durant le week-end et sans interruption estivale, afin de répondre aux besoins des parents occupés selon des horaires irréguliers; les heures d'ouverture quotidiennes ont d'ores et déjà été modifiées, permettant au personnel hospitalier d'y confier ses enfants.

**LE COMPLÈMENT
DE LA CRÈCHE**

Une motion socialiste ayant demandé que l'on étudie tous les problèmes liés à la garde des enfants à Saint-Imier, la commis-

sion créée dans ce sens va déposer son rapport d'ici la fin du mois. René Lautenschlager précise qu'elle prônera la création d'une association de parents, dans le genre des mères de jour, comme complément à la crèche.

Autre projet, en très bonne voie de réalisation, celui d'une Association des directrices de crèches de l'Arc jurassien, en quelque sorte, qui œuvrera essentiellement pour une harmonisation pédagogique de ces institutions dans les cantons du Jura, de Neuchâtel et dans le Jura bernois.

Les crèches ne sont pas près de s'empoussiérer, on vous le disait!
D.E.

● Lire également en page 18

La Chaux-de-Fonds: création d'un jeu éducatif

Cridor joue à Tridor

Les meilleurs éducateurs... des parents, ce sont les enfants. Toutes les jardinières vous le diront! En soutenant la création d'un jeu éducatif pour apprendre à trier les déchets, Cridor a mis dans le mille. Tous les organismes pédagogiques et l'Union des Villes suisses s'y intéressent fort. En avant les petits pions et vive le tri!

Confronté à de gros investissements avec la construction du nouveau four de Cridor Plus, le Conseil d'administration a décidé de promouvoir aussi une prise de conscience à la source, soit auprès des enfants. Il a dès lors participé à la recherche et la mise au point d'un jeu éducatif imaginé par le directeur de Cridor, M. Eric Stucky, et peaufiné avec la collaboration de jardinières d'enfants. «Tridor» est né, glanant les faveurs des bam-

bins, de divers responsables et des délégués de l'Union des Villes suisses réunis récemment à La Chaux-de-Fonds.

Le Conseil d'administration de Cridor offrira un exemplaire de «Tridor» à chaque jardin d'enfants des communes de son territoire. Cette campagne s'intègre dans le processus d'information qui se développera dans la nouvelle usine en construction. «Nous prévoyons un circuit pédagogique», précise M. G. Jeanbourquin, conseiller communal chaux-de-fonnier et membre du Conseil d'administration de Cridor, pour sensibiliser au tri les visiteurs toujours nombreux. L'architecte a mission de prévoir les supports de cette information didactique.

I.B.

● Lire aussi page 14

REGARD

La qualité et la quantité

C'est à une nouvelle définition du partage des tâches, dans la prise en charge de la petite enfance, que l'on assiste actuellement. Pierre-Yves Troutot, au Service de recherche sociologique de l'Université de Genève, en connaît un bout sur le sujet! Et à son sens, la demande va continuer de croître, en matière de placement de petits enfants: «Les principaux utilisateurs des crèches et garderies ont cependant changé: des personnes à bas revenu, on est passé progressivement, depuis les années 60, à la catégorie des revenus moyens, voire supérieurs.»

L'augmentation de la demande, en matière de placement, n'a pas épargné la région; à Saint-Imier par exemple, on relève effectivement qu'avec une septantaine de pensionnaires, la crèche est actuellement pleine à craquer (et la liste d'attente longue!), alors qu'elle n'abritait que 40 à 45 enfants voici 2 ans seulement.

Mais parallèlement à cette hausse quantitative, les besoins deviennent qualitativement supérieurs aussi. «On essaie de plus en plus de placer ses enfants à temps partiel, d'une part, et l'on attend

de réelles compétences pédagogiques de la part du personnel de garderie ou de crèche, d'autre part», souligne Pierre-Yves Troutot. En ajoutant que cette évolution a bien sûr pour effet d'augmenter de façon phénoménale les budgets des institutions destinées à la petite enfance. Une petite enfance dont les institutions propres seront intégrées à la scolarisation, dans les décennies qui viennent: «Dans les centres urbains tel que Genève - où les familles vivent un certain isolement - on considère déjà largement ces institutions comme un complément éducatif indispensable au développement de l'enfant, à sa socialisation.»

L'avenir idéal en fonction de l'évolution constatée par notre interlocuteur? Une société aménagée de telle manière que la transformation du rôle de la femme, professionnellement active et mère à la fois, soit pleinement prise en compte: travail à temps partiel, congés parentaux modulables sans atteinte au statut du travailleur et à la sécurité sociale - c'est le cas en Suède - institutions de garde pour enfants en nombre et de qualité égale...

Dominique EGGELER

Si l'on jouait à trier les déchets...

Tridor, les dés sont lancés

Le professeur Tournesol de Cridor a encore frappé. A la veille de prendre sa retraite et avec la collaboration d'un groupe de jardinières d'enfants, M. Eric Stucky a mis au point un jeu éducatif inédit et s'annonçant performant. Sur le mode du jeu de l'oie, les enfants s'amuseront à glisser dans des mini-containers des déchets symboliques et bien triés. Gare aux parents qui à la maison ne respecteront pas ce tri bien ordonné!

Pour diminuer la montagne de déchets, il faut attaquer le mal à la source, soit procéder au tri; pour éduquer la population, il faut aussi revenir à la source, donc aux enfants. Dans le souci de cette éducation et sensibilisé par la demande de nombreux éducateurs, Cridor a cherché un moyen d'action. Quoi de mieux que le jeu pour cela?

Entourées de jardinières d'enfants, les directrices des jardins d'enfants du Locle et de La Chaux-de-Fonds se sont mises à la tâche. A l'inventeur infatigable qu'est M. Eric Stucky, elles ont précisé les données de base d'un bon jeu, soit la manipulation, l'esthétique, la nécessité



Un jeu de belle facture et solide pour ne pas tourner lui-même en déchet. Bouteilles, alu, papier, etc; à chaque chose son mini-container. (Impar-Gerber)

d'une récompense à chaque geste juste.

EMBELLIR LE PAYSAGE

Sur le principe du jeu de l'oie, quatre joueurs au maximum disposent d'une petite taupe dans le rôle de pion à avancer en lançant le dé. Ils ont aussi 6 déchets

symboles, soit du verre, des boîtes de conserve, de l'alu, du papier, des piles et des déchets végétaux à mettre dans les containers adéquats. Avec un dispositif mécanique, chaque déchet bien trié fait tomber une pièce de puzzle - la récompense - qui, reconstitué, remplace une

décharge sinistre par un paysage redevenu joli.

Par souci éducatif toujours, le jeu est solide, réalisé en bois et se range dans un coffre au couvercle en alu éloxé, inaltérable. Les figurines aussi sont plaisantes et, comme l'ensemble du jeu, dessinées par la graphiste Anne Mo-

nard. Le dispositif est astucieux, la présentation pratique et l'ensemble de belle facture esthétique. «Nous avons veillé à ce que ce jeu ne s'abîme pas et ne devienne pas lui-même un déchet supplémentaire», précise son concepteur-réalisateur M. Eric Stucky. Sur recommandation de ses collaboratrices inquiètes de le voir rapidement copié, il a tout de même déposé une demande de brevet le 17 décembre dernier.

Sous cette forme et en petite série, Tridor est cher, revenant entre 300 et 400 francs le jeu; il reste destiné essentiellement aux écoles, ludothèques ou autres organismes éducatifs. La commission créée pour sa réalisation estime qu'il doit être accompagné d'une conscientisation des enfants. Son coût pourrait être abaissé avec une production en grande série et vu l'intérêt rencontré dans les milieux éducatifs et de la protection de l'environnement, ainsi qu'à l'Union des villes suisses, sa diffusion pourrait s'élargir, avec traduction à l'appui.

Pour l'instant le Conseil d'administration de Cridor a lancé la fabrication de 250 jeux réalisés dans la région; un exemplaire sera remis gratuitement à chaque jardin d'enfants de la zone affiliée à l'usine d'incinération.

Parallèlement, Cridor a contribué à la réalisation d'un kamishibai, histoire racontée en images, dans la même optique du tri des déchets. I. B.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain PORTNER
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Onélio Vignando, lauréat pour l'ENSI

Le sculpteur Onélio Vignando, domicilié à Paris, est le lauréat du concours de sculptures restreint organisé par la Fondation de l'Ecole neuchâteloise des soins infirmiers dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment. Ont été appelés à concourir Mmes Claudine Grisel, Jacqueline Jeanneret et MM. Dominique Froidevaux, Fred Perrin et Onélio Vignando. Leurs projets sont présentés dans le hall de l'Ecole neuchâteloise de soins infirmiers, rue de la Prévoyance 80, du lundi 13 janvier au samedi 18 janvier 1992, de 10 h à 17 h. (Imp)

Les containers de la Marge

Le projet de logements en containers (voir «L'Impartial» du 12 novembre 1991) pour les marginaux qui s'y intéressent prend forme. Des nouvelles plus précises en particulier sur le choix du terrain, seront données sous peu. La construction pourrait débuter en mai ou juin prochains, si le projet passe la rampe des autorités. Il demandera certes encore quelques explications, car cet habitat ne se veut ni de seconde zone, ni ghetto, mais correspond aux besoins exprimés par les gens concernés. (ib)

AGENDA

En musique

Le Club des loisirs entrera dans la nouvelle année en musique. Jeudi 9 janvier, à 14 h 30, à la Maison du Peuple, M. Edgar-Charles Bessire de Courtelary propose un concert varié avec animation et danse. (Imp)

Pour jeunes de 7 à 77 ans

«Alice au pays des merveilles» c'est le divertissement «made in La Chaux-de-Fonds», à voir en famille. En musique, en danse et en théâtre, interprété par une centaine d'exécutants - décors et costumes superbes - le spectacle sera repris, au théâtre de la ville, les 8, 9 et 11 janvier à 20 h, le 12 janvier à 15 h. (Imp.)

Rentrée au Tribunal de police

Le bras du marsupilami!

Pour débiter l'année, le Tribunal de police a traité hier de quelques affaires dont l'une s'annonçait cocasse; malheureusement l'absence de la plaignante a empêché d'en savoir plus sur la nuit mouvementée de P.-A. G. Celui-ci, se voyant éconduit lors d'une fête en appartement, a insisté jusqu'au petit matin pour être reçu. De dépit, il s'en est pris à un marsupilami de peluche, lui coupant le bras et le fourrant dans la bouche ouverte d'un dieu indien à proximité. Mais a-t-il oui ou non forcé la porte de son hôte? Le président demande un nouveau témoignage pour éclaircir cette situation brumeuse de marsupilami mutilé.

Autre affaire complexe que

celle qui oppose D.I. au plaignant A.M. Prévenu de détournement d'objets frappés de droit de gage et de rétention, D.I. aura à démontrer s'il a effectivement procédé à l'échange de matériel et d'équipement de véhicules donnés en gage contre une créance de 20.000 francs. Le président demande à entendre de nouveaux témoins pour s'y retrouver dans les pneus usés et les crics de piètre qualité.

Dans le différend de R. S et J.-P. L., cette audience était consacrée aux plaidoiries. La défense a tenté de démontrer un à un les préventions de vols, subsidiairement abus de confiance, soustraction sans dessein d'enrichissement, tentative de contrainte, extorsion et chan-

tage imputées à R.S. qui, en dernière extrémité pour recouvrer une créance, avait subtilisé les roues du véhicule de J.-P. L. Pour ce dernier, plaignant en l'occurrence, cette créance n'a jamais existé et aucune location n'était due pour le garage abritant son véhicule. Un jugement civil lui a d'ailleurs donné raison.

Le témoignage de son fils, lors de l'audience du 5 novembre dernier, a fait rebondir l'affaire, donnant à croire qu'effectivement un bail oral existait entre les parties. Le président rendra son jugement à huitaine. (ib)

● Présidence du tribunal: M. Yves Fiorellino; greffière: Mlle Patricia Joly.

Acquittement au Tribunal fédéral

Conductrice blanchie

Une conductrice chaux-de-fondaise qui avait été sanctionnée d'une amende de 100 francs pour avoir stationné dans une rue étroite a été acquittée hier par le Tribunal fédéral.

L'automobiliste avait parqué sa voiture devant un entrepôt lui appartenant, dans une ruelle privée accessible au public. Les voitures circulant dans le même sens étaient dès lors obligées de

contourner l'obstacle et le croisement devenait impossible. Cette situation avait motivé la plainte d'un voisin et la justice reconnaissait la conductrice coupable.

La Cour fédérale n'a pas été de cet avis. En l'absence d'une signalisation d'interdiction et ce parquage n'étant pas susceptible de provoquer un accident, aucune règle de la circulation n'a

été violée. Le TF rappelle que sauf sur les routes principales traversant les localités, l'impossibilité de croiser ne suffit pas pour parler de stationnement gênant. Dans les rues étroites, la loi interdit toutefois le stationnement des deux côtés. Et si la fluidité du trafic est gravement perturbée, les autorités peuvent intervenir en posant les signaux nécessaires. (ats-Imp)

Rachat d'Aciera

Hermle satisfait

Le groupe allemand Hermle qui s'est porté acquéreur d'Aciera, lui évitant ainsi une faillite assurée, a exprimé sa satisfaction au travers d'un communiqué diffusé récemment à ses clients et partenaires. Selon la direction du groupe, cette acquisition (25 millions de francs) est un pari sur la croissance et l'expansion

dans une période plutôt difficile pour le secteur de la machine-outils allemand.

Mais la possibilité d'élargir sa capacité de production et son éventail de produits satisfait Hermle pour qui l'avenir aurait passé par la construction d'une nouvelle usine, voire l'acquisition d'une entreprise dans l'ex-

Allemagne de l'Est. Ce sont les «intéressantes conditions de reprise d'Aciera» qui ont fait pencher la balance... On relèvera encore qu'Hermle envisage un échange régulier de collaborateurs entre les usines de Gosheim et du Crêt-du-Loche pour faciliter l'intégration des deux entreprises. (ms)

Décès de M. Albert Haller

C'est dans l'intimité que les derniers devoirs ont été rendus mardi à M. Albert Haller, décédé vendredi à l'Hôpital de la ville. Il avait 88 ans.

Né à Fontainemelon en 1903, il devait suivre les écoles du Val-de-Ruz avant d'effectuer un apprentissage d'employé de commerce et de devenir secrétaire au «Neuchâtelois», journal du Val-de-Ruz à l'époque.

Puis c'est à La Chaux-de-Fonds que M. Albert Haller passera la plus grande partie de sa vie. En 1929, il entrait au service de l'Etat de Neuchâtel, puis à la Préfecture des Montagnes, assumant ici la fonction de premier secrétaire, dès 1962 jusqu'à la fin du mois de décembre 1969, moment de prendre la retraite après quarante années de service.

Homme discret, accueillant, toujours de service, il donna beaucoup de son temps libre aux sociétés de la ville. On le voit tour à tour à la présidence

du Comité du 1er Août, de la Musique militaire Les Armes-Réunies, du Groupement des sociétés locales et au secrétariat du CID. Auparavant, il avait été l'un des créateurs de la Braderie chaux-de-fondaise en 1932, puis président du Comité central avant de recevoir en 1966 le titre de membre d'honneur. Sur les bancs du Parti radical, M. Albert Haller siégera durant vingt ans au Conseil général, autorité qui l'appella d'ailleurs à la présidence.

Fourrier à la cp 1/224 durant la Deuxième Guerre mondiale, il fut aussi membre fondateur de l'Amicale de cette compagnie et président jusqu'à l'année dernière. Les mois passés sous les drapeaux dans la région de Biaufond donnèrent l'occasion au fourrier Haller d'écrire un livre, «A l'extrême frontière... là où nous avons vécu», un livre sorti de presse en 1948 et racontant la vie quotidienne de cette compagnie installée sur les bords du Doubs. (rd)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
Prés.-Wilson, Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h; sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.

PUBLICITÉ

La communauté? Inimaginable sans l'amour du prochain.
Commission «Renouvellement de la communauté confédérale» de la Société suisse d'utilité publique
44-501920/4+4

NAISSANCE

C'est avec joie et tendresse que VALENTIN annonce la naissance de sa petite sœur

SARAH
le 7 janvier 1992

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Line et Daniel
MOOR - GOGNIAT
Charles-Naine 14
2300 La Chaux-de-Fonds

AVIS URGENTS

Nous engageons:

MONTEUR ÉLECTRICIEN

OK PERSONNEL SERVICE

☎ 039/23.04.04

470-584

Roger Bouverot propose un challenge contre la violence sur les terrains de football du Plateau de Maïche

Du fair-play, s'il vous plaît

L'initiative ne manque ni d'intérêt ni d'originalité. Roger-Paul Bouverot, un enfant de Damprichard qui a réussi en Suisse, propose aux trois grands clubs de football du plateau de Maïche la création d'un challenge du fair-play qui serait doté d'une coquette somme de 30.000 FF.

Dans un courrier aux présidents de clubs de Maïche, Damprichard et Charquemont, il observe que «dans beaucoup d'endroits le comportement de certains joueurs sur le terrain laisse parfois à désirer et parfois certains matchs sont arrêtés». (Ce fut le cas notamment à Damprichard où les deux dernières rencontres ne sont pas arrivées à

leur terme (N.D.L.R.). Roger-Paul Bouverot entend ainsi contribuer à une éthique du football, en introduisant cette charte du fair-play à laquelle a souscrit il y a déjà huit ans le FC La Chaux-de-Fonds. A l'époque cette initiative exemplaire lui avait valu «La Rose d'Or» de l'hebdomadaire TV de Suisse alémanique «Schweizer-Illustrierte» mais surtout le deuxième prix mondial du «Fair-Play» des mains de Jean Borotra. Le patron d'Espace et Habitat à La Chaux-de-Fonds espère donc désormais exporter ce challenge sur le plateau de Maïche et amener ainsi davantage de respect mutuel sur les stades de Damprichard, Charquemont et Maïche. Il a adressé pour cela un courrier à Jean-Marie Nappes pour le Concordia-Sports de Damprichard, à Marcel Jacquemaï pour le Racing-Club maïchois et à Joël Epenoy pour l'Etoile sportive de Charque-

mont. Jean-Marie Nappes qui en a pris connaissance soumettra la proposition à son comité le 9 janvier. Personnellement il lui apparaît difficile, ainsi que le souhaiterait Roger Bouverot, «d'expérimenter l'opération pour la prochaine demi-saison».

LABEL DE DIGNITÉ

Sur le principe il n'y est pas hostile, mais considère que «ça ne paraît pas évident». Il précise que l'incitation financière de 30.000 FF ne modifiera pas le comportement de ses joueurs car, «au niveau de la trésorerie nous sommes à l'aise». Par contre, il fonde davantage d'espoir sur le challenge du fair-play qui entraînera une compétition entre les trois clubs pour l'octroi de ce label de dignité.

Marcel Jacquemaï estime que cela «part d'une bonne intention». Techniquement, il s'interroge sur les modalités et critères de notation des clubs. Il craint que le Racing ne soit désavantagé, observant que «son club évoluant à un niveau plus élevé que Charquemont marque forcément moins de buts, les équipes adverses étant plus fortes.

En fait, tout sera à négocier et à convenir avec Roger Bouverot, qui reste très ouvert et souple sur les règles de ce challenge, mais n'est disposé par contre à aucune concession sur la charte du fair-play qui devra être ratifiée par les dirigeants et joueurs (voir encadré).

Roger Bouverot propose d'instituer ce challenge pour trois ans et envisage de l'étendre progressivement à tous les clubs



Roger Bouverot

En 1984, il recevait le deuxième prix mondial, du fair-play pour une initiative similaire avec le FC La Chaux-de-Fonds. (Impar-Prêtre)

du plateau de Maïche-Le Russey. Cette charte du fair-play colle en tout cas parfaitement à son auteur. Un homme d'une grande courtoisie, affable, convivial et soucieux du respect d'autrui dans la vie comme sur les stades, Le joueur de football

qu'il fut à Damprichard, de 1957 à 1967 puis de 1972 à 1975 n'a jamais eu un geste à l'égard d'un arbitre ou d'un adversaire. Et ce ne sont pas ses coéquipiers d'alors qui viendront contester aujourd'hui son attitude fair-play. Pr. A.

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRETRE
Philippe JECHOUX
Jean-Pierre COUR
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY

BRÈVE

Haute-Saône

Macabre découverte

Les gendarmes d'Autrey les Gray ont fait une découverte particulièrement éœurante en se rendant lundi dans une porcherie isolée de Chargey les Gray (Haute Saône). Les cadavres de 138 porcs, en état de putréfaction, avaient été abandonnés dans le bâtiment depuis plusieurs semaines par leur propriétaire. Les bêtes seraient vraisemblablement mortes aux alentours du début octobre. Selon l'éleveur une panne du système électrique aurait provoqué cette hécatombe. Il a expliqué que la porcherie, entièrement automatisée, fonctionnait seule. Il ne s'y rendait «que tous les trois ou quatre jours» et ne s'est rendu compte du désastre que lorsque la dernière bête avait cessé de vivre. La découverte d'ossements de porcs entre les carcasses en décomposition peut laisser penser, selon les spécialistes, que les bêtes se sont entre-dévorées avant de succomber. Les porcs privés de nourriture se seraient «cannibalisés pour s'alimenter». Une enquête est en cours. (p.sch)

La bible du (bon) footballeur

La charte du fair-play, en quelque sorte la bible du footballeur, édicte les dix commandements auxquels devront souscrire les clubs pour participer au challenge. Ce code de déontologie invite notamment à «faire de chaque rencontre sportive une sorte de fête, quelle que soit l'importance de l'enjeu et la virilité de l'affrontement», à «accepter les décisions des arbitres, sachant qu'ils ont le droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre» ou encore à «éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles ou mes écrits». Puisse ce challenge introduire davantage de dignité et d'humanité sur les stades. Le foot a vraiment tout à y gagner en respectabilité s'il veut reconquérir sa place sur l'échiquier du sport et non pas demeurer l'enfant terrible des sports de ballon donnant parfois le sentiment de confondre stade et ring! (pr. a)

Circonscription de Morteau: classes uniques menacées

Toutes les écoles à classe unique du Haut-Doubs pourraient fermer dans un avenir plus ou moins proche.

Une mesure qui porterait un coup fatal à la ruralité et entraînerait à brève échéance la mort des villages.

L'école chère à Jules Ferry vivrait donc ses dernières heures si l'on en croit le projet que d'aucuns qualifient de funeste.

«On s'engage vers une accélération de la désertification», s'émeut Jean Vincenot, maire de Maïche.

«C'est le prix à payer pour une pédagogie plus active et dynamique», répond l'Education nationale, qui prône le regroupement minimum par école.

Bien que sa commune ne soit pas concernée, le maire de Maïche réagit «par solidarité rurale» avec ses collègues des pe-

tites communes. Il observe que «le mouvement de protestation est d'autant plus vif que le Recteur d'Académie a annoncé, il y a quelque temps, que l'école serait le dernier service public à disparaître des campagnes».

Un mouvement de protestation dont le maire de Goumois, Jeanne-Marie Taillard, prend la tête en proposant à tous ses collègues du Haut-Doubs l'adoption d'une motion d'indignation.

Elle en appelle à la «mobilisation de toutes les énergies pour mettre un terme à la fermeture anarchique des classes en milieu rural».

Officieusement et en attendant la réunion de la commission paritaire du vendredi 10 janvier, on murmure que les écoles ou classes suivantes seraient menacées: Morteau-Centre, Damprichard, Remonot, Fournet-Blancheroche, Fessevillers, Cernay-

l'Eglise, Montlebon-Les Fontenottes, Vernois-le-Fol, Vaufrey...

Mme Mougouin, inspectrice de l'éducation nationale pour la circonscription de Morteau, se veut rassurante et moins catégorique. «Les regroupements pédagogiques seront modulés en fonction de la géographie des lieux», précisant que «des situations d'isolement et d'éloignement des villages seront prises en compte». Pr. A.

A louer au premier étage, rue Bournot 33 au Locle

locaux rénovés

bien éclairés, équipés en eau, électricité, vestiaires, toilettes, ascenseurs, monte-charge. Convient à une industrie légère ou à des bureaux. S'adresser à: Géranche Nardin, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 59 70 de 8 à 9 heures et de 15 à 18 heures. 470-374

CHOFECO Bois de cheminée

Chêne ou foyard sec, scié, bûché. LIVRAISON À DOMICILE ☎ 039/31 16 31 157-900787



Dick Optique Lunetterie Verres de contact Av. Léopold-Robert 64 ☎ 039/23 68 33 132-12387

Le cabinet médical Dr Jean Sigg

reçoit sur rendez-vous ☎ 039/31 29 45

NOUVELLE ADRESSE: rue de la Côte 22, 5e étage (Mireval) Le Locle 157-800476

SPECTACLES - LOISIRS



157-14030

Eglise évangélique libre Angle Banque/Bournot, Le Locle Vendredi 10 janvier à 20 heures **Evangile et médecine en Guinée** Une présentation de Mlle G. Marinova, infirmière-missionnaire - Avec diapos Cordiale invitation à tous!

IMMOBILIER

Géranche d'immeubles Toutes transactions immobilières Promotion immobilière Achat - Vente - Courtage

Régie immobilière P. Béguin

Tél. (038) 53 50 82

A louer au Locle, dans quartier résidentiel: **appartement de 3 1/2 pièces**

Balcon, cave. Entrée à convenir. 450-1107

GASTRONOMIE

RESTAURANT PIZZERIA

FRASCATI Rue des Envers LE LOCLE ☎ 039/31 31 41

Samedi 11 janvier 1992

Soirée dansante de 19 à 2 heures avec l'orchestre Seby La Rocca

MENU

Apéritif Kir Royal

Terrine de foie gras

Consommé au porto

Longe de veau rôtie forestière

Jardinière de légumes

Nouilles au beurre

Parfait glacé Grand Marnier

Tino et ses collaborateurs vous souhaitent de bons vœux pour 1992 157-14059

la merveille de la nature que chacun doit voir.

LE PARFUM SI DELICAT!
des amandiers en fleurs sous le ciel éternellement bleu de Majorque

Situés au bord de la mer Promenades accompagnées Piscines chauffées d'eau de mer Cuisine soignée avec spécialités espagnoles Les spécialistes pour Majorque depuis 30 ans.

Départ Genève chaque dimanche 1005 Lausanne, rue Martrey 5

1 semaine vol et pension complète min 555.- max 720.-

Chaine suisse d'hôtels

Universal, Rue Martrey 5, 1005 Lausanne ☎ 021/20 60 71

JOB SERVICE

LA BOURSE DU TRAVAIL

s'adresse aux jeunes de 15-25 ans en recherche d'un emploi à court ou long terme.

Elle offre aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement, et sans frais d'agence, du personnel temporaire ou fixe.

Il s'agit d'un service gratuit, sans but lucratif.

La Chaux-de-fonds-039 23 02 32
Neuchâtel-038 25 35 55

132-12475

SPORT

GYM-DYNAMIC (aérobic)
AEROBIC LOW-IMPACT
*STRETCHING-AEROBIC
STRETCHING
GYM-JAZZ
GYM DE MAINTIEN DAMES
GYMNASTIQUE DOUCE
GYM PREVENTIVE ET DE
MAINTIEN DU DOS
GYM AINES
*AUTO-DEFENSE DAMES
*NATATION
AIKIDO
BADMINTON
TAI-CHI-CHUAN



école-club
migros

RUE JAQUET-DROZ 12
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Videotex: *4003#

28-92-113

039/ 23 69 44

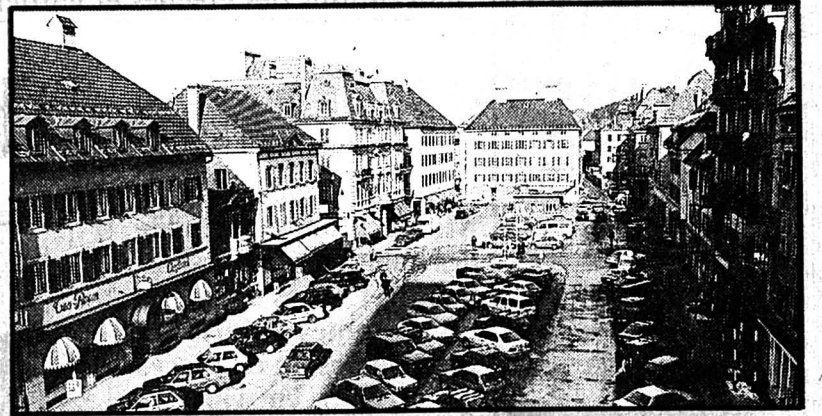
IMMOBILIER

A louer
à La Chaux-de-Fonds,
centre ville
joli appartement
2½ pièces
sans bruit.
Loyer: Fr. 1070.-
☎ 039/26 97 60
Chambres meublées
pour jeunes filles
470-661

A remettre à La Chaux-de-Fonds CRÊPERIE

45 places. Bon rendement. Long bail. Nécessaire pour traiter: fonds propres et certificats de cafetier. Ecrire avec curriculum vitae, sous chiffres X 132-713930 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

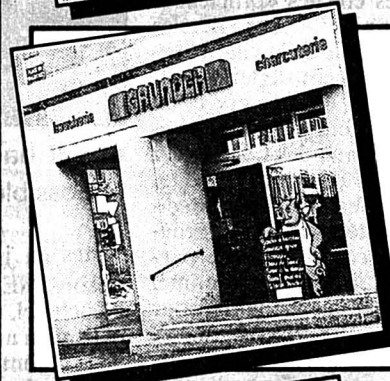
PLACE DU MARCHÉ



PUBLICITAS

Au cœur de la publicité
presse
Régie exclusive
des annonces
pour L'Impartial *

Place du Marché ☎ 039/28 34 76
28-12536



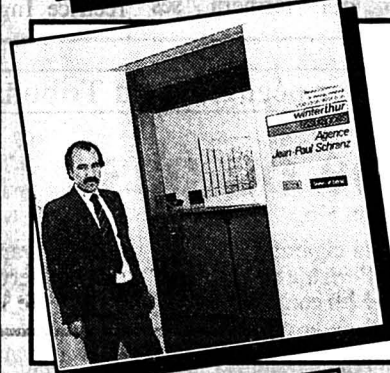
GRUNDER

Boucherie-Charcuterie

Place du Marché
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 40 - Fax 039/28 33 57

48 ans à votre service,
de père en fils!

28-12382



Jean-Paul Schranz

winterthur

Collaborateurs:
Roberto Monastra, Andreas Jurt
Agence: place du Marché 8
☎ 039/28 29 93

Un service personnalisé
dans une grande compagnie

28-12140



Un bel assortiment automne-hiver
en prêt-à-porter Laurel
Chaussures et bottes
à des prix incroyables!

PUMP'S
BOUTIQUE EXTENSION

M. Grimm
☎ 039/28 24 20, Balance 10
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12321



Vos stores intérieurs à lamelles
verticales, horizontales;
enrouleurs, pliants, plissés, etc.

Frédery Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR
Vous conseillera volontiers
à domicile

Place du Marché, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32

Fermé le lundi

28-12366

TOUT SUR PLACE!

A vendre à proximité immédiate de Neuchâtel

TERRAIN À BÂTIR

1200 m² environ.

Situation exceptionnelle avec vue sur le lac et les Alpes.

Ecrire sous chiffres 470-787 à ASSA, Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Découpez cette annonce

Nouveau, à partir du 15 janvier 1992. Si vous voulez remettre en état les tombes de vos chers disparus, soit: remettre les entourages de niveau ainsi que les stèles, ponçage et changer le gravillon, si nécessaire, ceci fait par une personne de confiance et du métier, prenez rendez-vous par téléphone au 038/61 25 71

28-506659

JUDO-KARATÉ CLUB LA CHAUX-DE-FONDS

Nouveaux cours débutants

Self-défense
dès 15 ans:
lundi 13 janvier à 14 heures

Judo
6 à 9 ans:
lundi 13 janvier à 17 heures

9 à 13 ans:
mardi 14 janvier à 18 h 15

Dès 14 ans:
jeudi 16 janvier à 19 h 30



Karaté
10 à 14 ans:
mercredi 15 janvier à 14 heures

Dès 15 ans:
Jeudi 16 janvier à 18 h 15

Inscriptions et renseignements:
rue Blaise-Cendrars 3,
☎ 039/26 87 23

132-12816



L'annonce, reflet vivant du marché

A LOUER

Centre ville
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS NEUFS DE 3 PIÈCES

Conçus avec originalité et qualité.

Cuisine agencée. salle de bains, W.-C., cave, chambre-haute, réduit, tout confort, ascenseur.

Libre: tout de suite ou à convenir.

Loyer: dès Fr. 870.- + charges.

Sécurité des loyers: garanti selon un plan d'échelonnement d'une durée de 5 ans.

Notice de location à disposition.

132-12083



GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE
SNGCI

T. Combe

Le mari de Jonquille

Roman

Voilà ce qui révoltait sa nature mal domptée; il avait horreur du fait accompli, il regimbait contre l'irrévocable. Jour après jour, et par son bon plaisir, il aurait volontiers aliéné sa liberté entre les mains de Jonquille; s'il avait été libre de partir, il serait resté, mais le départ étant impossible, il le souhaitait avec d'autant plus d'ardeur. Sa jeune femme ne comprenait rien aux sentiments tumultueux qui

l'agitaient; peut-être aurait-elle su les calmer si elle en avait entrevu l'étrange complication, mais elle avait peu d'expérience et commençait à découvrir que Manuel était doué d'un fâcheux tempérament.

«Rien ne lui manque, pensa-t-elle, il a le genre de vie qu'il a toujours souhaité; que lui faut-il donc?»

Pierre, avec ses perceptions plus délicates, entraînait peu à peu dans la connaissance intime du caractère de son beau-frère; les découvertes qu'il y faisait n'avaient rien de rassurant. Manuel rencontrait parfois les yeux pénétrants du jeune garçon fixés sur lui. S'il était de mauvaise humeur, il s'en irritait; d'autres fois, il s'asseyait à côté de Pierre et lui prenait la main.

— J'ai un fichu caractère, n'est-ce pas? disait-il. Pierre, enseigne-moi la patience; enseigne-moi à supporter la vie comme toi.

Ils avaient alors de longs entretiens, et plus d'une fois Jonquille, entrant à l'improviste, vit l'imitation de Jésus-Christ, ce petit volume que Pierre feuilletait si souvent, ouverte dans les mains de son mari. Mais tous deux se taisaient en l'apercevant, car Manuel devinait chez sa femme moins de tendre indulgence que chez Pierre.

Après les premières giboulées, l'hiver s'était établi à demeure; toutes les pentes étaient blanches, le ciel gris laissait tomber une lumière morose, l'uniformité des teintes et des contours, le grand silence qui régnait partout, ensommeillaient l'esprit. Pierre avait froid, Jonquille allait et venait en chantant à mi-voix, Manuel s'ennuyait, tandis que la mère Salomé, assise au coin du foyer de la cuisine, dormait la tête appuyée sur ses bras.

Cependant, comme les chemins étaient encore praticables, une joyeuse compagnie se réunissait parfois dans la vieille maison. Firmin Mitou et les autres camarades arrivaient dans l'après-midi; on jouait aux cartes, la salle se remplissait de bruit et de fumée, et l'aubergiste sortait de sa torpeur pour mettre toutes les casseroles sur le feu. Quand il faisait clair de lune, on se séparait tard, après avoir ri, chanté et bu toute la soirée. Jonquille ne tarda pas à remarquer avec frayeur que son mari, parfaitement sobre autrefois, vidait son verre plus souvent qu'il n'eût fallu. Il se montait la tête, criait plus fort que les autres.

— Hein! comme on s'amuse ce soir! disait-il en la prenant par la taille.

Et elle se détournait avec dégoût de son haleine enfiévrée. Le lendemain, il était morne, silencieux. (A suivre)

Subventions des crèches et garderies en ville de Neuchâtel

«Ribambelle»: les dernières rondes

Modification profonde des habitudes professionnelles et listes d'attente grossissantes en arrière-fond, le besoin en places de crèches en ville de Neuchâtel n'est plus à démontrer. Un besoin qui risque encore de s'accroître avec la désormais inéluctable fermeture de la garderie privée «La Ribambelle», au Crêt-Taconnet. En cause, le manque de soutien.



«La Ribambelle»

Impossible de continuer sans un quelconque soutien communal.

(Impar-Galley)

A côté des crèches «officielles» subventionnées – Les Berclès pour 30 %, celle de la ville à Serrières entièrement depuis sa reprise en 90 et celle réservée, en principe, aux enfants du personnel des hôpitaux des Cadolles et de Pourtalès et dont le budget est inclus dans le compte hospitalier – existent d'autres garderies que la commune aide parfois par un soutien occasionnel. Insuffisant cependant pour certaines, voire inexistant. A l'image de la garderie «La Ribambelle» qui fermera ses

portes en juillet prochain. Les raisons? «En dix ans d'activité à Neuchâtel, notre garderie n'a jamais reçu aucune aide de la part de la commune», explique sa directrice Ingrid Knecht, éduca-

trice, qui est lasse aujourd'hui de devoir aligner des journées de travail de 14 heures parce qu'elle n'a pas les moyens d'engager du personnel supplémentaire.

La décision de fermeture,

prise au début de l'an dernier pour la fin de l'année scolaire 91, avait été reportée une première fois. La ville étant intervenue en juin pour étudier les modalités du maintien de cette

infrastructure. Pour continuer, la directrice demandait que la commune prenne à sa charge le salaire d'une personne à mi-temps. Avant de se déterminer, la direction des services sociaux demandait, elle, qu'une liste de tarifs différenciés par rapport au revenu des parents et un budget soient établis. La directrice n'ayant pu y parvenir, de guerre lasse, elle s'est résolue à la fermeture de sa garderie qui accueillait en son temps jusqu'à 25 enfants de jour.

REGRETS

Une décision que regrette le directeur des services sociaux André Buhler. Ceci, alors même qu'une étude est en cours visant à trouver une base réglementaire et des critères de subventionnement. «Pour l'instant, vu la situation financière de la ville, il est vrai que nous parons au plus pressé. A court terme cependant, le subventionnement des garderies m'apparaît comme incontournable. Elles ne pourront pas continuer à «tourner» comme ça par leurs propres moyens indéfiniment», explique encore A. Buhler tout en remarquant qu'au législatif du chef-lieu, le problème est perçu avec des sensibilités assez différentes... C. P.

BRÈVE

Invités neuchâtelois à Saas-Fee

Dans le cadre du 700^e anniversaire de la Confédération, Saas-Fee tenait à remercier symboliquement les habitants du canton de Neuchâtel. Invités dans le village des glaciers, M. et Mme Favre, de Sauges, membres du groupe de costume «Les Francs-Habergeants» du Locle, ont visité le village haut-valaisan et son Musée des traditions alpêtres. En présence du conseiller fédéral Adolphe Ogi, M. et Mme Favre ont également «baptisé» une des cabines du nouveau téléphérique Alpine Express. (sp)

AGENDA

Serrières

Un droit à la santé?

Dans la perspective des augmentations des cotisations d'assurance-maladie, l'Union des cercles pour une politique ouvrière organise ce soir à 20 h 30, au café du Pont, à Serrières, une séance d'information et une discussion sur les moyens à mettre en œuvre pour instaurer un véritable droit à la santé. (comm-cp)

Neuchâtel

Paix au Moyen-Orient

Maurice Konopnicki, directeur du Centre d'information et de documentation «Israël et le Moyen-Orient» de Bruxelles, donnera jeudi soir à 20 h 15, à l'aula de l'Université de Neuchâtel, avenue du 1^{er}-Mars 26, une conférence sur le thème «Les chances de paix au Moyen-Orient». La conférence est organisée par l'Association Suisse-Israël. La présentation sera assurée par l'ancien conseiller national François Jeanneret. (comm-cp)

Crêt-Meuron

Les petits sur les lattes

La Société de développement des Hauts-Geneveys organise un cours de ski pour enfants de 5 à 9 ans. Ce cours se déroule tous les samedis matin, de 9 heures à 11 heures, et débute le 11 janvier. Six samedis de suite, de sympathiques moniteurs attendent les petits skieurs au Crêt-Meuron. S'inscrire auprès de Heinz Thalheim, 2208 Les Hauts-Geneveys, tél. (038) 53 41 05. (ha)

Incendie par négligence au Tribunal de police de Neuchâtel

Clope ou pas?

Est-ce bien la cigarette de P.-O. L. qui est à l'origine de l'incendie ayant ravagé les combles de l'immeuble No 1 de la rue des Moulins au petit matin du 6 juillet dernier? La question reste ouverte. En tout cas jusqu'à la seconde audience que le Tribunal de police de Neuchâtel a décidé hier de tenir au vu de la «maigreur» du dossier d'enquête et pour entendre les témoignages des inspecteurs de la sûreté ainsi que ceux de voisins.

Selon l'enquête, P.-O. L., sans domicile fixe et sans profession, était rentré ivre vers 4 h du matin dans les combles de l'immeuble pour y dormir. Ceci avec le consentement d'un des loca-

taires. Avant de se coucher sur une couverture, le prévenu avait évacué de la chambre, «clope» au bec, deux matelas sur lesquels il avait renversé de la limonade.

Le feu s'était déclaré vers 7 h 30 du matin, ravageant toute la toiture de l'immeuble et provoquant des dégâts aux deux autres attenants. Quant à P.-O. L., c'est un des habitants de l'immeuble qui est venu le réveiller alors que les combles étaient déjà en feu.

Pour les enquêteurs, l'origine de l'incendie, qui a fait quelque 300.000 fr de dégâts, n'est pas à chercher ailleurs que dans ce fameux transport impromptu de matelas. Si le prévenu admet

l'avoir fait cigarette à la bouche, il avait cependant peine hier à admettre les conséquences avancées par les enquêteurs: «Si j'avais foutu le feu ainsi, je serais mort». «Il a pu couvrir dans les matelas un bon moment avant de se propager», lui a rétorqué le président.

Mais pour s'assurer qu'il s'agit bien là de la seule hypothèse possible – un voisin a fait état de la présence dans l'escalier d'inconnus vers 2 à 3 h du matin – des témoignages et preuves complémentaires seront demandés. (cp)

● Composition du tribunal: Niels Sørensen, président; A. Ritter, greffière.

Couvét: départ de l'organiste

Un bail de 34 ans

Trente-quatre ans de fidélité aux claviers du temple; telle est la page que tourne Suzanne Ducommun, l'organiste que la paroisse de Couvet a fêté récemment lors d'un culte. Cette musicienne s'inscrit dans une ligne singulière, puisqu'en 129 ans, l'édifice religieux n'aura compté que trois organistes, elle comprise!

Astreignante, la vie d'organiste de paroisse avec ses dimanches, ses services funèbres en semaine, ses mariages, ses célébrations spéciales... «Affaire d'habitude», affirme-t-elle. «Au Vallon, j'ai fini par être la seule à temps complet. Les jeunes préfèrent d'autres formules». De sorte qu'ils seront quatre pour assumer l'intérim; avant la venue d'un successeur pressenti. Mlle Ducommun est passée du piano à l'orgue. Elle a pris ses premières leçons dans la région, suivi le Conservatoire de Neuchâtel et séjourné cinq ans à Vienne.

A son retour, le pasteur Jean Vivian cherchait une organiste pour le catéchisme: «Et hop, j'ai démarré!». Leçons d'orgue avec Charles Schneider, cours à Lausanne pour l'examen, poste à mi-temps à Travers, à plein temps durant 12 ans aux Ver-

rières. Et c'est en septembre 1957 qu'elle reprend le poste à Couvet, succédant à Wally Gantner, elle-même fidèle durant 51 ans. «J'aime collaborer avec les instrumentistes, les chanteurs», souligne-t-elle encore.

PRESTIGIEUX CONCERTS

«Au temps du Chœur mixte et d'André Jeanneret, nous avons organisé des concerts durant l'Avent. Pour le centenaire de la société, nous avions interprété le Gloria de Vivaldi, enregistré par la radio. Aujourd'hui, l'instrument se fait âgé; mais c'est un romantique, il chante bien». Bach a les faveurs de la musicienne. Et aussi les contemporains: Jean Langlais, Tournemire, Messiaen et Frank Martin qui lui avait envoyé de Hollande une pièce pour un concert.

Malicieusement, Mlle Ducommun avoue ses péchés mignons: «Il m'est arrivé souvent durant les cultes d'ajouter un verset aux cantiques ou d'en oublier un. Les paroissiens le savent bien, je les entends sourire quand ça m'arrive. Ça détend un peu». Ce départ est celui de la titulaire, non de l'instrumentiste. Elle s'est déclarée d'accord d'assurer de temps à autre des remplacements, au pied levé! (comm-paf)

Tribunal du Val-de-Ruz

Victime de son succès

D'avril 1991 à octobre 1991, M. M. a exploité une buvette dans une métairie de la région sans les autorisations et patentes nécessaires. A l'audience, M. M. a expliqué qu'au début, ses seuls clients étaient les propriétaires des vaches en pension venus se promener avec leur famille. Ensuite, petit à petit, des promeneurs se sont arrêtés et M. M. n'a pas osé refuser de les servir.

De bouche à oreille, la notoriété de la buvette s'est faite et celle-ci s'est transformée en un établissement ouvert de 11 h à 18 h. M. M. a encore expliqué que la buvette n'était ouverte que six mois par année et qu'elle avait demandé une autorisation pour l'année prochaine.

Au vu des circonstances, le tribunal a condamné M. M. à une amende de 150 fr et à 52 fr 50 de frais. (pt)

● Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

Recensement 91 à Cernier, Dombresson et Engollon

Le chef-lieu gonfle encore

Les premiers chiffres concernant le recensement 91 dans le Val-de-Ruz sont tombés: Cernier continue sa belle progression et gonfle encore, Dombresson grossit de quelque 73 habitants tandis que la commune d'Engollon se réveille avec trois âmes de moins en ce début d'année.

Mise à part une légère baisse en 1989, la population de Cernier ne cesse d'augmenter depuis 1984. Sur cette lancée et avec un total de 1922 habitants au 31 décembre 1991, le chef-lieu du district pourrait bien passer le cap des 2000 âmes l'an prochain. Par rapport à l'année dernière, la commune compte 72 habitants de plus. Ce nouvel essor est principalement dû à la population étrangère (+55) contre seulement 17 Confédérés de

plus. On constate une légère augmentation du nombre de personnes âgées, passant de 594 à 619 soit 4,2% de plus.

Avec un total de 1203 âmes, la population de Dombresson marque elle aussi une progression remarquable: 73 habitants de plus qu'en 1990, une année au cours de laquelle la commune ne devait en accueillir que neuf. Les Suisses contribuent à cette augmentation à raison de 43 unités et les étrangers, de 30.

Si la population du chef-lieu ne cesse de grossir, la plus petite commune du Vallon persiste et signe. Engollon compte aujourd'hui 68 habitants, soit trois de moins qu'en 1990. Une diminution amorcée en 1989 déjà, alors qu'en 88 on recensait 81 habitants dans la commune. (se)

Recensement à Saint-Sulpice

Un bonus de 18 habitants

Saint-Sulpice, quatrième commune à annoncer les chiffres du recensement, informe que sa population est en hausse de 18 unités. Le nombre d'habitants passe ainsi de 544 à 562; élément qui confirme l'augmentation de 32 âmes enregistrée à fin 1990.

Sur ces 562 habitants, on compte 217 Neuchâtelois (+6),

253 Confédérés (+1) et 92 étrangers (+11). Au point de vue de l'état civil, il y a 187 célibataires, 311 personnes mariées, 46 veufs et 18 divorcés. Quant aux confessions, la localité dénombre 373 protestants, 162 catholiques et 27 «divers». Enfin, le nombre de ménages se situe à 249. (paf)

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Wild Bill Durkin (rock)
Plateau Libre
22 h.

CONFÉRENCE

«Étude d'impact de la régulation des lacs subjurassiens sur la végétation et les milieux de la rive sud du lac de Neuchâtel», du Dr Alexandre Butler.
Musée d'histoire naturelle
20 h 15.

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE
☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE
PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

● AMBULANCE
☎ 117.

Damvant: des paysans ajoulots bloquent la route aux frontaliers

Le purin de la colère

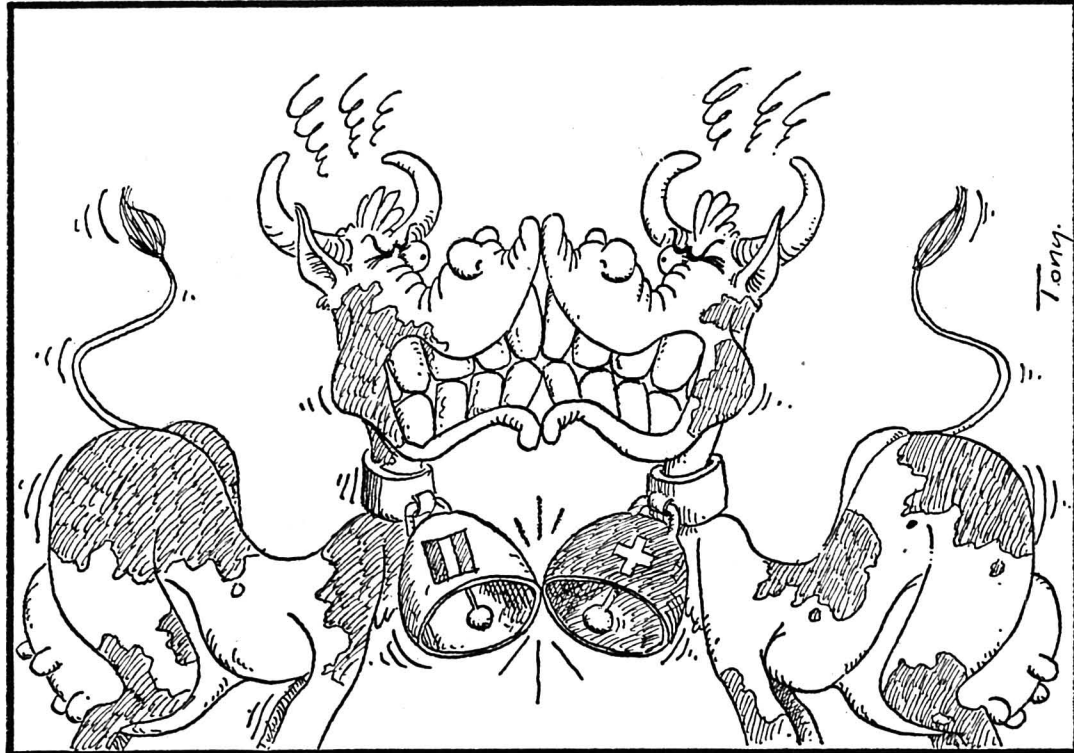
Une quinzaine d'agriculteurs jurassiens ont bloqué hier matin la route aux frontaliers français à la douane de Damvant. Principal objet de la colère des Ajoulots: le refus par la Préfecture du Doubs d'octroyer à ces agriculteurs les cartes d'exploitants demandées pour les terres qu'ils louent sur sol français.

Tonneaux de purin et tracteurs barraient la route hier aux petites heures du jour aux centaines de frontaliers qui passent quotidiennement la frontière pour se rendre à leur travail sur sol suisse. Douze paysans de Damvant et quatre venus de Fahy voulaient ainsi marquer leur désapprobation face à ce qu'ils considèrent comme une discrimination entre le statut restrictif qu'ils connaissent et celui plus libéral des travailleurs frontaliers.

En septembre dernier, ces mêmes agriculteurs ont opposé un recours au refus préfectoral de leur octroyer les cartes d'exploitants. Ils sont cités à comparaître jeudi 9 janvier devant le Tribunal administratif de Besançon. Or, une procédure de conciliation est en cours entre les différentes parties au sein de la Communauté de Travail du Jura (CTJ). La Chambre d'Agriculture du Jura et le Service jurassien de la Coopération sont intervenus pour demander la suspension provisoire de la procédure judiciaire.

VIDE JURIDIQUE

La Convention franco-suisse de 1938 régleme l'importation



du fourrage issu des terres exploitées de part et d'autre de la frontière mais ne régleme pas l'acquisition des terres ni l'exploitation de celles-ci. Le décret ministériel de 1954 prévoit que

les agriculteurs suisses exploitant sur sol français doivent être au bénéfice de cartes d'exploitants au même titre que les paysans français.

Or ce décret n'avait jamais été appliqué jusqu'alors et depuis deux ans les agriculteurs français font part de leur mécontentement face à cette situation qui ne leur permet pas de rivaliser avec les Suisses pour l'achat ou la location de terres. Rappelons que les Jurassiens exploitent environ 1000 hectares sur territoire français dont 600 dans le Doubs. Le litige franco-suisse ne touche en fait que 100 hectares exploités dans le Doubs.

CELLULE DE CRISE

Créée en novembre 1991 à Morteau, la cellule de conciliation de la CTJ œuvre pour trouver une solution à cet imbroglio juridique. Les paysans suisses ayant acquis ou loué des terres avant le 1er janvier 1991 devraient bénéficier d'un statut considérant leurs droits comme acquis.

GyBi

BRÈVES

Delémont

De l'argent pour «Jo»

La dernière séance du Zonta Club a eu lieu à Delémont. Le club de Delémont, composé de membres des trois districts du canton du Jura et du Jura méridional, a participé avec d'autres clubs à l'achat de la bande dessinée «Jo» distribuée aux jeunes à titre d'information et de prévention. En 1991, des bourses pour un montant de 7000 francs ont par ailleurs été allouées par le Club à des jeunes femmes pour couvrir des frais d'études. (Gybi)

Aubry Frères S.A.

Jubilaires

A l'occasion de l'apéritif de fin d'année du personnel, servi en présence du Conseil d'administration, l'entreprise Aubry frères S.A., au Noirmont, a fêté ses jubilaires: M. Roland Aubry, membre du Conseil d'administration (40 années de service); M. Bernard Jobin (25 ans); Mme Catherine Danner (10 ans); Mme Marcelle Klingler (10 ans). M. Henri Aubry, vice-président du Conseil d'administration leur a exprimé la gratitude de l'entreprise pour leur inébranlable fidélité et leur a remis à cette occasion un cadeau souvenir.

Saint-Imier

Renchérissement: 3%

Conformément à la décision prise par le Grand Conseil bernois et en application de l'article 23 du statut du personnel communal, le Conseil municipal imérien a décidé de verser, aux employés communaux, une allocation de renchérissement de 3% dès le 1er janvier dernier. L'Exécutif regrette, dans la situation économique actuelle, que la pleine compensation n'ait pas pu être allouée. (cm)

AGENDA

Glovelier

Concours des étalons

C'est aujourd'hui dès 9h que se tient à Glovelier le concours central fédéral pour l'approbation des étalons de 3 ans de la race Franches-Montagnes. Cette manifestation d'importance pour les éleveurs jurassiens se déroule cette année avec un mois d'avance sur l'an passé. (Gybi)

Service de défense de La Ferrière

Nouveau véhicule

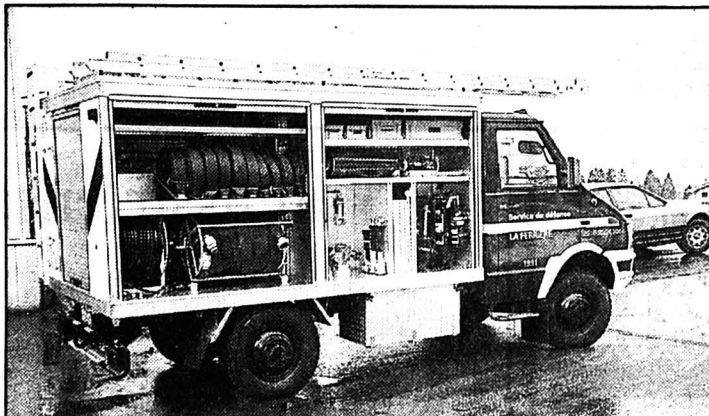
Le Service de défense de La Ferrière a reçu son cadeau de Noël par l'acquisition d'un véhicule équipé pour les premiers secours. La présentation de ce nouveau petit bijou a été effectuée au garage-carrosserie de la place, concessionnaire de véhicules utilitaires, sous les yeux du Conseil communal et de l'état-major du service du feu.

Il s'agit d'un véhicule à traction 4 roues, moteur diesel de 116 chevaux et supportant une charge de 4 tonnes et demie. Une partie de l'équipement est également destinée à la protection civile. A l'extérieur du véhicule, on trouve une échelle, une luge de sauvetage et les équipements d'alarme. La cellule a été montée pièce par pièce en matière aluminium pour éviter la rouille et sans soudure pour faciliter le démontage.

Le chef du matériel, M. Rémy Amstutz a présenté l'intérieur où est rangé le matériel permettant des interventions cou-

rantes. Du côté droit, est aligné le matériel d'extinction, soit tuyaux, extincteurs, lance à mousse. A l'arrière, il y a une motopompe haute pression de 40 bars dont chacun a pu constater le bon fonctionnement suite à une démonstration. On trouve une seconde motopompe pour la protection civile de type I, un réservoir de 300 litres d'eau équipé pour être réapprovisionné au fur et à mesure des besoins et une sonde à fourrage.

Lors des futurs exercices, chaque homme du service de défense apprendra à utiliser correctement les possibilités offertes par ce nouveau matériel et grâce au minutieux travail de M. Amstutz, il conviendra de mémoriser judicieusement l'inventaire qui a été établi et qui sera toujours dans le véhicule. Cette démonstration s'est terminée autour d'une verrée sympathique. (jo)



La Ferrière

Un nouveau véhicule de premier secours. (jo)

Tribunal correctionnel de Delémont

Peine ferme pour un multirécidiviste

De nombreuses infractions (à la loi sur les stupéfiants et la LCR), ainsi que des vols et obtentions frauduleuses étaient reprochées, hier matin, à un jeune jurassien de 24 ans, qui comparait devant le Tribunal correctionnel de Delémont, présidé par Pierre Lachat.

Comme l'ont reconnu le président Lachat et le procureur Hublard, ce ne sont pas tant les délits répétitifs commis par P. (vols de voitures, conduite de véhi-

cules sans permis et sous l'emprise de médicaments, voyage en train sans billet pour aller se ravitailler en drogue à Berne...), qui sont graves en soi, mais plutôt la multirécidivité dans laquelle l'accusé s'est enlégé. En effet, les infractions reprochées hier au jeune homme, commises jour après jour, de début juillet à fin août 91, dans une sorte de frénésie dépressive, voire suicidaire, font suite à un passé déjà solide de délinquance et de toxicomanie qui a débuté en 87.

Quatre condamnations sont déjà inscrites à son casier judiciaire; un sursis de 2 ans qui lui avait été accordé en janvier 91 n'avait pas été révoqué en juin 91. Mais hier, juges, procureur et avocats n'ont pas pu contourner l'échéance de la peine ferme.

Le Tribunal a reconnu P. coupable des délits commis lors de la période précitée et l'a condamné à une peine ferme de 9 mois de prison (moins 130 jours de préventive). D'autre

part, le sursis accordé en janvier 91 a été révoqué. La peine s'alourdit à 10 mois. P. qui s'est sevré de toute drogue durant son emprisonnement préventif a exprimé le désir d'accomplir un traitement psychiatrique pour régler les problèmes qui «sont dans sa tête».

Décision fortement encouragée par le juge Lachat qui a conclu sur ces mots: «Si tout va bien, vous reverrez le soleil en été.» (p.s.)

Une première au cinématographe de Tramelan

10.000 entrées en 1991

Le cinématographe a délivré en fin d'année la 10.000ème entrée de l'année 1991.

Ce 10.000ème spectateur est une jeune personne de Tramelan, Mlle Cristelle Lauber qui a assisté à la projection du film de Walt Disney: Cendrillon.

Comme il s'agissait d'une première pour le Cinématographe, M. Daniel Chaignat, président de la coopérative a remis à l'heureuse élue quelques bons d'entrée offerts par «L'Impartial», accompagnés d'un bouquet de fleurs et de quelques gâteries. (comm/vu, photo vu)



SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE
Me 13 h 30-16 h (patinage). 8-10 h (hockey); je 13 h 30-16 h 45 (patinage), 8 h-10 h 15 (hockey).

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

SAIGNELÉGIÉ

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

HÔPITAL

- maternité: ☎ 51 13 01.

MÉDECINS

- Dr Boegli, ☎ 51 22 88.
Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

Remise du prix à Mlle Cristelle Lauber

Président de la Coopérative, M. Daniel Chaignat la félicite, pour avoir été la 10.000ème personne à franchir la porte du Cinématographe en 1991. (Privée)

NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR

C'est avec amour, joie et impatience que MYRIAM et FLAVIEN nous ont aidés à préparer un petit nid douillet pour JOANIE qui est venue agrandir notre famille le 6 janvier 1992
Joëlle et Olivier
BOICHAT-EMMENEGGER
2336 Les Bois

OFFRES D'EMPLOI

Avec nous vers l'avenir

Nous sommes la plus grande Caisse maladie de Suisse, avec plus de 1,4 mio d'assurés et cherchons pour un de nos bureaux permanents du canton de Neuchâtel

un cadre commercial et administratif

au bénéfice d'une formation complète et capable de diriger une petite équipe de collaborateurs et d'assurer le développement de notre caisse en Suisse romande.

Il s'agit d'un poste à responsabilité, permettant une grande autonomie d'action. Des connaissances en assurance maladie seraient un avantage. La langue allemande parlée est souhaitée, mais non indispensable. Age idéal 30-40 ans.

Nous offrons:

- une place stable;
- des prestations sociales modernes;
- 5 semaines de vacances.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sont à adresser à la Caisse maladie Helvetia, Service du personnel, M. Marcel EGGER, case postale 233, 1000 Lausanne 9.



dynamisme et compétence

22-2196

PLACETTE

LA PLACETTE, le grand magasin des idées neuves, où acheter est un plaisir, où vendre donne davantage de satisfaction.

Avez-vous des connaissances en informatique?
Aimez-vous les contacts avec la clientèle?
Etes-vous libre 4 mois?

Alors vous êtes le vendeur que nous cherchons

pour compléter notre équipe du rayon informatique et Hi-fi

Entrée: 1er février 1992.

Nous cherchons aussi une

auxiliaire vendeuse au rayon des disques pour les samedis.

Suisse(esse) ou permis C.

Notre entreprise vous offre un bon salaire, des rabais intéressants sur tous vos achats, ainsi qu'une ambiance agréable.

Intéressé(e)? Envoyez votre candidature ou téléphonez au service du personnel de LA PLACETTE, Mme J. Gfeller, case postale 261, 2301 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 42 32

132-12544



Le centre professionnel Les Perce-Neige aux Hauts-Geneveys cherche

pour son atelier imprimerie de La Chaux-de-Fonds

un moniteur d'atelier

(maître socio-professionnel)

Nous demandons:

- un CFC de conducteur offset
- maîtrise des travaux de laboratoire
- maîtrise du calcul du prix de revient
- maîtrise des travaux d'apprêt
- intérêt pour les questions socio-professionnelles auprès des handicapés mentaux

Nous offrons:

- gestion d'un atelier d'imprimerie
- formation en emploi MSP

Entrée en fonction: 1er février 1992 ou date à convenir.

Conditions de travail selon Convention collective de travail neuchâteloise.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du centre Les Perce-Neige 2208 Les Hauts-Geneveys 450-36



A vendre voiture CITROËN BX 16 TRS, rouge, 1986 Fr. 5000.- ☎ 038/57 24 55 M. Christinat 22-508776

PARA PORTUGUESES CREDITOS, AS MELHORES CONDICIONES **Manuel GRACA** ☎ 022/62 62 60 - Nyon Pour les Portugais, crédit aux meilleures conditions 18-2304

DIVERS

Dans la Tour Rose:



132-12192

Distillerie La Chaux-d'Abel

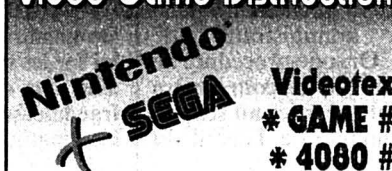
Nouvelle adresse:

Claude Jacot
La Ferrière

☎ 039/61 10 64

132-503860

Video Game Distribution



28-1065/4x4

IMMOBILIER

A LOUER pour fin février, à La Chaux-de-Fonds, à famille avec enfants, dans belle maison ancienne, appartement totalement rénové

135 m², 6 pièces

2 salles d'eau, cuisine moderne, dépendances, cour et jardin, situation tranquille, quartier Est. Fr. 1800.- sans charges.

Renseignements: ☎ 032/53 34 20, Gander. 6-514297

IMMOBILIER

A louer à l'avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds, dès le 15 janvier 1992

appartement de 3 pièces au 4e étage

Avec cuisine agencée, complètement rénové.

Loyer: Fr. 1090.- y compris les charges. Pour visiter: Mme Petoud (concierge), ☎ 039/23 49 29.

Pour renseignement et location: DEVO, Société immobilière et de gérances S.A., Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61. 5-1622



L'Amicale des contemporains 1944

souhaite à tous ses membres, à leurs familles et amis, une bonne et heureuse année.

Apéritif au Café de Cortina jeudi 9 janvier à 20 heures

Les non-membres intéressés par le voyage des 50 ans sont priés de nous contacter, ☎ 039/23 53 33. 132-503857



2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 51 Immeuble Richemont ☎ 039/23 39 55

Travail à domicile

pour personne sérieuse et motivée.

Ecrire à Voisard Diffusion, poste restante, 1820 Montreux 1 Avec enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse. 195-501618

L'annonce, reflet vivant du marché



Arturo Falce
Atelier de vernissage

Rue des Tourelles 13
☎ 039/23 94 41
2300 La Chaux-de-Fonds



La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Neuchâtel



La Chaux-de-Fonds, tél. 039 26 81 81
Le Locle, rue de France 51, tél. 039 31 24 31

La beauté a un nom



Marché 2 - ☎ 039/28 78 68

La Pinte Neuchâteloise



Rue du Grenier 8
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 38 64

Carrosserie des Grandes-Crosettes



Travail de qualité

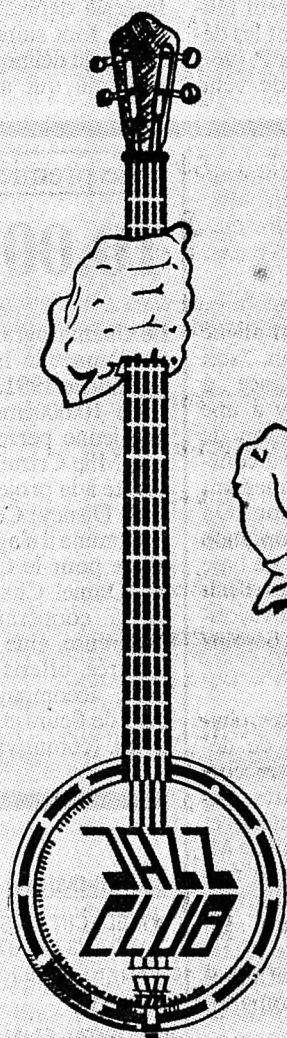
☎ 039/23 14 85

CONFISERIE - TEA-ROOM



Bruno Henauer
Maître confiseur-pâtissier-glacier

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 16 68



La Chaux-de-Fonds

Bars, resto

JAZZ

PETIT NOUVEL-AN, AUX ENDROITS
Samedi 11 janvier 1992 à 21 h

NOUVELLE SALLE

avec
JUMPIN' SEVEN

8 musiciens

NEWCASTLE JAZZ BAND

7 musiciens

Danse

132-12743



Le point de rencontre.

Photos industrielles et publicitaires



Bois-Noir 61
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/268 222

Réussir ensemble.



La Chaux-de-Fonds
50, avenue Léopold-Robert

Le Locle
2, rue Henry-Grandjean

Les Ponts-de-Martel
17, rue de l'Industrie

COMMUNIQUÉ

Les paysans suisses manifestent, toutes tendances confondues

Les paysans suisses manifesteront le 9 janvier à Berne devant le Palais fédéral et en d'autres endroits du pays (Lucerne, Weinfelden).

Les paysans exprimeront leurs inquiétudes et leurs revendications à l'unisson, les manifestations étant soutenues par toutes les organisations professionnelles et syndicales du pays; de l'Union suisse des paysans à l'Association des petits et moyens paysans de Suisse allemande, en passant par l'Union des producteurs suisses, les chambres d'agriculture cantonales, les Comités paysans du canton de Berne, les coopératives agricoles... etc.

Deux revendications essentielles seront émises à l'occasion de cette journée, à l'intention du Conseil fédéral:

1. Au niveau international, la Suisse ne doit pas signer d'accords qui signifieraient le sabotage de son agriculture dans les dix à quinze ans à venir. Dans ce sens, les propositions actuelles d'accord au GATT sont totale-

ment inacceptables dans leur volet agricole.

2. Au niveau suisse, le Conseil fédéral doit pratiquer une politique des prix agricoles qui garantisse des revenus équitables aux producteurs, comme le lui prescrit la loi sur l'agriculture. Il n'a pas encore pris de décisions pour 1992.

Et le monde paysan accueillera très mal, que pour la troisième année consécutive, il soit le seul pour lequel on n'admette pas une adaptation normale à l'évolution générale de hausse du coût de la vie. Et pourtant, les coûts de production augmentent aussi en agriculture, comme dans le reste de l'économie. La Confédération elle-même admet les hausses de tarifs des CFF, des PTT, des caisses-maladie, des salaires de son personnel... etc.

Le 9 janvier sera l'occasion de rappeler au Conseil fédéral que les revendications des producteurs suisses sont à la fois justifiées et raisonnables. Nous espérons que le message sera compris et qu'il en sera tenu compte. (comm)

CARNET DE DEUIL

Les Breuleux

C'est aujourd'hui que seront rendus les derniers honneurs à Madame Alice Girardin-Beuret, qui s'est éteinte dans sa 93^e année, à Saignelégier, où elle était hospitalisée depuis novembre dernier.

La défunte a passé sa jeunesse et la plus grande partie de sa vie aux Vacheries des Breuleux. Elle a épousé Humbert Girardin et a élevé trois enfants. Durant 47 ans, Mme Girardin a travaillé dans une entreprise horlogère des Breuleux, menant de front les travaux du ménage et l'éducation de ses enfants.

Après toute une vie de labeur intense, Madame Girardin, suite au décès de son mari survenu en 1975, a joui d'une retraite bien méritée dans le foyer de sa fille, Denise, qui s'en est occupée avec un dévouement admirable notamment depuis deux ans depuis que la défunte a été atteinte par la maladie.

Femme discrète et d'une grande générosité, Madame Girardin a conservé toutes ses forces au bien-être de sa famille. (y)



Comme un sourire,
comme un clin d'œil,
une étoile s'allume dans le ciel.

Monsieur Pierre Brandt:

Eliane et Jean-Luc Neier-Brandt et leur fille Cynthia,
Christophe Brandt;

Les descendants de feu Henri Rohrbasser-Andrey;
Les descendants de feu Herbert Brandt-Romeuf,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Colette BRANDT
née ROHRBASSER

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a accueillie vendredi, à l'âge de 62 ans, après une courte maladie, munie des sacrements de l'église.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 janvier 1992.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: XXII Cantons 21.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

132-12418

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DU HOME MÉDICALISÉ «LA SOMBAILLE»

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Colette BRANDT

mère de leur employée Madame Eliane Neier.

132-12418

NEUCHÂTEL

Maintenant donc ces trois choses demeurent: la foi, l'espérance et l'amour; mais la plus grande de ces choses, c'est l'amour.

I Cor. 13: 13

Monsieur et Madame Laurent et Claire-Lise Coste et leurs enfants Elodie, Clément, Florine et Simon, à Moutier; Monsieur Louis Mantel, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Ginette COSTE
née MAIRE

leur très chère maman, grand-maman et compagne, enlevée à leur affection, à l'âge de 62 ans.

2000 Neuchâtel, le 7 janvier 1992.
(Acacias 4)

Le service funèbre aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, vendredi 10 janvier, à 10 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Les personnes qui le désirent, peuvent penser à Terre des Hommes, Neuchâtel (ccp 20-1346-0).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR FRÉDÉRIC PEROTTO

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin, par leurs messages, leurs dons et envois de fleurs.

SONVILIER, janvier 1992.

132-503907



Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.

☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.

Fax: Rédaction 039 - 210 360.

Tirage contrôlé (REMP)

31.183.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.



On ne peut pas marcher
la tête dans les étoiles en
ayant un caillou dans son
soulie.

Proverbe chinois

Pourquoi vivons-nous, si
ce n'est pour nous
rendre la vie moins
difficile les uns aux
autres?

G. Eliott

FAITS DIVERS

Le Crêt-du-Loche

Perte de maîtrise

Lundi dernier, à 19 h 45, une voiture conduite par M. E. M., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur le chemin Sandoz, en direction de La Chaux-de-Fonds. A la hauteur du numéro 40, il a perdu la maîtrise de son véhicule, et a heurté la voiture conduite par M. E. T., également de La Chaux-de-Fonds, qui circulait en sens inverse.

La Chaux-de-Fonds

Collision

Mme G. H., domiciliée au Landeron, circulait sur la rue du Grenier en direction de la rue du Manège, hier à 17 h 15. A l'intersection avec cette dernière rue, elle est entrée en collision avec la voiture conduite par M. J. C., domicilié en ville, qui circulait sur la rue du Manège, direction est.

Bevaix

Conductrice blessée

Mlle K. D. S., de Saint-Aubin, circulait sur la route de Saint-Aubin, en direction de Boudry, hier à 7 h 30. Peu avant le village de Bevaix, elle a perdu la maîtrise de sa voiture qui partit sur la droite de la chaussée, heurta une balise avant de revenir sur la route et s'immobiliser au centre. Blessée, la conductrice a été conduite à l'Hôpital des Cadolles. Après un contrôle, elle a pu quitter cet établissement.

Courtételle

Trois véhicules se percutent

Hier, vers 15 h, un accident de la circulation s'est produit à l'entrée du village de Courtételle, direction Delémont. Une voiture est venue percuter par l'arrière deux automobiles stationnées sur le bord de la chaussée. Plusieurs blessés sont à déplorer.

TAPIS VERT

Tirage du mardi
7 janvier:

Valet de pique
As de cœur
Neuf de carreau
Roi de trèfle

COMITÉ DU 1er AOÛT LA CHAUX-DE-FONDS (fondé en 1919) ses anciens et actuels membres ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Albert HALLER

entré au comité en 1942, ancien président et membre honoraire. Ils garderont de cet ami fidèle et dévoué le meilleur des souvenirs.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS DE 1903 a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Albert HALLER

membre fidèle et dévoué dont elle gardera un magnifique souvenir.

LES MEMBRES DE L'AMICALE CP FR CAR 1/224 ont le chagrin d'annoncer le décès de leur ami

Albert HALLER

ancien président et membre fidèle de l'amicale.

EN SOUVENIR ANDRÉ PIPOZ 1982 - 8 janvier - 1992

Déjà 10 ans que tu nous as quittés, mais du fond du cœur est gravée la douce image du bonheur passé ensemble où jamais ne régnera l'oubli. Unis avec toi pour toujours.

Ton épouse, tes enfants, ta maman, ta sœur, ton frère et famille

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours?
Mon secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.

Psaume 121, v. 1-2

Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.

Madame Bluette Haller-Grimm;
Madame Dora Staub-Haller, à Saanen et famille;
Monsieur Max Haller, à Fontainemelon et famille;
Monsieur et Madame Kurt Haller, à Fontainemelon et famille;

Les descendants de feu Jean Haller;
Madame Suzanne Meister-Grimm, à Tavannes et famille;
Madame Bluette Hofer-Grimm, à Füllinsdorf et famille;
Madame Françoise Grimm et Marianne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Albert HALLER

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui vendredi soir, dans sa 89^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 janvier 1992.

La cérémonie a eu lieu au Centre funéraire dans l'intimité.

Domicile de la famille: 59, rue Jacob-Brandt.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

LA MUSIQUE MILITAIRE LES ARMES-RÉUNIES ET SON CONSEIL DE FONDATION

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Albert HALLER

membre d'honneur
Président de 1946 à 1950

Nous garderons de cet ancien membre dévoué un souvenir reconnaissant.

132-12315

LE COMITÉ DE LA BRADERIE ET FÊTE DE LA MONTRE

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Albert HALLER

ancien président, membre fondateur et membre d'honneur qui s'est beaucoup dévoué pour notre manifestation.

132-503906

Mercredi 8 janvier 1992

L'Impartial

Frais de santé passés au scanner

Le Vaudois coûte plus cher

Les dépenses vaudoises par assuré-maladie ont toujours été supérieures aux moyennes suisses; pour la dernière décennie, l'assuré du plus grand canton romand a coûté en moyenne 30 à 40% plus cher qu'ailleurs, voire 50 à 55% de plus quand il est hospitalisé. C'est la constatation faite par le Service cantonal de statistique dans son dernier bulletin de 1991.

Pourquoi? On n'en sait rien au juste, mais les Romands en général passent pour ressembler beaucoup aux Français, qui sont particulièrement dépensiers pour leur santé.

Les assurés vaudois coûtent à leurs caisses-maladie un milliard de francs par an. A ce milliard s'en ajoute un et demi supplémentaire pour financer l'ensemble de la «consommation» en prestations de santé. Soit un total de 2,5 milliards, couverts à 39% par les assurances sociales, 33% par les pouvoirs publics et 28% par les ménages (franchises, participations) et autres payeurs (assurances privées notamment).

Les caisses couvrent essentiellement les frais occasionnés par la maladie (plus de 90% des prestations). Le solde se répartit entre les accidents et la maternité.

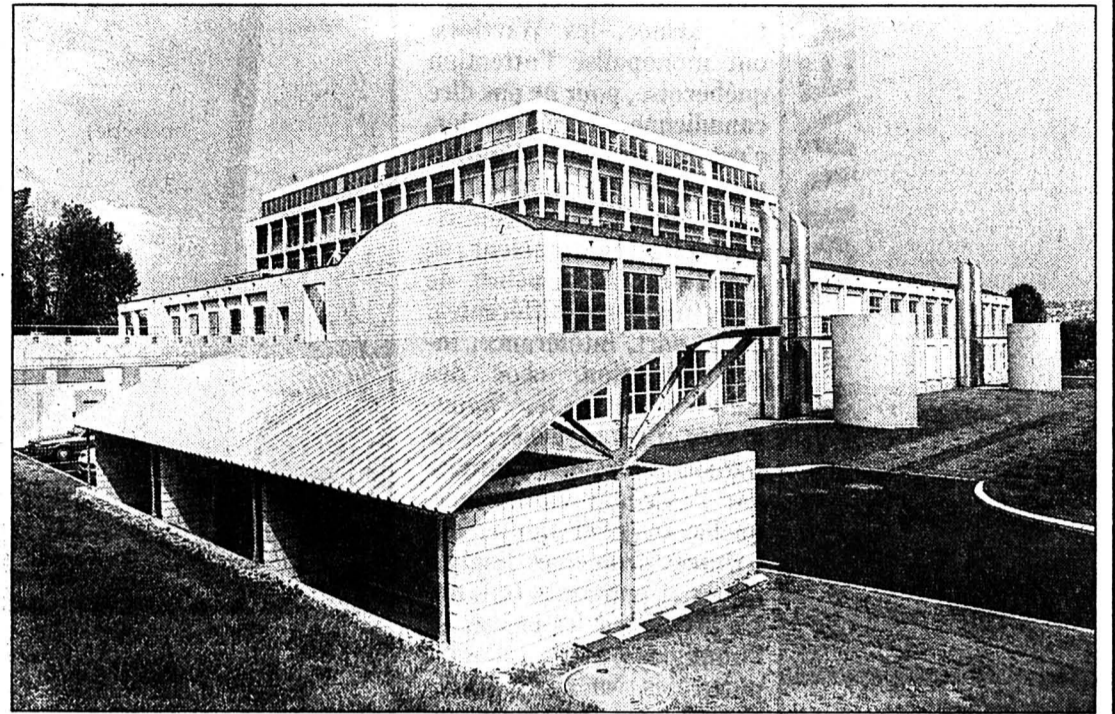
DISPARITÉS SELON L'ÂGE

Les personnes de plus de 65 ans, qui ne forment que 15% de la population, pèsent pour plus de 40% dans les dépenses des caisses aujourd'hui et pèseront plus encore demain en raison du vieillissement démographique, relève le service de statistique.

C'est au cours de sa première année d'existence que l'enfant demande le plus de soins. Puis sa «consommation» baisse jusqu'au seuil de l'adolescence. Pour la classe la moins coûteuse, de 10 à 14 ans, la dépense annuelle du petit Vaudois est de 520 francs. A l'autre extrême, à 95 ans et plus, elle atteint 15.000 fr., soit trente fois plus.

Jusqu'à 70 ans, les cas ambulatoires occasionnent la majorité des dépenses. Au-delà, la tendance s'inverse; chez les personnes de plus de 80 ans, les charges d'hospitalisation sont de deux à quinze fois plus élevées que celles du secteur ambulatoire.

Les soins médicaux représentent la moitié des dépenses ambulatoires et plus encore avant la cinquantaine. Dès cet âge, les dépenses de pharmacie prennent de plus en plus d'ampleur. Elles



Ecole de pharmacie de Lausanne

Indispensable, la formation participe aussi au coût global de la santé.

(asl)

composent même la moitié des frais ambulatoires aux âges élevés. Au-delà de 80 ans, les dépenses ambulatoires sont en nette baisse, car de nombreuses personnes sont alors hospitalisées.

CHARGES DOUBLÉES EN DIX ANS

La barre du milliard de francs a

été franchie en 1990 par les caisses-maladie vaudoises. Par rapport à l'année précédente, c'était 100 millions de plus. La dépense est aujourd'hui de 1760 fr. en moyenne par assuré. Elle a doublé en dix ans.

Le service de statistique évalue à plusieurs millions le nombre de factures que les caisses-maladie enregistrent chaque an-

née pour les soins de santé dispensés aux assurés vaudois. Sur les 270 caisses pratiquant dans l'ensemble de la Suisse - elles sont quatre fois moins nombreuses qu'il y a trente ans - une soixantaine assurent les Vaudois contre la maladie.

(ats)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC
Relâche.
- CORSO
18 h 30, 21 h, Une nuit sur terre (de Jim Jarmush, avec Gena Rowlands) 16 ans.
- EDEN
18 h 30, Mon père ce héros (de G. Lauzier, avec Gérard Depardieu), 12 ans. 20 h 45, La totale (de C. Zidi, avec E. Mitchell et Miou-Miou), 12 ans.
- PLAZA
16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, Hot Shots (de Jim Abrahams avec Charlie Sheen), pour tous.
- SCALA
20 h 45, A propos d'Henry (de M. Nichols avec Harrison Ford), 12 ans. 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, Bernard et Bianca au pays des kangourous (Walt Disney), pour tous.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
20 h 30, Curly Sue (de J. Hugues, avec A. Porter), pour tous. 14 h 45, 17 h 30, Bernard et Bianca au pays des kangourous, pour tous.
- APOLLO 2
20 h 15, Tous les matins du monde (d'Alain Corneau, avec Guillaume et Gérard Depardieu), 12 ans.
- APOLLO 3
15 h, Curly Sue (de J. Hugues, avec A. Porter), pour tous. 17 h 45, 20 h 45, Mississippi Masala (de Mira Nair, avec D. Washington et S. Choudhury), 12 ans.
- ARCADES
15 h, 18 h, 20 h 30, La totale (de C. Zidi avec Miou-Miou et E. Mitchell), 12 ans.
- BIO
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Une nuit sur terre (de J. Jarmush), 16 ans.
- PALACE
15 h, 18 h, 20 h 30, Hot Shots (de Jim Abrahams, avec Charlie Sheen), pour tous.
- REX
15 h, 17 h 30, 20 h 30, Lucky Luke (de et avec Terence Hill), pour tous.
- STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 45, Ma vie est un enfer (de et avec Josiane Balasko), 16 ans.

COUVET

- COLISÉE
20 h 15, Halfaavine, l'enfant des terrasses (Ciné-Club).

SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR
relâche.

LE NOIRMONT

- CINÉLUCARNE
relâche.

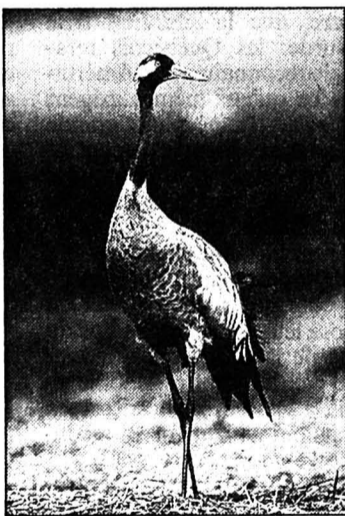
LES BREULEUX

- LUX
relâche.

Ciné-nature du Musée d'histoire naturelle

Escale de la grue cendrée

C'est à un spectacle fantastique que le Ciné-nature du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds vous invite en ce début d'année. Il vous initiera aux secrets de l'un des plus beaux oiseaux migrateurs, la grue cendrée.



La grue cendrée

D'une rare envergure, un oiseau d'une extrême élégance. (sp/B. Laurent)

Il s'agit d'un oiseau exceptionnel déjà par ses dimensions: il a une envergure de deux mètres et pèse de quatre à six kilos. Son plumage de couleur presque uniformément grise lui a donné son nom. De cou allongé et haut sur pattes, il est d'une rare élégance.

On recense une quinzaine d'espèces de grues dans le monde, mais la grue cendrée couvre l'aire géographique la plus vaste, puisqu'on la trouve dans toute l'Europe septentrionale, de l'Allemagne du Nord à la Sibérie orientale. Migrateur, c'est la caractéristique de cet oiseau depuis la plus haute Antiquité. A la fin de l'été, après l'élevage des jeunes, les grues quittent leur lieu d'estivage en Laponie à destination du sud de la mer Baltique, avant de gagner l'Allemagne. En deux à trois jours, les grues fuient les zones froides, à une vitesse de 40 à 70 km/h selon les vents et à une altitude variant de 200 à 1000 mètres.

La région de la Lorraine et en particulier de la Champagne constitue une escale importante

de ce flux migratoire. On dénombre des milliers d'oiseaux qui font halte dans le site du lac du Der-Chantecoq, le plus vaste plan d'eau artificiel de France, aménagé pour régler le bassin hydraulique de la Marne et de la Seine. Les oiseaux s'y rassemblent en foule dense depuis sa création, avant de mettre le cap sur la Gascogne et les Pyrénées. Au cours d'une dernière étape, les grues cendrées retrouveront la péninsule ibérique où la plupart hiverneront. Quelques milliers d'entre elles pousseront même jusqu'au Maroc. Notons qu'il existe un deuxième couloir migratoire de grues cendrées, qui conduit de la Finlande à la Tunisie, en passant par la grande plaine hongroise.

Le film de Bernard Laurent vous apprendra encore bien d'autres choses passionnantes sur le mode de vie de cet étonnant oiseau.

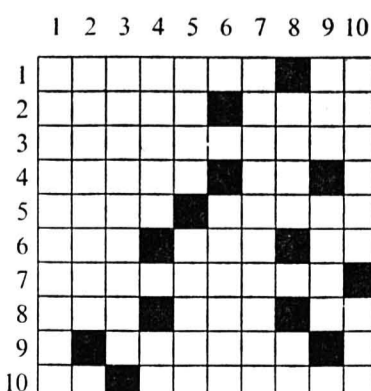
Bl.N.

● La Chaux-de-Fonds, Musée d'histoire naturelle, mercredi 8 janvier, à 14 h 30, 16 h et 20 h 30. «Trana, l'oiseau qui danse», film de 50 minutes.

Le Locle, mercredi 15 janvier, 14 h 30.

MOTS CROISÉS

No 204



Horizontalement: 1. Coupable. - Cadmium. 2. Grande étendue d'eau. - Souffleur mythologique. 3. Agaçantes. 4. Consignée par écrit. - Renforce l'affirmation. 5. Fis passer de vie à trépas. - Empêchai. 6. Eau d'Asie. - Oncle d'Amérique. - Symbole chimique. 7. Sans précipitation. 8. Il vit Grant. - Bon breuvage. - A lui. 9. Figure au calendrier. 10. Donc appris. - Plante comestible.

Verticalement: 1. Trait fait de points. 2. S'est effondrée (s'est). 3. Assurées. 4. Clôtures. - Symbole chimique. 5. Manche d'un pinceau. - Punir. 6. Enfant espiègle. 7. Productivités. 8. Sigle d'une organisation. - Préposition. 9. Solution. - Ménagers, parfois. 10. C'est l'existence, selon un fataliste. - Département.

Solution No 203

Horizontalement: 1. Calumet. - En. 2. Amusement. 3. Légère. - Aar. 4. Ere. - Ergoté. 5. Bise. - Ils. 6. Ac. - Velu. - Ev. 7. Sari. - Laité. 8. Si. - Etonner. 9. Entrant. - Ts. 10. Sel. - SS. - Tee. **Verticalement:** 1. Calebasses. 2. Américaine. 3. Luges. - Tl. 4. Usé. - Evier. 5. Mère. - Tas. 6. Emerillons. 7. Té. - Gluant. 8. Naos. - In. 9. Etat. - Etété. 10. Renverse.

SAC À MOTS

Savoir dire

Comment l'enfant apprend-il à utiliser le langage pour tenter de faire comprendre ce qu'il a dans la tête? Comment le petit enfant et son entourage en viennent-ils à se mettre d'accord pour attribuer le sens «oiseau» à la suite de sons conventionnels «ouazo»? Ces questions intriguent depuis longtemps les linguistes, psychologues et autres philosophes.

Saint Augustin (Ve siècle), se basant sur ses souvenirs de petit enfant, écrit: *Rien d'un enseignement où des grandes personnes m'auraient instruit des mots avec ordre et méthode, comme plus tard on fit des lettres de l'alphabet. J'apprenais moi-même (...), je captais par la mémoire les noms que j'entendais donner aux choses (...); je voyais et je retenais que l'objet avait pour nom le mot qu'on proférait, quand on voulait le désigner (...). Ainsi ces mots que je comprenais, que différentes phrases me faisaient entendre fréquemment, à leur place respective je comprenais peu à peu leur signification, et ils me servaient à exprimer mes volontés d'une bouche déjà rompue à les prononcer.* (Confessions, livre 1, chap. VIII).

Cela ne paraît pas complètement idiot, même 1500 ans après!... Notons cependant que, pour saint Augustin, la bouche de l'enfant est déjà rompue à la prononciation du mot quand il découvre enfin sa signification et que cette idée est en contradiction avec les constatations empiriques que tout un chacun peut établir, s'il est en contact régulier avec un enfant qui découvre le langage (ce dernier «estropie» les mots, même quand il connaît leur signification). Notons encore que l'explication de saint Augustin n'entre pas vraiment dans les détails et qu'elle donne à penser que l'enfant apprend à parler tout seul.

par la simple volonté divine, en quelque sorte.

INTERPRÉTATION DES SONS

Sans même parler des premières vocalises («areu», «atata-tata...»), les premières suites de sons qui sortent, plus ou moins systématiquement, de la bouche de l'enfant quand il veut signifier quelque chose ne sont pas identiques à celles de la langue de l'entourage. Mais le rôle de ce dernier est primordial car il va interpréter ces sons, leur donner un sens, proposer quelque chose qui ressemble plus ou moins à ce que l'enfant a produit, mais qui respecte les formes conventionnelles de la langue. Si l'enfant, entendant un bruit de tracteur, dit «tateu», il y a de fortes chances pour qu'un adulte présent renchérisse «oui, c'est un tracteur». Cette réaction de l'adulte donne non seulement une étiquette, un mot qui sert à parler de la réalité, mais aussi une sorte de quittance, un message qui peut se paraphraser par «oui, j'ai entendu ce bruit, je sais de quoi tu parles, nous parlons bien de la même chose», autrement dit «nous sommes bien dans le même wagon»...

Vu sous cet angle, le langage est aussi un outil qui sert à régler l'attention des participants dans une interaction et cette attention conjointe, de l'adulte et de l'enfant, sur une même chose ou un même événement est une condition importante pour le développement de la référence aux objets, concrets ou abstraits, qui constitue la réalité d'une communauté. Ainsi, la présence des autres est fondamentale pour le développement de l'individu et une théorie de l'acquisition du langage ne peut pas faire l'économie des aspects sociaux de l'utilisation de la langue.

Marinette MATTHEY

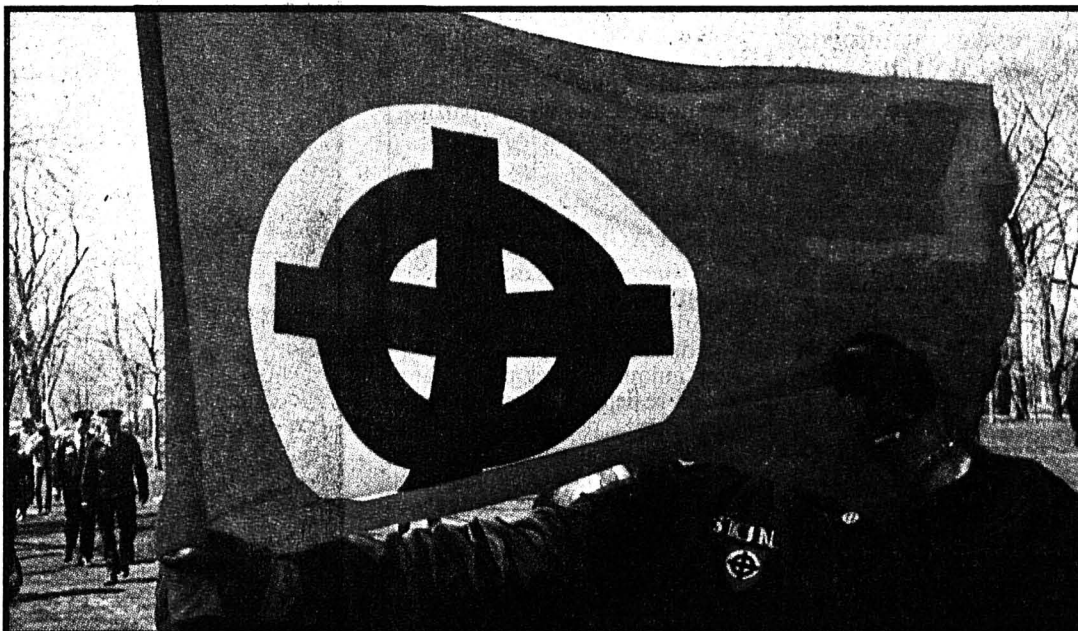
Tensions interculturelles au Québec

Le renouveau de l'extrême droite

Si les Mohawks et leur faction armée, les Warriors, ont monopolisé l'attention québécoise, pour ne pas dire canadienne, l'été dernier, c'est de racisme et d'intolérance dont il a été question cette année. Les conflits interculturels semblent se manifester au Québec de deux manières différentes: d'une part, intolérance, incompréhension, choc des cultures entre les immigrants et les «Québécois de souche», tensions nourries par l'extrême droite, auxquelles on peut ajouter des irritants problèmes linguistiques et politiques (c.f. notre article sur les enjeux de l'immigration*); d'autre part, les mêmes intolérances et incompréhensions, mais que l'on retrouve cette fois à l'intérieur de la société d'accueil, dont la structure paraît loin d'être homogène.

Par
Valérie DETTWILER

Septembre 1991, dans l'une des salles de conférence du Hilton de Montréal. C'est cet hôtel luxueux situé en plein centre des affaires anglophones que Paul From a choisi pour s'adresser à son auditoire québécois dans le cadre de sa tournée canadienne. Paul From. L'un des leaders de l'extrême droite canadienne. Peu de public pour cet orateur.



Styles Urbains, Montréal
Manifestation de ARM-Skins.

(Yves Claudé)

C'est que l'extrême droite canadienne est aussi anti... québécoise! Comme l'était d'ailleurs le Ku-Klux-Klan dans les années vingt. Se trouvaient là pourtant M. Alacoque, en sa qualité de représentant de M. Le Pen et du Front National français (bien que vivant au Québec), ainsi qu'un jeune représentant d'un mouvement néo-nazi local.

UN KKK DIVISÉ DANS UN QUÉBEC DIVISÉ

Durant l'été, c'est le Ku-Klux-Klan (mouvement raciste né aux États-Unis en 1865) qui y est allé de sa démonstration. En Estrie, distribution du journal du Klan, le «Klansman», par des individus portant la tunique et la sinistre cagoule blanche, cérémo-

nies secrètes avec croix enflammées au fond des bois... Pas facile pourtant pour le Klan de s'installer au Québec. Historiquement anti-francophone et anti-catholique, le Ku-Klux-Klan se retrouvait plutôt à l'Ouest et en Ontario, comme l'écrit M. Claudé¹, spécialiste des mouvements d'extrême droite au Québec et coauteur d'un livre intitulé «Les skinheads et l'extrême droite»². Mais, explique-t-il aussi, une présence minoritaire du KKK au Québec semble se dessiner depuis 1985 par infiltration des groupes skinheads néo-nazis.

Pourtant tout ne se passe pas comme sur des roulettes au Québec où la question de l'indépendance reste la trame de toute en-

treprise politique. La cellule du Ku-Klux-Klan de Sherbrooke, composée de francophones, est allée dans son fédéralisme à l'aryen «Defense Network», groupuscule néo-nazi de Montréal, ainsi qu'à l'extrême droite ontarienne. Sont indépendantistes en revanche les groupes Longitude 74 (cellule du KKK à Montréal) ainsi que White Position (sympathisants du Kan en Abitibi) et le mouvement les Jeunesses aryennes de Québec³. Mais comme le souligne M. Claudé dans son article, «il ne faut pas surestimer ces divisions dans le milieu du Klan car ces militants sont à même de s'entendre sur l'essentiel» (...): projet fasciste qui s'attaque aux minorités visibles et aux forces

progressistes, qui vise entre autres à l'instauration d'un ordre moral et à l'exclusion des femmes de la vie sociale».

CONTRE LE RACISME, L'ÉDUCATION!

Tensions interculturelles alimentées donc par l'extrême droite, certes, mais créées par une mauvaise intégration socio-économique, souligne Yves Claudé. A quoi bon tenter de neutraliser les symptômes sans s'attaquer aux causes? «Le racisme, explique-t-il, est lié à ce qui se passe en profondeur dans la société. Une partie des jeunes des minorités culturelles lâchent très vite l'école. Il n'est alors que plus difficile pour eux de s'intégrer au marché du travail, et certains d'entre eux auront tendance à avoir recours à l'économie criminelle (drogue, prostitution)», donnant ainsi apparemment raison à l'idéologie raciste, selon laquelle il faut se méfier de certains groupes culturels.

C'est cette idéologie qui nourrit aussi le «racisme institutionnel» permettant la discrimination, et que dénonce M. Claudé. «Le racisme est un problème idéologique et un problème social». Ce qui lui fait dire que «il n'y a pas intervention rapide, le Québec est condamné à suivre l'exemple européen. La seule perspective réaliste, termine-t-il, est de scolariser au maximum les enfants d'immigrants, afin qu'ils échappent à l'engrenage de la marginalisation sociale». Au Québec, où le système d'éducation traverse une crise sévère (40% de décrochage scolaire avant la fin du secondaire) le défi est de taille!

*) «L'Impartial» du 3 décembre 1991

DEMAIN:
l'environnement

LE GROUPE BANLIEUE ROUGE

Skinhead et anti-fasciste!

Il serait dangereusement simplificateur d'assimiler sans restrictions les skinheads au néo-nazisme. Le groupe skinhead «Banlieue Rouge», de Montréal, le prouve sans cesse. Des textes pleins de fougue et de révolte contre toute forme d'injustice, «contes-tataires au sein d'un système corrompu».

«Il n'a jamais commis de crime
Mais sa peau est trop foncée

A cause de ses ancêtres
C'est un meurtrier
Une balle dans la nuque
Pour plus de sûreté»
(Extrait de «Le crime dans le sang»)

«Jeunesse palestinienne
Debout! Il faut que tu tiennes
Jeunes militants de l'intifada
Beaucoup de courage il vous faudra»
(Extrait de «Révolte sur les territoires occupés»)



Montréal
Le groupe «Banlieue Rouge» en concert

NOTES

¹ Yves Claudé, «Le Ku-Klux-Klan à visage découvert», in: l'aut'journal, Montréal, septembre 1991.

² Yves Claudé, Daniel Hubert Les skinheads et l'extrême droite. - Montréal: VLB éditeur. - 1991.

³ Yves Claudé, «Le Ku-Klux-Klan à visage découvert» in: l'aut'journal, septembre 1991.

Les querelles de famille d'un Québec en pleine maturation

La question de l'indépendance semble être le principal catalyseur des tensions existant à l'intérieur de la société québécoise. La discorde règne entre Québécois anglophones et francophones, entre Québécois et Amérindiens, entre la communauté juive et les Québécois, et bien sûr entre les Canadiens non-québécois et les Québécois.

UNE PARTITION QUI SÉPARERAIT MONTRÉAL EN DEUX!

Entre francophones et anglophones, une tension intense a régné ce printemps. Le déclencheur: un article publié en première page de «The Gazette», le quotidien anglais de Montréal. Sur cette première page, on découvrirait ce qu'il resterait du

Québec après qu'on lui aurait retranché toutes les parties comprenant des minorités anglophones: du Nouveau-Québec à l'Estrie en passant par la Gaspésie et l'Ouest de l'Île de Montréal, la partition du Québec ne laisserait aux Québécois francophones qu'une bande de terre le long du Saint-Laurent reliant l'est de Montréal à la région de Québec, ainsi que le bloc francophone du lac-Saint-Jean. Que les Québécois francophones s'en aillent s'ils le veulent, disait en substance l'article. Les anglophones décideront pour eux-mêmes. Ce fut un tollé...

Une récente déclaration de l'ancien premier ministre du Canada, M. Trudeau, a fait rugir, cette fois, les anglophones: M. Trudeau, Québécois fidèle à la fédération canadienne, annonçait dans le cadre des nouvelles propositions constitutionnelles, qu'au Québec les francophones pourraient fort bien décider de la déportation pure et simple des anglophones afin de préserver la supériorité des effectifs français dans un Québec français... Cela en toute légalité constitutionnelle! Les francophones, comme on peut s'en douter, ne sont pas restés muets eux non plus.

LES AMÉRINDIENS: UNE FORCE POLITIQUE

Alors que ce qui restera dans les annales sous le nom de «Crise d'Oka» s'efface lentement des mémoires, de nouveaux événements alimentent les querelles entre Québécois et autochtones. Toujours avec le spectre de l'indépendance en toile de fond, les revendications territoriales amérindiennes et l'opposition farouche des Cris à la construction d'un nouveau grand complexe hydro-électrique mènent

encore une fois à l'incompréhension et à l'intolérance.

L'émotivité est telle, de part et d'autre, que la situation frise l'absurde: les Québécois refusent de reconnaître aux Amérindiens ce qu'eux-mêmes exigent d'Ottawa, (une plus grande autonomie et le rapatriement de certains pouvoirs) sautant, sans qu'ils en reconnaissent la contradiction, du rôle d'opprimé à celui d'opresseur. Les Cris, en particulier, oublient de leur côté qu'ils ont bel et bien apposé leur signature au bas du traité de la Baie James, renonçant par là, contre dédommagement, à leurs droits territoriaux (droits qui ne leur furent reconnus qu'à cette occasion-là!).

Cherchant à contrer les projets d'Hydro-Québec dans le Grand Nord, ils se sont alliés le puissant lobby environnementaliste américain dans une campagne de contre-publicité qui fut très mal perçue au Québec. D'autant plus qu'elle s'inscrit dans ce que l'on considère ici comme une vague anti-québécoise aux États-Unis.

LES QUÉBÉCOIS, PLUS RACISTES QUE LES AUTRES?

Dans un article paru cet automne dans un grand magazine américain, M. Richler, juif anglophone vivant à Montréal, accusait les Québécois d'anti-sémitisme et de racisme. On en fit au Québec une affaire d'Etat. L'émotivité, une fois de plus, était de la partie et la polémique s'est étalée dans les journaux, celui-ci répondant à celui-là, pendant plus d'un mois. Chacune des parties mit un point d'honneur à démontrer qu'elle avait raison... Et chacune maniait, évidemment, d'excellents arguments!

A peu près à la même période, sortait dans les salles de cinémas un documentaire intitulé «Bonjour-Shalom». Ce film avait pour but de diffuser de l'information sur la communauté juive assidim de Montréal afin de faciliter non pas les contacts, que ces juifs refusent, mais la tolérance envers cette secte intégriste très présente dans certains quartiers.

UNE PSYCHOSE AU CANADA ANGLAIS?

Eric Lindros, 18 ans. Il est ontarien, anglophone. Il est surtout, l'un des meilleurs espoirs des ligues mineures du hockey canadien. Il s'est fait «repêcher» par l'équipe du Québec, les Nordiques, la dernière du classement. Cette équipe n'en garde pas moins le soutien d'un public très fidèle. Le jeune Lindros a refusé. Il a rejeté sa seule possibilité pour les deux ans à venir de passer dans la ligue majeure, arguant d'abord que l'équipe était mauvaise et que le marché publicitaire serait trop petit. Sont apparus ensuite d'autres arguments qui ont vite été perçus comme les raisons véritables de son refus: à Québec, il serait isolé en tant qu'anglophone, a-t-il affirmé, et il ne pourrait pas sans danger exprimer ses opinions politiques. D'autre part, il ne tenait pas à se retrouver dans le foyer francophone souverainiste, ni au cœur d'une guerre civile (!)

A 18 ans, alors qu'il n'a pas encore fait ses preuves, par peur d'évoluer en milieu québécois, Eric Lindros a refusé un contrat de 50 millions de dollars (65 millions de francs suisses) pour 10 ans!

Les Québécois de la capitale (et les autres) se sont vexés!..

